



Università
Ca' Foscari
Venezia

Corso di Laurea Magistrale

in Lingue e Letterature europee, americane e postcoloniali

Master européen en études françaises et francophones

Tesi di Laurea

**Pour un journalisme politique au féminin.
Les *Lettres Républicaines* de Marie d'Agoult**

Relatore

Prof. Olivier Serge Bivort

Correlatrice

Prof.ssa Magda Campanini

Laureanda

Sonia Morocutti

Matricola 882499

Anno Accademico

2020 / 2021

Alle mie nonne

Introduction

Parmi les femmes qui ont tenu une plume en ce siècle et défendu les nobles causes, l'écrivain si universellement estimé sous le pseudonyme de Daniel Stern occupait une place à part et, à certains égards, hors de pair. Tour à tour publiciste, historien politique et littéraire, moraliste et penseur, mais avant tout et toujours âme passionnée pour le progrès, esprit ardent à la poursuite du vrai¹.

La notice nécrologique écrite par Edouard Shuré pour commémorer la mort de Marie d'Agoult nous permet d'introduire la personnalité de cette comtesse qui a troublé la société parisienne à partir des années trente du XIX^e siècle. La comtesse d'Agoult est presque oubliée de nos jours, et si on se souvient d'elle, c'est surtout pour la relation orageuse qu'elle a entretenue avec le compositeur Franz Liszt. En réalité, sa personnalité est beaucoup plus riche et fascinante, pour ne pas parler de sa production littéraire. Elle écrit, dans un style élégant, des œuvres d'imagination, d'histoire, de morale, de philosophie et de politique. Or, son histoire est exemplaire de ce processus d'effacement que les femmes subissent dans l'histoire littéraire et dans l'histoire en général : « on ne [nous] a pas dit que les femmes ne servaient à rien. Elles étaient simplement inexistantes² ». Marie d'Agoult fait partie de ce groupe de femmes tombées dans l'oubli de l'histoire et qui fait penser que les femmes n'écrivaient pas. La situation est, pourtant, bien différente : les femmes écrivent, « les femmes ne se sont jamais tues. Mais on ne les écoutait pas, on ne les mentionnait pas ; on ne les nommait pas ; on gommait leur traces³ ». Ce questionnement sur l'oubli imposé aux femmes dans l'histoire a été le point de départ de notre réflexion.

Ce mémoire s'insère dans un courant d'études qui s'attache à reconnaître la valeur culturelle des écrits des femmes. Sur la vague de la pensée féministe et du développement des études de genre, on se demande aujourd'hui si une histoire, et une histoire littéraire, sans les femmes est possible⁴. La réponse ne peut qu'être négative, malgré les « conservateurs » qui perçoivent l'intégration des femmes dans l'histoire « comme un signe de déclin⁵ ». On nous

¹ Edouard Shuré, « Publicistes contemporains. Madame la comtesse d'Agoult (Daniel Stern) », *La revue Politique*, 1^{er} avril 1876.

² Titiou Lecoq, *Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes*, Paris, L'Iconoclaste, 2021, p. 19.

³ *Ibid.*, p. 8.

⁴ Voir Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Paris, Rivages, 1984 et Anne-Marie Sohn, Françoise Thelamon (dir.), *Une histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998.

⁵ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2015, p. 331.

enseigne que la littérature nous permet de nous connaître nous-mêmes mais comment pouvons-nous nous connaître si nous ne considérons pas la moitié de l'espèce humaine ? Il nous paraît que l'analyse du XIX^e siècle, période où l'individu est à la recherche de soi-même, ne peut pas se passer de comprendre comment la femme, qui a une place parmi les exclus de la société, essaie de trouver son rôle dans une société qui lui est hostile. L'étude d'une œuvre si peu connue que les *Lettres Républicaines*, au centre de ce mémoire, participe donc de cette volonté de redécouvrir les œuvres des femmes afin de donner une perspective plus complète du panorama social, culturel et littéraire d'une époque et une réponse à la question du rôle auquel elles peuvent songer.

Ces lettres, parues d'abord dans *Le Courrier français* entre mai et décembre de 1848, ont été publiées au mois de décembre 1848 chez Amyot. Une deuxième, et dernière, édition paraît chez Pagnerre en 1849 accompagnée par d'esquisses morales sous le titre *Esquisses morales et politiques*. Aussi, nous-a-t-il paru important d'étudier les œuvres qui développent la pensée morale, philosophique et historique de la comtesse et qui paraissent à la même période, tels que *l'Essai sur la liberté, considérée comme principe et fin de l'activité humaine* (paru en 1847 et réédité en 1863) et *l'Histoire de la Révolution de 1848* (parue en trois volumes entre 1851 et 1853 et rééditée en 1862).

Les études sur Marie d'Agoult portent surtout sur ses œuvres de fictions et sur ses mémoires, la critique sur les œuvres philosophiques et historiques étant encore assez limitée. Notre étude s'est basée sur les travaux consacrés à l'histoire et à l'histoire littéraire des femmes, en particulier *La Petite sœur de Balzac* de Christine Planté, publié en 1989 et en 2015. Christine Planté imagine, comme Virginia Woolf dans *Une Chambre à soi*, l'existence d'une petite sœur d'un écrivain célèbre (dans son cas Honoré de Balzac) qui se heurte aux préjugés de son temps. Elle s'interroge sur la situation de la femme auteur au XIX^e siècle et engage une réflexion sur la littérature du point de vue du genre des auteurs. Étant donné que notre étude se penche surtout sur l'écriture journalistique de la comtesse d'Agoult, il nous a paru important d'analyser la position des femmes dans le monde de la presse. Ce sujet a fait l'objet d'un livre de Marie Ève Thérenty (*Femmes de lettres, Femmes de presse*, CNRS éditions, 2019) dans lequel l'auteur présente les moyens par lesquels les femmes publicistes parviennent à se frayer un chemin dans un monde si hostile comme celui de la presse.

Dans une perspective socio-historico-littéraire, nous nous pencherons sur l'apport des *Lettres Républicaines* à l'histoire de l'écriture « féminine ». Notre étude s'ouvre sur une présentation de la conception de la femme dans la société de la première moitié du XIX^e siècle.

Ce rôle est codifié par un ensemble de préjugés et de lois qui définissent l'état de subalternité du sexe féminin. Cette minorisation conditionne la figure de la femme-auteur, qui n'a pas même un nom fixé pour être désignée. Par les biais de ces écrits, Marie d'Agoult essaie de lutter contre cette hostilité. Après avoir retracé un cadre du monde de la presse autour des années trente et quarante du XIX^e siècle, nous nous attacherons à expliquer la manière dont la comtesse parvient à légitimer sa place. Surtout, nous espérons présenter, par une lecture des *Lettres Républicaines* au prisme du genre, la différence des sexes comme un élément qui enrichit notre construction des savoirs.

Chapitre I. Être écrivaine au XIX^e siècle

Quand sera brisé l'infini servage de la femme, quand elle vivra pour elle et par elle, l'homme, jusqu'ici abominable, - lui ayant donné son renvoi, elle sera poète, elle aussi ! La femme trouvera de l'inconnu ! Ses mondes d'idées différencieront-ils des nôtres ? – Elle trouvera des choses étranges, insondables, repoussantes, délicieuses ; nous les prendrons, nous les comprendrons¹.

I.I *On ne naît pas femme, on le devient*

« On ne naît pas femme, on le devient ». Slogan des mouvements féministes de la deuxième moitié du XX^e siècle, cette sentence contenue dans le *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir revendique pour la femme une nature autre que celle que lui inculque la société. D'après la pensée de Simone de Beauvoir, c'est la société qui forme une image de la femme en tant qu'être faible et soumis. Dès l'enfance les jeunes filles grandissent dans un milieu qui leur est hostile : elles sont soumises à la volonté de leur père et leur instruction, considérée comme inutile, est souvent incomplète et structurée en fonction de leur futur rôle de femme au foyer soumise à la volonté de son mari. Si les femmes, à partir des bouleversements de 1789, veulent changer leur condition et revendiquer l'égalité juridique entre les sexes, ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle qu'elles pourront obtenir des améliorations à leur condition, mais il faudra attendre les mouvements féministes du XX^e siècle pour qu'un changement véritable se produise.

Dans notre mémoire il sera question du rôle assigné à la femme dans la première moitié du XIX^e siècle, siècle qui « apparaît essentiellement placé sous le signe de la différence des sexes² ». La société attribue aux hommes et aux femmes des tâches différentes ; ils ont des natures différentes et donc des rôles différents. Les nombreux bouleversements politiques que la France traverse le long du siècle alimentent à chaque fois un éveil de la conscience féminine : les femmes assistent à l'extension des droits accordés aux hommes et elles veulent avoir les mêmes possibilités qu'eux³. Toutefois, leurs revendications ne sont pas écoutées : « Un point

¹ Arthur Rimbaud, *Lettre du voyant*, à Paul Demeny, 15 mai 1871, dans *Œuvres complètes*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972, p. 252.

² Martine Reid (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, Paris, Gallimard, t. II, 2020, p. 11.

³ Nous faisons référence, par exemple, à la loi Guizot de 1833 et à l'acquisition du suffrage universel masculin en 1848. Attachons la pensée de Eugène Guinot à propos de l'extension du droit de vote : « Ainsi [...] lorsque de toutes parts les vieux préjugés s'écroulent et tombent en poussière, celui-là seul reste debout qui considère la femme comme un être secondaire et nul. Elle demeure en dehors des conquêtes de la liberté. La loi nouvelle accorde les droits politiques aux hommes de toutes les conditions, aux plus humbles, aux plus inintelligents, et la femme reste frappée d'incapacité » (Cité par Daniel Droixhe, *Liège-Paris 1848. Littérature, féminisme et*

reste commun à la Convention, au début du règne de Louis Philippe et à la seconde République, c'est que ces trois bouleversements politiques n'ont rien retenu des aspirations, pourtant de plus en plus claires, des citoyennes¹ ».

L'idée d'infériorité de la femme est soutenue dans des ouvrages médicaux qui circulent en France à partir du XVIII^e siècle. Pierre Roussel dans *Le système moral et physique de la femme* (1775) et Julien-Joseph Virey dans *De la femme sous ses rapports physiologiques, moral et littéraire* (1823), entre autres, insistent sur le rapport existant entre la faiblesse physique du genre féminin et sa faiblesse psychique et morale. La femme est considérée comme incapable d'accomplir certaines tâches, le travail intellectuel par exemple, parce qu'elle est présentée comme un être incapable de penser et de raisonner. En effet, le corps féminin est « naturellement » plus faible que celui de l'homme :

les os sont plus petits et moins durs, la cage thoracique est plus étroite ; le bassin plus large impose aux fémurs une obliquité qui gêne la marche, car les genoux se touchent, les hanches se balancent pour retrouver le centre de gravité, la démarche est vacillante et incertaine. Voilà pour le squelette. Le reste ne vaut guère mieux : les tissus « spongieux » et humides s'enflamment aisément, la peau est plus fragile, les muscles et les fibres sont mous et grêles, le cerveau est petit surtout dans la zone frontale et au cervelet. La seule supériorité féminine, c'est la ramification plus poussée des vaisseaux et des nerfs, ce qui donne à la femme une sensibilité « exquise » (laquelle contient ailleurs le meilleur et le pire comme on verra) ; les organes des sens ont une activité plus intense. Toutefois, dès 1803, Moreau refuse aux femmes l'ampleur et l'acuité de la vue et de l'ouïe qui sont « les portes de l'intelligence »².

Les découvertes sur les organes sexuels et le cycle menstruel qui se font autour des années quarante du XIX^e siècle, renforcent davantage les idées sur la faiblesse psychologique naturelle de la femme. Ces études prouvent que les femmes ne peuvent pas participer à la sphère publique : leur nature ne leur permet pas de « survivre » dans cette espace. La faiblesse et la délicatesse qui font partie du caractère des femmes les relèguent dans un espace protégé : dans l'espace public, elles risquent d'être détruites, ou pire, de se masculiniser, perdant leurs caractéristiques de beauté et de pureté. Il est préférable qu'elles restent à la maison en respectant la mission sacrée que leur a assigné la nature.

Révolution, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, 2003. En ligne : <https://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/droixhe080303.pdf>.

¹ Roger Bellet, « Remarques sur le statut juridique de la femme au XIX^e siècle », dans Roger Bellet (dir.), *La femme au XIX^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1979, p. 7.

² Yvonne Knibiehler, « Les médecins et la « nature féminine » au temps du Code civil », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, n° 4, 1976, p. 829-830.

Lors de la Révolution de 1789 les femmes avaient caressé l'espérance de l'égalité entre les sexes et l'espoir de pouvoir jouer un rôle plus actif en société, mais les événements postérieurs tels que la Terreur, l'avènement de Napoléon, la promulgation du Code Civil, la Restauration et la révolution de 1848 retardent l'affranchissement féminin. Entre 1789 et 1793 les femmes ont accès à l'espace public : elles participent activement aux cortèges, aux fêtes et aux événements insurrectionnels, elles ouvrent aussi des clubs politiques. En 1791, paraît la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges qui, écrite sur le modèle de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789), est le premier document à invoquer l'égalité juridique des femmes et des hommes. Robespierre, qui « assimilait la plupart des femmes [...] à ses adversaires politiques les plus enragés¹ », ferme les clubs féminins au mois d'octobre de 1793. Au mois de novembre, Jeanne-Marie Roland et Olympe de Gouges, symboles d'un républicanisme au féminin, sont guillotines pour s'être immiscées dans les affaires de la République.

[Cette] virago, la femme-homme, l'impudente Olympe de Gouges qui la première institua des sociétés de femmes, abandonna les soins de son ménage, voulut politiquer et commit des crimes... Tous ces êtres immoraux ont été anéantis sous le fer vengeur des lois. Et vous [républicaines] voudriez les imiter ? Non ! Vous sentirez que vous ne serez vraiment intéressantes et dignes d'estime que lorsque vous serez ce que la nature a voulu que vous fussiez. Nous voulons que les femmes soient respectées, c'est pourquoi nous les forcerons à se respecter elles-mêmes².

Pour respecter leur nature et pour les aider à se respecter elles-mêmes, la législation les éloigne de la sphère publique. Le Code Civil de 1804 affirme la hiérarchisation des sexes dans la société, l'homme devient le patron de la femme : « le mari doit protection à la femme, la femme obéissance à son mari³ ». Le mariage, imposé par les parents, est une cage⁴, une « forme de

¹ Roger Bellet, « Remarques sur le statut juridique de la femme au XIX^e siècle », art. cit., p. 6.

² Pierre Gaspard Chaumette, « Discours à la Commune de Paris », *Révolutions de Paris*, n° 216, 27 brumaire an II (17 novembre 1793).

³ Article 213 du Code Civil. C'est seulement en 1970 que à l'homme et à la femme est reconnue une participation égalitaire dans la direction morale et matérielle de la famille.

⁴ Voir la résignation avec laquelle Marie d'Agoult consentit à son mariage. « Les propositions de mariage, les entrevues continuaient et me devenaient tout à fait insupportable. Un jour, je ne saurais trop dire par quelle suite de réflexions, j'en vins, à part moi, à la résolution bien arrêtée d'y mettre fin. Je fus trouver ma mère, et lui exprimant la répugnance extrême que j'éprouvais pour le rôle qui m'était assigné dans les préliminaires d'un acte où je ne voyais autre chose que l'accomplissement nécessaire, mais indifférent d'un devoir, je la conjurai, à la première demande qui lui serait faite, de se concerter avec mon frère, puis de dire *oui* ou *non* sans m'en parler, promettant de ratifier ce *oui* prononcé par deux personnes d'un jugement sûr et que je reconnaissais, en toute manière, infiniment supérieur au mien » (Marie d'Agoult, *Mémoires, souvenirs et journaux de la comtesse d'Agoult*, éd. Charles Dupêchez, Paris, Mercure de France, 2007, p. 197). D'après son opinion le mariage arrangé est la cause même de l'appauvrissement moral de la noblesse française : « Parmi les causes multiples qui ont amené l'abaissement de la noblesse française, il en est une qui échappe aux politiques, mais qui les physiologistes devront signaler : c'est la funeste tradition des mariages sans amour. La nature offensée se venge, par l'abâtardissement des races, de ces unions cupides, où ni le cœur, ni le sens même n'ont de part » (Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, Paris, Pagnerre, 1849, p. 139).

prostitution légale¹ ». Aux femmes mariées est assigné le même statut que celui des mineurs, des criminels politiques et des débiles mentaux². Avec le Code Civil, Napoléon veut protéger la famille et les successions ; il fait de la femme la protectrice de la famille mais il la soumet à des lois plus sévères que celles imposées à l'homme. Un exemple nous est donné par les lois qui règlent la punition infligée à la femme en cas d'adultère. Si c'est l'homme qui trompe sa femme il doit seulement payer une amende. Si c'est la femme qui trompe son mari elle peut être emprisonnée de 3 mois jusqu' à 2 ans. La Restauration ne se montre guère soucieuse de la condition des femmes : « elle abroge la loi sur le divorce en 1816 et rétablit la pleine autonomie de l'époux³ ».

Autour des années trente du XIX^e siècle, les théories saint-simoniennes commencent à circuler à l'intérieur de la société française et les femmes, intéressées par le nouveau rôle que cette idée leur assigne, contribuent à l'essor du groupe saint-simonien. Si Prosper Enfantin n'attribuait aux femmes qu'un rôle spirituel, il sera obligé de féminiser ses théories par la suite⁴. La pensée saint-simonienne favorise la naissance des premiers journaux féministes, tels que *La Femme Libre* en 1832. Dans ce journal, les collaboratrices réclament l'anéantissement de toute hiérarchie sociale, elles voient les peuples s'agiter pour leur liberté et elles pensent pouvoir prétendre aux mêmes idéales.

Lorsque tous les peuples s'agitent au nom de la liberté et que le prolétaire réclame son affranchissement, nous, femmes, resterons-nous passives devant ce grand mouvement d'émancipation sociale qui s'opère sous nos yeux. Notre sort est-il tellement heureux que nous n'ayons rien aussi à réclamer ? La femme, jusqu'à présent, a été exploitée, tyrannisée. Cette tyrannie, cette exploitation doit cesser. Nous naissons libres comme l'homme et la moitié du genre humain ne peut être, sans injustice, asservie à l'autre. [...] Élevons la voix, réclamons notre place dans la cité, dans le temple nouveau qui reconnaît à la femme des droits égaux aux droits de l'homme⁵.

La révolution de 1848, dont nous allons parler plus loin, porte avec elle une nouvelle vague de revendications civiles et politiques et l'espérance d'une révolution sociale qui touche toutes les classes et tous les sexes. Il ne sera pas ainsi.

¹ Martine Reid, *Femmes et littérature*, op. cit., t. II, p. 13.

² L'article 1124 du Code Civil de 1804 affirme que « Les personnes privées des droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux ». Aux femmes il n'est pas permis de : accéder aux lycées et aux universités, signer un contrat, gérer leurs biens, travailler sans l'autorisation du mari, toucher elles-mêmes leur salaire, voyager à l'étranger sans autorisation. Elles subissent une exclusion totale des droits politiques et les filles-mères et les enfants naturels n'ont aucun droit.

³ Martine Reid, *Femmes et littérature*, op. cit., t. II, p.13.

⁴ « La femme n'aura pas de rôle public, ne dirigera pas, ne concevra pas. La femme serait-elle donc plus puissante que l'homme ? oui religieusement, non politiquement ; oui quand il s'agira de rappeler le but, non quand il faudra concevoir et diriger les moyens de l'atteindre ; oui comme sybille révélant l'avenir, non s'il faut exécuter le mouvement social qui doit le réaliser » (Lettre d'Enfantin à Duveyrier, 29 août, cité par Laure Adler, *À l'aube du féminisme : les premières journalistes (1830-1850)*, Paris, Patelyot, 1979, p. 25).

⁵ Jeanne Victoire Déroin, « Apostolat des femmes. Appel aux femmes », *La Femme libre*, 1 janvier 1832.

Les requêtes de la période portent sur le mariage, le divorce¹, l'indépendance par le travail, la liberté au travail mais c'est dans l'éducation équitable que les femmes voient une possibilité de s'affranchir. D'après sa conception de l'être féminin, le XIX^e siècle craint, encore plus que les siècles précédents, les femmes savantes et essaie par tous les moyens de leur ôter une instruction approfondie dans des domaines tels que la littérature, l'histoire et la philosophie. L'éducation de la femme suit les idées de l'*Émile* (1762) de Jean-Jacques Rousseau qui, dans le chapitre du traité consacré à l'éducation de Sophie, affirme : « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utile ou se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes de tous les temps. Tant qu'on ne remontera pas à ce principe, on s'écartera du but² ». L'éducation féminine, conçue en fonction du rôle d'épouse et de mère, est sensiblement différente de celle des hommes : les filles doivent connaître leurs devoirs et se préparer à leur mission future. Dès qu'une femme apprend à être dévote et une mère attentive elle est jugée assez instruite. Évidemment, il existe une différence dans l'éducation selon la classe sociale d'appartenance. À la femme de l'élite, aristocrate et bourgeoise, est réservée une instruction qui la rende apte à la vie en société³ : elle fréquente les théâtres et se tient au courant des nouveautés littéraires mais à cause de son éducation superficielle « dans la rectitude inflexible de ses vues bornées, elle écarte rudement l'idéal, discute l'enthousiasme, ramène les essors du cœur et de la pensée aux prudences mesquines d'une moralité vulgaire⁴ ». Les femmes des classes pauvres n'ont presque aucun accès à l'instruction, celle-ci leur sera garantie seulement après l'approbation de la loi Ferry en 1882.

¹ L'accès au divorce, qui avait été rendu possible à partir de 1792, sera aboli en 1816 et ne sera rétabli qu'en 1884.

² Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation (Nouvelle édition revue avec le plus grand soin d'après les meilleures textes)* (1762), Paris, Garnier frères, 1924, p. 440.

³ « Puisque j'ai parlé de ma science, je m'arrêterai un moment à considérer en quoi elle consistait et quelle était alors l'instruction des jeunes filles de la meilleure noblesse dans la maison d'éducation la plus renommée de France [le couvent du Sacré Cœur]. Dans la distribution du temps consacrée aux études, la plus notable part revenait aux talents dits d'*agrément*. Il était entendu qu'une demoiselle bien élevée, lorsqu'elle entrait dans le monde, devait avoir appris avec ou sans goût, avec ou sans dispositions naturelles, la danse, le dessin, la musique, et cela dans la prévision d'un mari. [...] Le mari, le mari conjectural, et de qui on ne saurait, grâce aux coutumes françaises, se former aucune opinion, est, dans les éducations françaises des jeunes filles, ce que l'on pourrait appeler en langage stratégique l'*objectif* des parents et des institutrices ». Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 152-153.

⁴ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 142. La femme bourgeoise, qui doit être cultivée pour être à la mode, est souvent ridiculisée : « La femme à la mode se doit maintenant d'être cultivée. Entrez au petit matin dans la chambre d'une bourgeoise d'une trentaine d'années. Grâce à la veilleuse du flambeau d'un petit amour, vous distinguerez entre les plumes, les fleurs et les pierreries, des quantités des livres. Au-dessous du kachemire suspendu à la patère sur un bureau très encombré vous trouverez des extraits d'ouvrages et même des manuscrits commencés. [...] Une grande partie de sa journée se passe à s'habiller. [...] Mais pour meubler intelligemment ses conversations, elle va à toutes les expositions : Horace Vernet, Scheffer, Delacroix. Complètement grisée, elle ne prend qu'un dîner rapide car « elle aime à penser » » (Suzanne, *La femme et la mode*, cité par Laure Adler, *À l'aube du féminisme*, op. cit., p. 79).

Le XIX^e siècle se caractérise par une prise de conscience des femmes : elles revendiquent une participation plus active dans une société qui leur bâtit un monde dans lequel leur influence est limitée à l'univers familial et matrimonial. Les femmes se veulent de plus en plus conscientes de leur pouvoir et commencent à réclamer leurs droits. Elles le font souvent par le biais de l'écriture. Aborder des thématiques sociales et politiques par la voie écrite correspond à rompre les limites imposées au sexe féminin et contraster l'idée selon laquelle « la nature [...] a refusé à la femme toute sérieuse capacité intellectuelle¹ » et qui veut que « les hommes accouchent des livres, les femmes des enfants² ».

Jamais, peut-être, on ne s'est autant occupé de la destinée des femmes qu'on ne l'a fait de nos jours. Des voix éloquents ont chanté ses douleurs sur un mode nouveau qui nous a fait tressaillir ; elles ont protesté contre son abaissement, contre l'iniquité de la tyrannie qu'elle subit encore au sein d'une religion qui a proclamé son égalité. De hardis penseurs ont osé parler de ses droits ; ils ont poussé l'audace jusqu'à tenter en sa faveur une révolution sociale. Un grand nombre de femmes se sont précipitées vers les horizons qu'on leur ouvrait ; elles ont voulu s'affranchir, conquérir leur place au soleil ; elles ont secoués leurs chaînes ; elles ont essayé de s'associer et de s'unir dans un but de commune délivrance ; elles ont prêché la religion nouvelle qui leur assignait dans la société des fonctions jusque-là uniquement et arbitrairement réservées à l'homme³.

I.II *La femme-auteur au XIX^e siècle*

C'est peut-être, du reste, un des phénomènes les plus remarquables de notre époque que celui des auteurs féminins qui parlent pour dire quelque chose. Autrefois, la femme écrivait pour écrire, quand sa position sociale lui laissait former son goût dans les loisirs littéraires d'une condition aristocratique. [...] Mais, au XIX^e siècle, les femmes auteurs, représentantes de notre société démocratique, sortent de tous les rangs. Sans aïeules dans l'histoire des lettres, elles sont nées d'elles-mêmes, et trainent souvent leur parole novice à la remorque de l'idée⁴.

Au XIX^e siècle, la femme prend conscience de son rôle social. À l'aide de l'écriture elle veut faire pénétrer ses idées dans la société. Le statut d'écrivaine n'est pourtant pas réglé à l'époque, comme en témoigne l'instabilité lexicale pour désigner la femme qu'écrit : auteure, autrice⁵, auteuse, auteresse, sont toutes des formes pour l'appeler.

¹ Comte d'Haussonville, « Madame Ackermann », *Revue des deux mondes*, 15 novembre 1891.

² Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 33.

³ Marie d'Agoult, *Lettres écrites d'une cellule* (6 novembre 1841), dans *Mémoires*, éd. cit., p. 704.

⁴ Julie Daubié, *La Femme pauvre au XIX^e siècle*, Paris, Guillaumin, 1866, p. 317.

⁵ « La création de l'Académie française est pour beaucoup dans la grande entreprise de masculinisation du français. [...] L'un des cas de masculinisation le plus intéressant, c'est la disparition du terme « autrice ». Avec le même radical – le latin *auctor* – on avait créé plusieurs mots : « acteur/actrice » et « auteur/autrice ». On voit bien le

Comment appeler une créature dont le sein, destiné à allaiter des enfants et à renfermer des joies maternelles, demeure stérile et ne bat que pour des sentiments d'orgueil, dont la bouche, faite pour livrer passage à de tendre accents, s'ouvre pour prononcer de hardies et bruyantes paroles, dont les yeux, créés pour être doux et ignorants, sont pensifs, sévères, et, quand certains éclairs les illuminent, laissent voir d'effrayantes profondeurs, enfin dont toutes les facultés et tous les organes ont pris une destination contraire à celle qui leur était assignée, comment appeler une pareille créature ? En vérité, je ne crois pas qu'il y ait dans la langue qui se parle et même dans celle qui s'écrit un nom qui puisse lui convenir¹.

S'il n'existe pas un substantif pour la désigner c'est parce que le travail intellectuel ne lui appartient pas. Nous l'avons compris, la femme, pour des raisons naturelles et biologiques, ne peut pas ambitionner à la sphère littéraire ; elle doit préserver ses caractéristiques et ses grâces². La femme intellectuelle « perdrait ses qualités de dévouement aux autres et d'humilité, elle se laisserait corrompre par le goût de la gloire et la vanité personnelle, et trouverait bientôt malheureuse et insupportable la condition qui lui est faite. Son tort peut se résumer en quelques mots : elle a la prétention de vivre pour elle-même³ ». Celle qui tente la carrière dans les lettres se fait homme, mais un « homme manqué⁴ ». Les critiques de la période pensent à un autre terme pour désigner la prétendue masculinité d'une pareille « créature », et ils le trouvent dans le mot de dérivation anglaise *bas-bleu* : « j'aime ce nom, qui ne signifie absolument rien, par cela seul qu'il dénonce cette espèce féminine par un mot du genre masculin. [...] du moment qu'une femme est bas-bleu, il faut absolument dire d'elle : il est malpropre, il est malfaisant, il est une peste⁵ ». Ce terme, qui a une connotation péjorative, sert à désigner les femmes de lettres qui veulent s'occuper de questions jusqu'alors réservées aux hommes : « Bas-bleu : Terme de mépris pour désigner toute femme qui s'intéresse aux choses intellectuelles. Citer Molière à l'appui : « Quand la capacité de son esprit se hausse »⁶ ». Barbey d'Aurevilly affirme que le bas-bleu est « la femme littéraire. C'est la femme qui fait métier et marchandise de littérature.

parallèle de construction. Et puis, pouf, « autrice » a disparu. Mais pas « actrice » ... Quelle est cette magie ? En réalité, ce n'est pas seulement le mot autrice qui a disparu, au passage on a carrément rayé des manuels les femmes qui écrivaient » (Titou Lecoq, *Les grandes oubliées*, op. cit., p. 144-146).

¹ Paul Gaschon de Molènes, « Simples essais d'histoire littéraire. I. Les femmes poètes », *Revue des Deux Mondes*, vol. 31, 1842, p. 53.

² Dans la lettre qu'il pose en ouverture de son œuvre, Barbey d'Aurevilly dit avoir voulu dédier son livre à Monsieur Bottin-Desyilles, parce qu'il est sûr qu'ils partagent la même opinion : « « vous devez avoir sur les femmes les idées qu'ont sur elles les esprits délicats, discernant, qui les aiment et qui ne veulent pas les voir se déformer dans des ambitions, des efforts et des travaux mortels à leur grâce naturelle, et même à leurs vertus... [La supériorité] de la femme est dans un charme qui n'est ni la Littérature, ni l'Art, ni la Science. Elle est dans ce qui nous fait tourner la tête » (Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes, tome V : Les Bas-bleus* (1878), Genève, Slatkine Reprints, 1968, p. VII).

³ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 46.

⁴ « Les femmes qui écrivent ne sont plus des femmes. Ce sont des hommes – du moins de prétention – et manqués ! » (Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. XI).

⁵ Frédéric Soulié, *Physiologie du bas-bleu*, Paris, Aubert-Lavigne, 1841, p. 6.

⁶ Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues* (1913), éd. Claudine Gothot-Mersh, Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », 2017, p. 20.

C'est la femme qui se croit cerveau d'homme et demande sa part dans la publicité et dans la gloire¹ ». Il ne nie pas à la femme toute possibilité d'écriture, il lui nie seulement cette volonté de revendiquer un rôle d'écrivaine : les femmes ne veulent plus considérer l'écriture comme un « honnête passe-temps », mais comme un véritable métier. Écrire devient une manière de gagner de l'argent, de conquérir son indépendance et de se créer une place dans l'espace public. D'après l'opinion de Barbey d'Aurevilly, qui est celle de la plupart des critiques de la période, la femme peut écrire mais elle doit se consacrer à des genres littéraires propres à sa nature : les mémoires, les romans sentimentaux, les épistolaires, les contes pour les enfants en sont des exemples ; surtout elle ne doit pas ambitionner à la gloire littéraire².

L'initiatrice de la figure de la femme auteur moderne est, bien évidemment, Madame de Staël. Cette femme au « cerveau d'homme » conçoit pour les femmes la possibilité d'exprimer publiquement leur opinion. Madame de Staël, avec ses contemporaines Félicité de Genlis et Constance Pipelet, interroge la condition des femmes en littérature par le biais de la fiction, de l'essai et de la poésie. Dans *De la littérature* (1800), et plus précisément dans le chapitre « Les femmes qui cultivent les lettres », l'écrivaine de Coppet « historicise la présence des femmes en littérature³ ». Elle démontre que la situation de la « femme [qui] publie un livre⁴ » s'est aggravée par rapport à l'Ancien Régime. À cette époque la grande difficulté de la femme auteur était de réussir à concilier « les contraintes imposées par le genre et la classe sociale⁵ » d'appartenance. La monarchie demande aux femmes d'éviter les tâches discordantes avec leur nature et de respecter les lois de la morale imposée à leur sexe : « Il étoit néanmoins difficile aux femmes de porter noblement la réputation d'auteur, de la concilier avec l'indépendance d'un rang élevé, et de ne perdre rien, par cette réputation, de la dignité, de la grâce de l'aisance et du naturel qui devoient caractériser leur ton et leurs manières habituelles⁶ ». Au moment où s'instaure le gouvernement républicain et démocratique, il serait naturel que « la littérature proprement dite devînt le partage des femmes » et il serait « très raisonnable d'encourager les femmes à cultiver leur esprit, afin que les hommes puissent s'entretenir avec elles des idées qui

¹ Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. XII.

² La plus grande gloire pour une femme est qu'on ne parle pas d'elle, disait Périclès, un homme dont on a beaucoup parlé (C'est nous qui traduisons de l'italien : « "La massima gloria per una donna è che non si parli di lei" disse Pericle, un uomo di cui si è parlato molto ». Virginia Woolf, *Una Stanza tutta per sé*, Roma, Newton Compton editori, 2021, p. 72).

³ Martine Reid, « Genlis, Pipelet, Staël : La figure de la femme auteur au lendemain de 1789 », dans Éliane Viennot, (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 116.

⁴ Germaine de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800), éd. Axel Blaesckhe, Paris, Classiques Garnier, 1998, p. 326. Dans son étude (« Genlis, Pipelet, Staël ») Martine Reid remarque que Madame de Staël n'utilise jamais l'expression « la femme auteur » et qu'elle fait toujours recours à des périphrases telles que « femmes qui cultivent les lettres », « femme qui publie un livre », etc.

⁵ Martine Reid, « Genlis, Pipelet, Staël », art. cit., p. 116.

⁶ Germaine de Staël, *De la littérature*, éd. cit., p. 327.

captiveroient leur intérêt¹ ». Cependant, la Révolution a transformé la difficulté relevant de la conciliation des tâches « en quasi-impossibilité », les hommes voulant abaisser la femme à « la plus absurde médiocrité² ». Madame de Staël ne plaide pas en faveur de l'égalité totale, elle imagine plutôt un partage « des activités littéraires selon le sexe³ ». Les femmes peuvent prétendre à faire de la littérature mais en respectant la différence sexuelle. Autrement dit, « les femmes font de la littérature *en tant que femme*, c'est-à-dire différemment des hommes⁴ ». Félicité de Genlis soutient pour sa part que « les hommes de lettres ont sur les femmes une supériorité de fait qu'il est assurément impossible de méconnaître et de contester⁵ », toutefois il est indéniable que certains genres sont plus propres aux femmes qu'aux hommes et qu'il faudrait se questionner sur la place qu'elles occupent « dans la constitution du « canon » littéraire⁶ ».

L'année 1830 marque le début de l'âge d'or de la femme auteur. Le développement rapide de la presse bouleverse les « pratiques de lecture et d'écriture », et favorise une « démocratisation de la littérature⁷ » : les femmes profitent de ces nouvelles conditions pour augmenter leur présence dans le domaine du livre et de l'édition. Influencée par la philosophie saint-simonienne, l'écrivaine commence à s'intéresser aux questions sociales. L'éducation, la condition féminine et les difficultés des autres oubliés de la société sont au centre de ses œuvres. Elle s'identifie dans l'exclusion, s'intéresse à la cause des pauvres, des artistes, des faibles et décrit le « mal du siècle » qui afflige ces catégories sociales. Ces questions sont soulevées d'abord dans des romans, genre qui au début du siècle, et jusqu'aux premières publications de Balzac, est considéré comme genre mineur et donc accessible aux femmes. Les romans féminins de la période posent au centre la question féminine en présentant souvent l'histoire de jeunes filles mal-mariées et malheureuses qui échappent à leur vie conjugale pour poursuivre un rêve d'amour qu'elles trouvent dans la figure de l'amant. Dans ces romans sentimentaux, où l'on sent l'*odor di femmina*⁸, les femmes auteurs représentent en réalité la société de leur époque et elles dénoncent les inégalités, les injustices, les souffrances de certains milieux de la société. Présenter la condition de la femme dans le mariage revient à présenter la condition de la femme dans la société. Revendiquer l'égalité dans le mariage correspond à revendiquer

¹ *Ibid.*, p. 327-328.

² *Ibid.*, p. 328.

³ Martine Reid « Genlis, Pipelet, Staël », art. cit., p.117.

⁴ *Ibid.*, p. 123.

⁵ Félicité de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres et comme auteurs ; ou précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811, p. III.

⁶ Martine Reid « Genlis, Pipelet, Staël », art. cit., p.119.

⁷ Martine Reid, *Femmes et littérature*, op. cit., t. II, p. 47.

⁸ Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. XXII.

l'égalité dans la société : « En posant la thèse de l'Égalité entre les époux, implicitement, du même coup, Mme Sand appelait toutes les autres égalités¹ ». Les œuvres des femmes sont souvent ridiculisées parce que la critique y voit une prédominance du récit de soi et du sentimentalisme, mais comme le dit Colette avec humour dans *La naissance du Jour* : « Homme, mon ami, tu plaisantes volontiers les œuvres fatalement autobiographiques de la femme. Sur qui comptais-tu donc pour te la peindre, te rabattre d'elle les oreilles, la desservir auprès de toi, te laisser d'elle à la fin ? Sur toi-même ?² ». C'est aux femmes de parler de leur réalité. Elles veulent présenter leur époque et elles veulent le faire de leur point de vue. La femme, aussi bien que l'homme, est un témoin de son temps, elle peut et elle doit donner sa vision de la contemporanéité.

Mais si l'activité littéraire est contrastée par les lois, par la morale et par les idées de l'époque, comment une femme peut-elle devenir une écrivaine ? Pour faire de la littérature il faut avoir une instruction, une « chambre à soi », de l'argent et le courage de publier. Il n'est donc pas anodin que la plupart des femmes qui écrivent à l'époque soient issues des classes de l'aristocratie ou de la bourgeoisie. L'instruction, nous l'avons vu, était fortement limitée pour les femmes ; beaucoup d'entre elles apprennent en autodidactes. Un topos récurrent dans les mémoires des femmes est, en effet, celui des lectures en cachette : les jeunes filles de la haute société s'instruisent grâce aux livres conservés dans la bibliothèque familiale³. « Avoir une chambre à soi » correspond à avoir du temps pour soi, à être capable de se créer un espace pour écrire, dans le silence, sans être interrompue. Pour faire cela, la femme devrait abandonner pendant un moment ses tâches domestiques. De là l'idée qu'une femme écrivaine est une menace pour la famille, et donc pour la société⁴.

¹ *Ibid.*, p. XV.

² Béatrice Slama, « Femmes écrivaines », dans Jean-Paul Aron, *Misérable et glorieuse la femme du XIX^e siècle*, Paris, Foyard, 1980, p. 226.

³ « La sève de la jeunesse montait ; avec elle, des curiosités infinies. Il y avait dans un petit boudoir proche du salon [...] une armoire ou placard, fermée d'un grillage en fil de fer que doublait une soie verte fanée. Cette armoire renfermait, sur des tablettes, un assez grand nombre de livres en petits formats très variés., fort joliment reliés, mais dont aucun n'avait été choisi en vue d'une bibliothèque de demoiselle. Jamais on ne m'avait défendu de lire ces livres, mais quelque chose me disait qu'ils devaient m'être interdits ». Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 111.

⁴ Les savoirs médicaux de l'époque soutiennent que le développement du cerveau se ferait au détriment de la matrice, de là l'idée que les femmes écrivaines ne font pas des enfants comme les autres. Marie d'Agoult est évidemment contraire à cette pensée et affirme : « Les devoirs de la maternité sont compatibles avec les grandes pensées, mais ne sauraient s'allier aux goûts frivoles. Une femme en allaitant son fils, peut rêver avec Platon et méditer avec Descartes. Son humeur en sera plus sereine, les qualités de son lait n'en seront point altérées. Mais qu'elle se pare, se farde, veille, danse, intrigue, son sang s'échauffe, sa bile s'irrite, ses mamelles tarissent, son enfant pâtit ; elle devient haïssable et ridicule. Pourquoi donc les hommes de nos jours redoutent-ils si fort une femme philosophe, et souffrent-ils avec tant de complaisance une femme coquette ? » (Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 27).

La publication est un moment périlleux pour l'écrivaine. Il existe une différence entre l'acte de publier pour un homme et pour une femme. Publier, c'est se rendre public. Or, il est évident qu'il existe une différence entre « homme public » et « femme publique ». De là, les nombreuses plaintes par rapport à la femme qui publie, surtout au long du XIX^e siècle. L'homme craint pour la femme le hasard du jugement : aux hommes pouvait « déplaire de voir les êtres qu'ils étoient chargés de protéger, leurs femmes, leurs sœurs, ou leurs filles, courir les hasards des jugemens du public, ou lui donner seulement le droit de parler d'elles habituellement¹ ». La femme qui doit se défendre des calomnies suscitées par son œuvre encourt en « un désavantage de plus ; se justifier, un bruit nouveau² ». En plus de cela, la gloire littéraire est contraire à la nature féminine et surtout est perçue comme une menace pour l'autorité masculine : « la gloire même peut être reprochée à une femme, parce qu'il y a contraste entre la gloire et sa destinée naturelle. [...] Les hommes d'esprit, étonnés de rencontrer des rivaux parmi les femmes, ne savent les juger, ni avec la générosité d'un adversaire, ni avec l'indulgence d'un protecteur³ ». C'est pour éviter ces critiques et le discrédit familial qui en dériverait que les femmes font souvent recours au pseudonyme :

L'aspect de la malveillance fait trembler les femmes, quelque distinguées qu'elles soient. Courageuses dans le malheur, elles sont timides contre l'inimitié ; la pensée les exalte, mais leur caractère reste foible et sensible. La plupart des femmes auxquelles des facultés supérieures ont inspiré le désir de la renommée, ressemblent à Herminie revêtue des armes du combat⁴.

Beaucoup d'écrivaines se posent en tant qu'exemples à suivre, elles racontent leur vie pour montrer à leurs contemporaines quel est le chemin à parcourir. Toutefois, il existe des femmes écrivaines qui vivent une contradiction intérieure : elles vivent dans l'ombre de l'homme et veulent être acceptées pour lui. L'itinéraire qu'elles parcourent leur fait prendre conscience de la souffrance et des difficultés qu'il faut affronter pour s'affirmer dans un monde d'hommes. C'est « comme si les femmes n'arrivaient pas à se libérer vraiment de ce modèle du « cerveau masculin » qu'elles combattent⁵ ». La société instille dans les femmes un sentiment d'infériorité, les fait sentir illégitimes et elles acceptent l'idée que le talent littéraire est lié à des circonstances particulières qui ne sont pas disponibles pour elles⁶.

¹ Germaine de Staël, *De la littérature*, éd. cit., p. 327.

² *Ibid.*, p. 334.

³ *Ibid.*, p. 332.

⁴ *Ibid.*, p. 334.

⁵ Béatrice Slama, « Femmes écrivaines », art. cit., p. 240.

⁶ « Disons-le : l'homme, enflé d'un orgueil sacrilège, / rougit d'être égalé par celle qu'il protège ; / pour ne trouver en nous qu'un être admirateur, / sa voix dès le berceau nous condamne à l'erreur ; / moins fort de ce qu'il sait que de notre ignorance, / il croit qu'il s'agrandit de notre insuffisance, / et, sous les vains dehors d'un respect affecté, / il ne vénère en nous que notre nullité » (Constance de Salm, « L'Épître aux femmes », dans *Œuvres complètes de madame la princesse Constance de Salm*, Paris, Firmin Didot, t. I, 1842, p. III-IV).

Les écrits des femmes, qui pleuvent comme grêle de notre temps, me rendent confuse de ma qualité de femme. C'est d'une médiocrité à dégoûter de l'espèce, et plus que jamais je trouve que la réputation de femme auteur n'est point désirable, car elle donne un brevet d'incapacité bien plus souvent que d'éternité ! même dans ce cas, cette réputation n'est bonne que dans le passé. De notre vivant, elle nous isole de notre sphère, de nos affections, de notre genre ; nous devenons ni homme ni femme. Que pensez-vous de tout ceci ? notre mission est si belle ailleurs¹!

Laure de Surville, sœur de Balzac, refuse la publication à son sexe et pourtant elle publie. Cette contradiction est présente aussi dans les œuvres d'autres écrivaines, Madame de Genlis, Madame Cottin et Sophie Ulliac-Trémadeure² entre autres ; dans leurs œuvres elles dissuadent les femmes d'écrire et de lire des romans car ces derniers auraient un effet corrupteur sur leur esprit parce qu'en les faisant rêver d'aventures romanesques, ils les rendraient insatisfaites de leur vie ordinaire et monotone.

« Des romans passionnés popularisent une idée et la font passer plus vite dans les idées et dans les mœurs que la plus crâne et la plus cambrée des théories³ ». Barbey d'Aurevilly craint l'effet que les romans des femmes pourraient avoir sur le genre féminin. La littérature est véhicule d'idées, et en vue de sa diffusion de plus en plus croissante, elle est considérée comme un art dangereux. Si les écrivaines commencent à traiter de questions sociales, philosophiques, historiques et politiques en s'adressant aux autres femmes, elles pourraient réveiller leur volonté d'émancipation. L'homme craint la femme qui se fait savante, il se voit menacé par cette créature capable de bouleverser la société. « Les femmes écrivaines sortent de la sphère de la reproduction et de leur rôle de procréatrices et entrent dans celle de la production et de la création : elles ne se vouent plus à la survie de l'espèce, mais elle prétendent vivre en tant qu'individus autonomes⁴ ». Une femme, quand elle écrit, utilise des capacités intellectuelles qui sont similaires à celles des hommes démontrant ainsi qu'elle n'est pas inférieure à eux. La question de l'égalité entre hommes et femmes devient donc centrale ; si la femme peut écrire comme un homme, ne peut-elle pas accéder à des rôles qui, jusqu'à ce moment, relevaient de la compétence masculine ? Tous les moyens que la société emploie pour garder les femmes loin de la littérature sont une manière de maintenir la supériorité des hommes. Virginia Woolf soutient que les femmes ont toujours eu une fonction de miroir avec le pouvoir de refléter une image dédoublée de l'homme qui s'y reflète. Si la femme commence à se révolter, à dire la

¹ Laure de Surville [de Balzac], lettre du 6 juin 1834, dans *Lettres à une amie de province (1831-1837)*, éd. A. Chancereau, J.N. Faure Biguet, Paris, Plon, 1932, p. 141-142.

² La citation qui suit exemplifie le détachement de Sophie Ulliac-Trémadeure par rapport aux ambitions de ses contemporaines : « La pensée qui dominait toutes les autres était celle-ci : « Renoncer à remplir le rôle si noble de la femme pour postuler tous les emplois, toutes les charges que, dans l'État, les hommes se sont réservés » (Sophie Ulliac-Trémadeure, *Souvenirs d'une vieille femme*, Paris, E. Millet, 1861, p. 62).

³ Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. XV.

⁴ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 32.

vérité, la figure de l'homme dans le miroir se rétrécit¹. De là la volonté des hommes de rabaisser les femmes écrivaines, de les ridiculiser, de les effacer.

I.III *Les oubliées de l'histoire littéraire*

Cela n'empêche qu'au XIX^e siècle beaucoup de femmes écrivent et publient. Leur production varie le long du siècle : au début elles s'illustrent surtout dans des romans et dans des genres considérés principalement comme féminins, tels que des manuels didactiques, des mémoires, des récits épistolaires. À la suite des changements politiques et des nouvelles attitudes de la femme auteur, elles commencent à s'intéresser aussi à la poésie, élégiaque et didactique, et à des genres plus spécifiquement masculins tels que les écrits moraux, politiques ou philosophiques. En 1894, Octave Uzanne remarque que 1219 femmes sont inscrites à la Société de gens de lettres et 32 à la Société des auteurs dramatiques. Cependant, de cette pluralité de femmes « les manuels scolaires » ne retiennent, pour la plupart, que « les deux « grandes » : Mme de Staël et George Sand² ».

« L'écrivain meurt deux fois. D'abord, il meurt comme tout un chacun. Puis ce sont ses œuvres qui s'éteignent, à cause de lecteurs ingrats ou trop occupés à lire ce qui leur est contemporain, ou plus simplement parce qu'elles n'étaient pas bonnes – mais comment savoir ? [...] C'est ainsi, l'oubli, cette deuxième mort qui menace tout écrivain, est la règle commune à la quasi-totalité des écrivains³ ». Cette deuxième mort touche davantage les femmes auteurs. Bien évidemment, les femmes ne sont pas les seules oubliées de l'histoire littéraire, il existe beaucoup d'écrivains qui ont été marginalisés et qui sont tombés dans l'oubli, mais les femmes subissent une opération d'occultation bien plus marquante qui est la conséquence de leur être femme, plutôt que de la seule valeur esthétique de leurs œuvres.

Il existe en matière d'histoire culturelle – et plus encore quand il s'agit des femmes – une tendance à la perte de mémoire. Ce qui produit une histoire discontinue, empêchant les transmissions et les héritages. À chaque génération, les choses se passent comme si les femmes n'avaient pas, ou presque pas, écrit, créé, pensé et agi auparavant. C'est en raison de cet oubli qu'on tend à surestimer la nouveauté et la fécondité du XX^e siècle, en ignorant

¹ Virginia Woolf, *Una Stanza tutta per sé*, *op. cit.*, p. 59.

² Béatrice Slama, « Femmes écrivaines », *art. cit.*, p. 213.

³ Hervé Bel, « Les ensablés, quelques idées sur l'oubli en littérature », *Les univers du livre. Actualité*, 2 janvier 2014. En ligne : <https://actualitte.com/article/37115/ensables/les-ensables-quelques-idees-sur-l-oubli-en-litterature>.

le nombre de femmes qui écrivaient des romans, de la poésie, des essais, et avaient une place dans la vie littéraire et intellectuelle au siècle précédent¹.

Les femmes, malgré leur participation en société, disparaissent de l'histoire littéraire et culturelle. Cet effacement est souvent le reflet d'un préjugé qui touche le genre féminin : l'écrivaine n'a pas les facultés pour entrer dans le monde intellectuel. L'activité littéraire ne leur est pas explicitement défendue, elle est fortement découragée. Celles qui franchissent les limites et s'aventurent dans la publication font souvent l'objet de ridiculisation. À ce propos il suffit de regarder la série de caricatures représentant les bas-bleus proposées dans le *Charivari* ou les nombreux ouvrages qui visent à décrire et ridiculiser ce personnage de la femme auteur, tels que la *Physionomie du bas-bleu* (1841) de Frédéric Soulié. Les critiques se montrent sévères à leur égard, ce qui a favorisé leur effacement de l'histoire littéraire.

1. [Elles] sont incapables d'écrire sans imiter un écrivain de l'autre sexe (c'est à propos d'elles surtout qu'on peut dire avec Buffon : « Le style, c'est l'homme », remarque Mme de Girardin à propos de G. Sand).

2. Manquant d'originalité, [elles] sont à la remorque de la mode (Paul de Molènes), en sont réduites à profiter « de ces bribes de prose et de vers qui sont dans l'air » (Janin), [elles] sont « sous l'incessante menace de voir attribuer à un *teinturier* leurs œuvres les plus personnelles » (Soulié).

3. [Elles] pratiquent les petits genres (lettres ou romans).

4. [Elles] n'ont qu'un seul roman dans le ventre, leur roman intime (Sainte-Beuve sur *Valentine*).

5. [Elles] n'ont pas de langue et encore moins de style (tout le monde)².

Un autre facteur qui influence leur réception est l'importance que l'on donnait à la biographie de l'auteur. Les femmes qui ont retenu le plus d'attention sont celles qui ont conduit une vie hors de la norme. Elles sont veuves, célibataires ou séparées, ce qui leur donne plus de droits que la femme mariée. De plus leur vie désordonnée est souvent associée à des liaisons avec des hommes célèbres : Hortense Allart est rappelée pour sa liaison avec Chateaubriand, Marie d'Agoult pour sa relation orageuse avec Liszt, Louis Colet pour son rapport avec Flaubert. À partir de l'importance donnée aux relations de ces femmes, il est aisé de comprendre pourquoi les écrivaines sont souvent accusées d'imitation : les critiques ont souvent dépossédé les femmes de leur œuvre en l'attribuant à une paternité masculine³ ou ont recherché l'influence

¹ Floriane Zaslavsky, « Littérature féminine, la fin de l'âge de la discrétion », *Le Temps*, 9 mars 2019. En ligne : <https://www.letemps.ch/lifestyle/litterature-feminine-fin-lage-discretion>.

² José-Luis Diaz, « Le Magasin des Muses », *Le Magasin du XIX^e siècle*, n° 1, « La femme-auteur », 2011, p. 48.

³ Titiou Lecoq, dans son œuvre *Les grandes oubliées*, rappelle à ce propos le cas du *Brutus* de Catherine Bernard (1662-1712). Cette femme, première femme dramaturge jouée à la Comédie française, se voit dépouillée de la paternité de son œuvre quand en 1758 paraissent les œuvres complètes de Bernard de Fontenelle, où nous retrouvons le *Brutus*, qui avait été composée par Catherine Bernard, présenté comme une œuvre de Fontenelle. Ce changement de paternité de l'œuvre est imputable à Voltaire. Le philosophe est accusé, en 1730, d'avoir plagié l'œuvre *Brutus* de Catherine Bernard, plutôt que se voir définir comme plagiaire d'une femme, il se dit plagiaire de Fontenelle. De là l'idée selon laquelle le *Brutus* est de Fontenelle.

de l'homme sur leur style¹ et quelquefois ce sont les hommes mêmes qui s'en approprient². Il semble que pour l'histoire littéraire les femmes ont une existence quand elles s'expriment en tant que témoins de leurs « grands hommes³ ». Or, s'il est fréquent d'analyser une œuvre de femme en tant que produit d'une activité féminine, il faudrait pourtant considérer ces œuvres non en tant que produit d'une femme, mais en tant que produit de « gens de lettres parmi d'autres⁴ ».

D'après notre opinion, l'idée d'écrire une « histoire de la littérature féminine » est en elle-même contre-productive pour la reconnaissance des œuvres de femme. Concevoir des manuels spécifiques de l'écriture féminine correspond à enfermer les femmes dans un ghetto intellectuel qui met au centre de l'analyse le genre de l'auteur plutôt que l'objet littéraire. La similarité entre les écrits des femmes ne dérive pas de la spécificité d'une « écriture féminine », mais plutôt d'une commune « dévalorisation systématique par la critique et le public⁵ ». Penser à une analyse de la production féminine ne signifie pas constituer un nouveau territoire de l'histoire littéraire, mais plutôt à l'intégrer à cette histoire, afin d'avoir une vision plus complète du panorama intellectuel et culturel d'une époque : « poser le point de vue des femmes c'est non seulement enrichir notre perspective d'une époque ou d'un mouvement, mais modifier l'idée que nous en avons⁶ ». Chantal Jennings, par exemple, analyse le thème du « mal du siècle » tels qu'il est présenté par les femmes⁷. Elle conclut son étude en affirmant que l'intégration de ce point de vue dans l'histoire littéraire changerait la conception que nous avons du romantisme social : « la prise en compte de la spécificité du « mal du siècle » au féminin place réalisme et naturalisme dans une plus grande parenté d'esprit avec le romantisme dans son ensemble et non plus seulement avec ce qu'on a coutume de désigner comme le romantisme

¹ « Cherchez le style, vous trouverez l'homme » (Barbey), chez George Sand se sont ses amants à avoir forgé son style » (cité par Béatrice Slama, « Femmes écrivaines », art. cit., p. 220).

² Des cas exemplaires à ce sens sont M. La Messine et Juliette Lamber, auteure des *Idées antiproudhoniennes*, et Willy et Colette.

³ Michèle Touret, « Où sont-elles ? Que font-elles ? La place des femmes dans l'histoire littéraire. Un point de vue de vingtiémiste », *Fabula-LhT*, n°7, « Y a-t-il une histoire littéraire des femmes ? », Audrey Lasserre (dir.), Avril 2010. URL : <http://www.fabula.org/lht/7/touret.html>.

⁴ *Ibid.*

⁵ Chantal Bertrand-Jennings, *Un autre mal du siècle. Le romantisme des romancières 1800-1846*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, p. 16.

⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁷ Dans son livre, Chantal-Bertrand Jennings parle du « mal du siècle » qui afflige les romancières et les héroïnes des leurs romans comme d'un sentiment plus attaché à des circonstances réelles que celui qui frappe les héros masculins. Les romancières qui sortent de la retenue prescrite à leur sexe sont ridiculisées et exclues par leur époque et oubliées par les époques à venir. Fortes de leur connaissance de ce sentiment d'exclusion, les femmes épousent la cause des opprimés et des marginaux pour mieux encadrer la situation féminine et la dénoncer. Cet « autre mal du siècle » est ancré dans le réel et il ne dépend pas de raisons métaphysiques, comme c'est peut-être le cas des héros romantiques. Les femmes sont des parias de la société à cause des lois qui sont contraires à leur nature et beaucoup de femmes écrivaines de l'époque nous en donnent des exemples dans leurs œuvres : Germaine de Staël, George Sand, Claire de Duras, Stéphanie de Genlis, Sophie Cottin, Julie de Krüderer, Sophie Gay, Hortense Allart, Marie d'Agoult, Marceline Desbordes-Valmore, ou encore Flora Tristan.

social¹ ». Effacer les femmes de l'histoire, de tout type d'histoire et non seulement de l'histoire littéraire, équivaut à effacer la moitié de la population humaine et en conséquence la moitié des perspectives envisageables.

Ce silence, cet ensevelissement s'expliquent-ils par la « médiocrité » de textes rapidement « démodés » et devenus « illisibles » ? Beaucoup d'« écrivantes », peu d'écrivain, aurait dit Barthes. Peut-être est-ce les « classer » un peu vite. Faut-il d'ailleurs juger de ces œuvres par référence à de seuls critères esthétiques ? Le fait social, historique que représente cette irruption des femmes dans le monde des gens de l'écriture, de la publication et de la presse ne doit-il pas retenir l'intérêt ? [...] Ne faut-il pas interroger les images que des femmes se sont faites de ce siècle et d'elles-mêmes, et les formes que ces images ont prises²?

L'intérêt des critiques et des historiens devrait porter sur une époque dans sa totalité, et à partir d'une multiplicité de points de vue. Or, nous ne voulons pas affirmer par-là que toute œuvre littéraire féminine doit entrer dans le canon littéraire. Nous pensons seulement qu'il faudrait réévaluer des œuvres oubliées parce que leur réception auraient pu être influencée par le fait d'être un produit d'une tête de femme. Aussi, le but de notre étude sera de faire connaître, ou reconnaître, l'œuvre d'une des femmes qui ont le plus participé à la vie intellectuelle et politique de leur époque : Marie d'Agoult. Ses œuvres de fiction et ses écrits de politique nous montrent une autre vision de la société de la moitié du XIX^e siècle. Elle fait de son exclusion sociale le point de force de son analyse.

¹ *Ibid.*, p. 147.

² Béatrice Slama, « Femmes écrivaines », art. cit., p. 215.

Chapitre II. Marie d'Agoult et la création d'une légitimité

Marie d'Agoult est la première à valider la légitimité d'un journalisme politique au féminin ; elle est, vers la moitié du XIX^e siècle, « l'une des très rares plumes féminines à aborder des sujets politiques, et auxquelles les journaux les plus en vue ouvrent volontiers leur colonnes¹ ». Par l'analyse de ses débuts littéraires nous essayerons de comprendre les conditions qui l'ont conduite à s'intéresser à l'histoire, à la philosophie et à la politique et à devenir l'une de ces femmes exceptionnelles, ou l'un de ces « monstres » qui, selon la pensée masculine de l'époque, ont été capables de franchir les barrières d'un journalisme politique au masculin.

II.I Biographie

Marie d'Agoult, presque inconnue de nos jours, est née à Francfort-sur-le-Main le 31 décembre 1805. Elle est la fille du vicomte Alexandre de Flavigny, aristocrate qui s'était enfuit en Allemagne après le coup d'état de Napoléon, et de Marie-Élisabeth Bethmann, issue d'une riche famille de banquiers de Francfort. Marie insiste beaucoup dans ses *Mémoires* sur cette double origine sociale et culturelle ; elle affirme avoir grandi dans un milieu mixte qui lui a permis de mêler les rêveries de l'esprit allemand à la raison du caractère français.

Son enfance se déroule comme celle de toutes les petites filles de l'aristocratie française. Elle fréquente le collège du Sacré-Cœur et son éducation vise à la faire devenir une épouse et une mère idéale, plutôt qu'une femme érudite, ce qu'elle critiquera fortement dans ses *Mémoires*. Dès son enfance, elle présente un esprit fervent, une envie de tout connaître et de tout expliquer. Elle comprend la nécessité de l'instruction et c'est pour cela qu'elle affirmera dans son *Essais sur la liberté* (1846) que tout homme instruit est libre, et que les femmes, avant de lutter pour l'égalité judiciaire et politique, devraient lutter pour leur éducation.

À l'âge de 16 ans elle est présentée en société et à la suite de nombreuses demandes de mariage elle épouse le comte d'Agoult, homme de cœur mais avec lequel elle ne s'entendra jamais. Marie avait forgé son idée de l'amour dans la lignée des héros romantiques, et elle pourra couronner son rêve en 1832, quand une « apparition » se présente à ses yeux, le compositeur Franz Liszt, l'homme qui changera sa vie et avec lequel elle s'enfuit de l'étouffante société parisienne. Franz Liszt, n'est pas seulement l'amour de sa vie mais il est aussi l'homme qui permet la naissance de Daniel Stern, pseudonyme littéraire de la comtesse d'Agoult.

¹ Delphine Dufour, « Les postures médiatiques de Daniel Stern (1805-1876) : déploiement et rayonnement d'une personnalité dans et par la presse », *Postures*, n° 15, « En territoire féministe : regards et relectures », 2012, p. 43. En ligne : <http://revuepostures.com/fr/articles/dufour-15>.

En 1839, quand elle rentre à Paris après la fin de cet amour turbulent, tout est changé. Elle a besoin de se trouver un rôle dans une société qui n'est plus comme elle l'avait laissée. Voulant dénoncer la société aristocratique du temps, considérée comme la cause de ces tourments, elle prend la plume et commence à écrire. Sa carrière débute, grâce à l'encouragement d'Émile de Girardin, par des articles de critique d'art et de critique littéraire. Elle s'essaie, ensuite, aux genres de la nouvelle et du roman, mais elle s'aperçoit que ce n'est pas sa vocation et elle se tourne alors du côté politique, philosophique et morale. L'écriture périodique couvre l'ensemble de sa carrière intellectuelle et elle s'y implique pendant presque quarante ans. Elle utilise plusieurs genres journalistiques et s'intéresse de différents domaines, tels que l'art, l'histoire, la littérature, la politique et la philosophie. Elle débute dans le monde de la presse par des articles culturels, où elle propose les analyses des salons parisiens et s'occupe de la critique d'artistes appartenant surtout au milieu germanique¹. En 1844, elle publie trois articles sur la colonie pénitentiaire de Mettray, utilisant la forme d'une fiction autobiographique, que George Sand avait utilisée pour parler de l'affaire Fanchette dans les pages de la *Revue indépendante*². Il faudra attendre les événements de 1848 pour que Marie d'Agoult sorte de l'ombre de Sand. Cette dernière abandonne temporairement la carrière de journaliste à cause de la désillusion qu'elle ressent après les faits de juin et la comtesse en profite pour prendre le relais et revendiquer sa suprématie dans ce domaine : « C'est à moi à présent³ ». L'année 1848 marque un tournant dans la carrière journalistique de la comtesse. Dans les années suivantes, elle s'intéresse de plus en plus à la politique extérieure et surtout aux questions italienne et hongroise, en tissant des relations avec les hommes politiques et les révolutionnaires de ces deux nations⁴. Entre 1859 et 1860 elle publie des articles de politique étrangère dans *Le Siècle*, qui marquent un glissement vers le reportage. En 1861 elle participe au projet intellectuel du *Temps*. Le directeur Nefftzer lui demande de parler des sociétés de fromage dans le Jura mais, s'apercevant de son engagement trop marqué et pas propre à une

¹ Nous donnons ici quelques-uns de ces articles : « La nouvelle salle de l'École des Beaux-Arts peinte par Paul Delaroche », *La Presse*, 12 décembre 1841 ; « Le portrait de Cherubini par Ingres », *La Presse*, 7 janvier 1842 ; « Salon de 1842 », *La Presse*, 8, 20, 27 mars, 6, 22 avril 1842 ; « Meyerbeer – Chants Religieux », *La Presse*, 16 octobre 1842 ; « Salon de 1843 », *La Presse*, 15, 20, 25 mars, 3, 12 avril 1843 ; « George Herwegh et les hégéliens politiques », *La Presse*, 17 novembre 1843 ; « George Herwegh », *La Presse*, 28 décembre 1843 ; « Écrivains modernes de l'Allemagne : Mme d'Arnim », *La Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1844 ; « Études sur l'Allemagne : Profession de foi politique de Deux Poètes, Ferdinand Freiligrath et Henri Heine », *La revue des Deux Mondes*, 1 décembre 1844 ; « Emerson », *Revue indépendante*, 25 juillet 1846.

² « Simples entretiens avec le lecteur », *La Presse*, 26, 27, 28 novembre 1844.

³ Jacques Vier, *La comtesse d'Agoult et son temps, op. cit.*, t. III, p. 51.

⁴ Grâce à son intérêt pour la question italienne Marie d'Agoult se lie d'amitié avec Giuseppe Mazzini. Entre 1864 et 1871, date de mort de Mazzini, il y a entre les deux un intense échange épistolaire, où ils parlent de littérature, de projets culturels mais surtout ils se donnent leur avis réciproque sur les questions politiques contemporaines. Leur correspondance a été analysée par Giovanna Zavatti dans son livre *Perché e nonostante. L'amicizia tra Giuseppe Mazzini e la contessa Marie d'Agoult* (2000).

femme, il lui fait prendre la forme de lettres adressées à son gendre et à son petit-fils Daniel¹. En 1868, dans un de ces derniers articles, elle donne son avis sur le suffrage ; cette fois sa prise de parole féminine est cachée sous la forme du drame².

Marie d'Agoult a vécu une vie hors de l'ordinaire pour son époque : elle s'instruit à l'aide d'œuvres philosophiques et politiques, elle a quitté son mari et sa fille pour suivre son rêve d'amour romantique et une fois rentrée à Paris après la déception de cet amour elle s'est affirmée en tant qu'écrivaine, et surtout en tant qu'écrivaine et journaliste politique et historique.

II.II Marie d'Agoult, l'exception et l'ordinaire

Nous l'avons vu, la femme écrit, alors qu'elle ne devrait pas le faire. La femme auteur est considérée au XIX^e siècle comme une exception à la règle générale ; on arrive jusqu'à dire qu'elle abjure son sexe et que pour cela elle perd ses droits de femme : « L'opinion semble dégager les hommes de tous les devoirs envers une femme à laquelle un esprit supérieur serait reconnu. [...] N'est-elle pas une femme extraordinaire ? Tout est dit alors ; on l'abandonne à ses propres forces, on la laisse se débattre avec la douleur³ ». Marie d'Agoult est consciente de son exceptionnalité et elle indique, dans la préface à ses *Mémoires*, que c'est précisément son statut de femme exceptionnelle qui la pousse à raconter sa vie afin de pouvoir devenir un exemple à suivre pour d'autres femmes qui ont les mêmes ambitions qu'elle : « Lorsqu'une femme s'est fait à elle-même sa vie, pensais-je alors, et que cette vie ne s'est pas gouvernée suivant la règle commune, elle en devient responsable, plus responsable qu'un homme aux yeux de tous⁴ ».

Toute femme qui échappe à la règle commune va contre les lois de la nature et renverse la hiérarchie des rôles. La différence qu'il y a entre les sexes implique aussi des tâches et des rôles différents : « S'ils sont différents, c'est évidemment pour faire des choses différentes et différence implique hiérarchie⁵ ». Les femmes n'appartiennent pas seulement à un autre sexe, mais à une autre espèce, qui serait en « un lieu intermédiaire entre l'homme et l'animal⁶ ». L'humanité est donc composée par deux sous-espèces, l'une féminine et l'autre masculine, qui

¹ « Un village dans le Jura », *Le Temps*, 17, 18, 22, 26 octobre 1865, 2 novembre 1868.

² « Entre deux candidats », *Le Temps*, 22 octobre 1868.

³ Germaine de Staël, *De la littérature* éd. cit., p. 335.

⁴ Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 28.

⁵ Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. XXI.

⁶ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 229.

se positionnent dans un ordre hiérarchique, où, bien évidemment, les hommes sont supérieurs¹. Les femmes qui, à cause de leur présomption, essaient de se risquer dans l'ordre supérieur manquent aux règles propres à leur nature et pour cela elles doivent être condamnées et isolées par la société, avant qu'elles puissent influencer négativement les femmes qui vivent dans la règle et dans l'ordinaire.

Enfin, on veut au vrai nous persuader que, dès qu'une femme s'écarte de la route commune qui lui est naturellement tracée, alors même qu'elle ne fait que des choses glorieuses et qu'elle conserve toutes les vertus de son sexe, elle ne doit plus être regardée que comme un homme, et qu'elle n'a aucun droit à un respect particulier : par conséquent, Mme Dacier, qui traduisit Homère avec une si profonde érudition, la maréchale de Guébriant, qui remplit les fonctions d'ambassadeur, et qui en eut le titre, n'étaient au vrai que des espèces de *monstres*²!

Monstre est le terme par lequel Barbey d'Aurevilly désigne Marie d'Agoult dans la notice qui la concerne dans *Les Œuvres et les Hommes* : « Mais monsieur ou madame a du talent, pourtant. Il ou elle en a comme cette statue antique, que nous ne nommerons pas, a de la beauté qui ne l'empêche pas d'être un monstre³ ». Barbey d'Aurevilly hésite sur le genre à assigner à la comtesse, car elle lui apparaît comme une créature hybride mi-homme mi-femme. La femme écrivaine a une nature indéfinie qui, comme les monstres, marque « le passage, la continuité entre deux espèces. L'homme et la femme, c'est-à-dire, on l'a compris, aussi l'homme et l'animal, puisque ces femmes mettent en contact ce qui est réputé le plus élevé dans l'humanité, les créations de l'intelligence et de l'art, et ce qui en l'humain est donné plus proche de l'animalité, le féminin⁴ ». Dans sa notice sur Marie d'Agoult, Barbey d'Aurevilly utilise une série d'images qui rapprochent la comtesse du monde du carnaval : il la présente comme portant un masque qui lui permet de se déguiser en homme et de participer au bal masqué de la littérature. En mettant en jeu l'idée du carnaval, l'auteur convoque l'image du monde à l'envers et du ridicule. La période du carnaval est traditionnellement liée au renversement des règles de la société et au renversement du pouvoir : les écrivaines font exactement cela, elles défient la loi commune et s'approprient du pouvoir des hommes. Évidemment, elles courent le risque, selon la pensée de l'époque, de s'en sortir en tant que pédantes et ridicules. La comtesse est consciente de ce péril : « En France dans la société où j'avais vécu, de telles occupations, en

¹ Dans son ouvrage *Amour et mariage*, Proudhon cite à soutien de sa pensée les mots de Paracelse, médecin suisse du XVI^e siècle : « La femme n'est pas seulement autre que l'homme ; elle est autre parce qu'elle est moindre, parce que son sexe constitue pour elle une faculté de moins » (*Ibid.*, p. 183).

² Stéphanie-Félicité de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française*, éd. cit., p. XXXIII.

³ Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. 66. La statue à laquelle Aurevilly fait référence est celle de *l'Hermaphrodite endormie* de Polyclès, aujourd'hui conservée au musée du Louvre.

⁴ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 234.

admettant qu'elles ne m'eussent pas été interdites par mes guides spirituels, m'eussent rendue ridicule¹ », et pourtant elle se décide à publier.

L'écriture et la publication arrivent, en réalité, après beaucoup d'hésitations : « très longues furent les hésitations de mon cœur, très chancelantes les résolutions de ma volonté, avant que de suivre la voix qui m'appelait timidement aux *ambitions hardies* [nous soulignons]² ». Suivant la tradition des femmes auteurs³, elle affirme que la voix qui l'appelle à l'écriture l'accompagne dès sa naissance :

J'ai dit, dans la première partie de *Mes Souvenirs*, quelles étaient les facultés que j'apportais en naissant. Dès mon enfance, dans mes jeux il y avait de l'imagination, de l'invention ; très jeune, je m'étais sentie portée à écrire, tantôt selon la coutume allemande un journal de mes impressions, tantôt même de petits romans ; et ces essais enfantins dont j'ai retrouvé quelques-uns plus tard montrent un certain talent naturel⁴.

Marie d'Agoult veut suivre ces *ambitions hardies* mais elle est hésitante, peut-être parce qu'elle se rappelle les mots de Madame de Staël sur la difficulté de concilier la nature de femme aristocrate et celle de femme de lettres. Il nous semble que Marie d'Agoult nous offre un exemple significatif de ces femmes écrivaines qui veulent suivre leur désir et leur génie mais qui, influencées par l'opinion publique, hésitent et doivent lutter contre une contradiction intérieure : « Mes devoirs étaient contradictoires ; je ne concevais clairement ni ce que je devais, ni ce que je pouvais vouloir ; je me sentais découragée avant d'avoir rien tenté ; seule, absolument seule, égarée comme le poète, dans la nuit de mon cœur et de ma conscience⁵ ». Grâce aux encouragements d'Émile de Girardin, elle se décide, enfin, à publier⁶. Pour le faire, elle prend un pseudonyme parce que à l'époque la femme n'a pas la propriété de son nom ; elle

¹ Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 392.

² *Ibid.*, p. 389.

³ D'après l'analyse des autobiographies de Mme Roland, de la comtesse de Boigne, de George Sand, de Marie d'Agoult et de Louise Michel, Brigitte Diaz énumère des topos récurrents dans les autobiographies féminines du XIX^e siècle. Les femmes qui racontent leur vie s'arrêtent sur la description d'une enfance vécue comme un moment de bonheur, en opposition à leur vie d'adulte. Parmi les topos récurrents nous trouvons l'évocation des ancêtres, la mythisation des figures parentales, le souvenir des lieux d'enfance, les différentes étapes de leur instruction avec une dénonciation de la pauvreté et de la frivolité de leur préparation et de leur prédisposition au travail intellectuel, à l'imaginaire et à l'écriture. Ces femmes se plaisent à reconnaître dans ces attitudes « la préfiguration de la femme qu'elles ont choisi de devenir. Écrivant déjà, et préférant aux jeux de l'enfance la silencieuse récollection de l'écriture ». « Le récit d'enfance est donc censé contenir en germe l'histoire condensée de leur parcours artistique, littéraire ou politique, lui-même éclairé par la force d'une vocation qu'elles ont su écouter » (Voir Brigitte Diaz, « « L'enfance au féminin » : le récit d'enfance et ses modèles dans des autobiographies de femmes au XIX^e », dans Anne Chevalier, Carole Dornier (dir.), *Le récit d'enfance et ses modèles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2003).

⁴ Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 390-391.

⁵ *Ibid.*, p. 389.

⁶ « Il [Émile de Girardin] parut se plaire chez moi, y revint et bientôt nous en vîmes à causer de ce qui me concernait, de ma situation étrange, de mes projets... « Mes projets ! je n'en ai pas, lui dis-je, je ne veux pas rentrer dans le monde, j'étudie, je travaille, j'aime les arts. » À ce mot de travail, il sous-entend aussitôt le travail pour la publicité. « C'est bien, me dit-il, c'est très bien. Si vous voulez me donner ce que vous faites, cela paraîtra dans *La Presse*. » Il me pressa longtemps, il y revenait toujours. Il ne venait pas chez moi sans me dire : « Eh bien ! y a-t-il quelque chose de prêt ? Est-ce aujourd'hui que j'emporte quelque chose ? ... Voyons ! » (*Ibid.*, p. 406).

ne « peut » pas exposer le nom de sa famille ou celui de son mari sur la couverture d'un livre. Parmi les hésitations auxquelles fait face une écrivaine avant de publier un livre, il existe, en effet, la crainte d'exposer le nom de famille au ridicule. De là, une femme peut choisir de publier anonymement ou faisant recours à un pseudonyme masculin. La comtesse aurait pu choisir de publier anonymement mais elle veut se faire un nom et se lier aux milieux politiques et pour cette raison elle a besoin de se créer une identité.

« Vous n'avez pas signé, me dit M. de Girardin. – Mais non. – Il faut signer. – Je ne peux pas. – Pourquoi ? – Je ne peux pas disposer d'un nom qui ne m'appartient pas à moi seule ; je ne veux pas demander d'autorisation. Si je dois être critiquée dans les journaux, je veux que personne ne soit engagé d'honneur à me défendre. – C'est juste, s'écria M. de Girardin. Eh bien alors, prenez un pseudonyme. – Lequel ? - Essayez un nom », me dit-il. Il y avait là sur la table mon buvard et un crayon. Je pris machinalement le crayon et j'écrivis Daniel. C'était le nom que j'avais donné à l'un de mes enfants, le nom du prophète sauvé de la fosse aux lions, qui lisait dans les songes. Cette histoire me plaisait entre toutes les histoires de la Bible. Probablement je faisais un retour sur moi-même, seule hélas ! en butte à bien des haines. Daniel... mais après ? Je cherchais un nom allemand, me sentant Allemande... Daniel Wahr ; je voulais être vraie avant tout. Daniel Stern, j'aurais peut-être une étoile. Daniel Stern ! Le nom était trouvé, le secret promis. Je me couchai et m'endormis sans plus penser à rien. Le lendemain matin, en voyant arriver les épreuves, le cœur me battait bien fort. M. de Girardin y avait joint l'indication des signes d'imprimerie. Je corrigeai fort mal, comme on peut croire ; et, le soir même, quelques personnes qui se rencontraient chez moi se demandaient qui pouvait bien être ce Daniel Stern qui jugeait avec tant de sévérité le peintre le plus en renom du moment et se permettait de trouver des défauts à une œuvre aussi magnifique que l'« Hémicycle »¹.

Daniel Stern n'est pas seulement un pseudonyme qui permet à Marie d'Agoult de publier, il représente la césure entre la femme et le penseur. La comtesse hors de la publication reste une femme aristocrate, reine des salons, une femme ordinaire si l'on veut. Daniel Stern est comme un être séparé qui acquiert, au fil des ans, une biographie à lui tout seul et qui arrive à se faire une renommée de journaliste politique et d'écrivain historique². Marie d'Agoult veut rester femme : « ne pas cesser d'être femme mais l'être avec plus de puissance et de grandeur que les autres³ ». Marie d'Agoult n'est pas une femme transgressive qui brise les limites de son sexe,

¹ *Ibid.*, p. 406-407.

² « J'étais horriblement malheureux. [...] J'étais passionnément amoureux. [...] C'était une bien séduisante créature que la femme à qui je vouai les plus belles années de ma vie. Elle était mince, souple, frêle, mélancolique et pâle comme un rameau de saule balancé par la brise aux clartés de la lune. Ses yeux verts comme l'onde étaient doués de cette puissance fascinatrice que les poètes ont placée au sein de l'élément perfide ; sa longue chevelure blonde, dont les anneaux qu'elle se plaisait à dérouler l'enveloppaient tout entière, rappelaient à l'esprit cette sirène germanique [...]. Croyez-moi, cher lecteur, je n'exagère pas en vous disant qu'elle avait presque du génie ; elle en avait autant que peut en avoir une femme sans cœur. Il ne lui fut pas difficile de me dominer, parce que je valais beaucoup mieux qu'elle ; elle fit de moi un jouet vivant, me fit renoncer à une carrière honorable, rompre un mariage projeté avec une jeune fille qui m'aimait » (« Simples entretiens avec le lecteur », *La Presse*, 26 novembre 1844).

³ Delphine Dufour, « Les postures médiatiques de Daniel Stern », art. cit., p. 44.

elle veut s'affirmer en assumant une posture d'homme tout en gardant sa féminité hors de l'espace de publication. Dans son attitude d'écrivaine, nous remarquons une différence par rapport à sa contemporaine George Sand. La caricature la plus connue de cette dernière la représente en habits d'homme, fumant une pipe et ayant, à côté d'elle, une série de journaux. Sand se présente en homme et a joué l'homme, tandis que Marie d'Agoult revendique sa place légitime dans les espaces réservés aux hommes en gardant sa féminité. Barbey d'Aurevilly le remarque, « elle reste femme *comme il faut* », mais cette attitude est peut-être pire parce qu'il ne sait comment l'appeler :

Seulement doit-on dire Monsieur ou Madame Daniel Stern ? ... Daniel Stern n'est pas encore passé *génie*. Il n'a pas cette haute position de génie reconnu qui autorise le nom d'homme et fait fondre le nom de la femme dans celui-là... Si nous disons Monsieur Daniel Stern, nous sommes ridicules. Ce pseudonyme n'a-t-il pas toujours été le secret de la comédie et d'ailleurs, à la fin du volume que nous avons là sous nos yeux (édition de 1849), le front de la femme n'a-t-il pas fini par trouer le masque de dentelle noire à travers lequel on le voyait ; et Daniel Stern, ce cerveau sans sexe jusque-là, n'a-t-il pas avoué modestement et franchement qu'il en a un ? D'un autre côté, si nous disions Madame, nous serions fort embarrassé. Le mot de madame, dès qu'on l'écrit ou qu'on le prononce, désarme et attendrit la pensée. [...] Daniel Stern n'est pas un bas-bleu, car le bas-bleu, c'est encore une femme ; c'est mieux que cela ou c'est pis. [...] Pour elle, la blouse a remplacé la robe. [...] Or, avec la robe, la femme [Marie d'Agoult] s'en va toujours ; et ce qui reste pour nous, qui ne sommes pas statuaire, est quelque chose d'indéfinissable et de triste. [...] quand une femme cesse d'être femme et que dans l'impiété d'un travail terrible et la folie d'une ambition, elle porte sur elle-même des mains suicides, ce qu'elle devient n'a plus de nom que celui qu'elle se donne, et voilà pourquoi, hors la mascarade, ce n'est pas vraiment plus madame Daniel Stern qu'il faut dire aujourd'hui que monsieur¹!

II.III *L'arrivée à l'écriture*

La comtesse compose ses premiers essais littéraires lors de ses pérégrinations avec Liszt, quand elle collabore avec lui à la rédaction des *Lettres d'un bachelier ès musique*². Le compositeur est une figure fondamentale dans le parcours qui conduit la comtesse à écrire et elle le souligne plusieurs fois à l'intérieur de ses *Mémoires*. C'est lui qui allume en elle le désir de travailler et qui stimule en elle la volonté d'approfondir une instruction qui avait été négligée par la société : « Ma jeunesse sans expansion, arrêtée à mi-chemin de son développement, et

¹ Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. 66.

² Ces lettres, écrites sur le modèle des *Lettres d'un voyageur* de George Sand, sont publiées dans la *Revue et gazette Musicale de Paris* de 1837 à 1841. Ces quatorze récits de voyage, adressés à George Sand, Henri Heine, Louis de Ronchaud et Hector Berlioz représentent un témoignage important de la vie musicale et artistique du premier romantisme. D'après l'analyse de la correspondance de la comtesse et du compositeur, il paraît que les lettres adressées à Louis de Ronchaud ont été écrites entièrement par Marie d'Agoult.

qui n'était en quelque sorte qu'une enfance prolongée, avait faim et soif de nourriture ; mon esprit n'était moins avide de connaître que mon cœur avide d'aimer ; l'un et l'autre ne pouvaient déjà plus se passer de ce foyer de lumière qui brûlait si fervent dans l'âme de Franz¹ ». Lors de leurs pérégrinations ils voulaient « la solitude, le recueillement, le travail² ». L'amour, cet amour pour lequel la comtesse abandonne tout, permet l'éclosion de son génie et il est donc l'élément déclencheur de sa carrière et de sa vie : « Le rayonnement de l'amour est aussi nécessaire à la complète éclosion du génie humain que le sont au germe végétal la chaleur et la lumière³ ». Nous pouvons dire tranquillement qu'il n'y aurait pas eu de Daniel Stern sans Franz Liszt. Marie d'Agoult rentre encore une fois dans la tradition des femmes écrivaines, parce que en soulignant le rôle de Liszt dans sa formation, elle paraît confirmer l'idée selon laquelle une femme a besoin d'un « deus ex machina pour faire naître, confirmer ou consacrer une vocation littéraire⁴ ». Christine Planté soutient qu'une femme qui affirme être arrivée à l'écriture grâce à un homme devient tout de suite plus rassurante ; peut-être est-ce pour rentrer dans « l'ordinaire » de la femme auteur que la comtesse rappelle à plusieurs reprises l'implication de Liszt dans l'épanouissement de sa carrière.

Liszt n'est pas le seul à l'exhorter et à l'encourager dans cette direction. Pendant la même période, la comtesse se lie d'amitié avec George Sand. Les deux écrivaines séjournent ensemble, pendant trois mois, à Nohant. Lors de cette vie commune les deux femmes discutent de littérature, d'art, de politique et elles s'influencent réciproquement :

... belles lectures, des entretiens élevés, l'astronomie, la botanique, la musique [...]. Des dissertations sur l'abolition de la peine de mort, sur toutes les idées qu'on appelait alors humanitaires, sur la République. [...] On voulait tout reformer... le théâtre, la poésie, la musique, la religion et la société. Tout cela était fébrile, maladif, mais généreux. Quelle exaltation pour l'imagination, pour toutes les facultés ! L'amour du peuple, des humbles, des souffrants, du christianisme qui ne voulait plus attendre la vie future⁵.

Marie d'Agoult nous dit qu'elle n'a jamais eu la confiance de Sand, mais que cette dernière l'a poussée à suivre son exemple et à écrire : « Vous avez envie d'écrire, m'écrivait-elle, eh bien ! écrivez⁶ ». Une fois rentrée à Paris, où elle se retrouve « dans un milieu tout nouveau, une personne nouvelle⁷ », après la fin de la relation avec Liszt en 1839, elle ne sait pas comment conduire sa vie et elle n'a pas de véritables projets : « En revenant à Paris je n'avais aucun plan de conduite, aucun projet arrêté, et je ne me formais, à vrai dire, aucune idée de la vie que

¹ Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 346.

² *Ibid.*, p. 359.

³ *Ibid.*, p. 444.

⁴ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 114.

⁵ Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 405.

⁶ *Ibid.*, p. 404.

⁷ *Ibid.*, p. 385.

j'allais pouvoir mener¹ » mais elle est déterminée à « maintenir dans [sa] situation, si difficile qu'elle dut être, une indépendance entière² ». Le développement de ses facultés et la réalisation de sa personnalité littéraire lui permettent de répondre à ses questions sur le futur. Si une femme parvient, au XIX^e siècle, à vivre de sa plume, cela implique qu'elle a droit, en plus d'une reconnaissance financière, aussi à l'appréciation du public.

L'écriture représente pour Marie d'Agoult une planche de salut : « Ce génie [...] sera son refuge en d'inexprimables douleurs, et lui refera une vie quand ses propres sentiments l'auront trompée et laissé sans ressource qu'elle-même³ ». L'écriture devient sublimation du désir et de l'amour et répond, dans ses premières productions au moins, à un besoin de justification et de vengeance contre Liszt et contre la société considérée comme la cause de sa situation et de tous ces chagrins. La première partie de sa production est marquée, en effet, par des nouvelles et des romans qui tournent autour de sa relation avec Liszt, plus ou moins cachée sous le voile de la fiction. *Hervé* (1842), *Julien* (1843), *Nélida* (1846) traitent de la question du mariage et des amours destructifs du point de vue féminin ; ils sont un plaidoyer contre la société du temps qui exclut les femmes de la possibilité du bonheur en leur niant la possibilité de suivre leur rêve d'amour et d'avoir le droit de se choisir elles-mêmes le mari à épouser. Du point de vue thématique et stylistique ces textes s'insèrent dans la lignée des écrits de Sand et les critiques de l'époque font évidemment des comparaisons entre les deux⁴. Entre-temps le rapport entre les deux écrivaines s'est détérioré, surtout à la suite des rumeurs qui s'étaient diffusées dans la société parisienne⁵, mais George Sand reste pour Marie d'Agoult un modèle à suivre et avec lequel rivaliser. Toutefois, Marie d'Agoult se rend compte qu'elle ne peut pas rivaliser avec Sand dans le domaine de la fiction et du roman, et grâce aux sollicitations de son entourage d'amis elle comprend que la morale, la réflexion, l'histoire font partie de son véritable génie⁶.

¹ *Ibid.*, p. 387.

² *Ibid.*, p. 388.

³ Daniel Stern, *Esquisses morales : pensées, réflexions, maximes ; suivies des poésies de Daniel Stern*, éd. Louis de Ronchaud, Paris, Calmann-Lévy, 1880, p. 13-14.

⁴ Les romans de Sand servent d'exemple à beaucoup de femmes écrivaines de l'époque et ils sont, selon Barbey d'Aurevilly, la cause de l'essor des bas-bleus : « Ce fut à dater des romans de Sand qu'on vit pulluler toutes sortes de livres en prose et en vers, écrits par des plumes féminines sur l'inégalité des conditions entre l'homme et la femme, et que le bas-bleu apparut » (Jules-Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, éd. cit., p. XVI).

⁵ Marie d'Agoult reste toute sa vie une aristocrate soumise au moralisme de l'époque et, dans une lettre à une amie, Carlotta Mariani, elle critique la succession d'amants qui peuplent la demeure de Nohant. George Sand se venge à coup de littérature. Elle fournit à Balzac les informations nécessaires à la peinture du personnage de Béatrix dans l'œuvre homonyme et à l'intérieur de son roman *Horace* (1842) lui donne le rôle d'un personnage secondaire, froid et calculateur. Marie d'Agoult répond à ces portraits par une critique mordante sur le roman de Sand *Le compagnon du Tour de France*, qu'elle publie de manière anonyme dans *La Presse*. Voir « Le compagnon du Tour de France », *La Presse*, 9 janvier 1841.

⁶ Citons à exemple les mots de Pierre-Jean de Béranger rapportés par la comtesse dans ses *Mémoires* : « Vous vous occupez des questions sociales (c'était le mot alors) ; que n'écrivez-vous sur la commune, l'instruction publique ? Vous pourriez prendre rang tout à fait en première ligne. Lamennais dit que vous avez de l'instruction, de la

Je n'avais guère les qualités du romancier ; c'était une sottise de paraître vouloir suivre les traces de Madame Sand, quand je n'avais rien de son génie. Ce qu'il y avait dans *Hervé*, dans *Julien*, dans *Nélida*, ce qui fit l'intérêt et le succès, c'étaient des qualités de moraliste, de réflexion ; l'originalité, la personnalité de la pensée, une manière de dire qui sans recherche d'originalité, était bien mienne. Mais j'étais extrêmement modeste. Je ne croyais pas qu'une femme, que moi surtout, je pusse aborder directement les idées, prendre une forme ; j'y fus gauche, mais sincère, hardie, avec simplicité¹.

« Je renonçai au roman, et, rassemblant mes réflexions, j'écrivis l'*Essai sur la liberté*, considéré comme principe et fin² ». Dans cet essai, publié pour la première fois en 1847, Marie d'Agoult construit son système de philosophie fondé sur la liberté : « La liberté pour elle est non seulement le principe, mais la fin de l'activité pour l'individu et la société³ ». Cet essai marque le passage de la comtesse du monde de la fiction à celui de la morale et le début de son engagement dans les questions sociales. Dans la préface à la deuxième édition de l'essai en 1863, elle affirme que cette œuvre de morale est issue du même esprit que son roman *Nélida* : « je cherchai longuement, patiemment, dans un inexprimable abandon de tout ce qui fait la joie ou l'espoir de la plupart des hommes ; et de cette recherche passionnée deux livres sortirent simultanément : une étude psychologique, un roman, qui fut l'apaisement de mon cœur ; un essai de philosophie morale, qui fut l'apaisement de mon esprit⁴ ». L'*Essai sur la liberté* permet à Marie d'Agoult d'assumer un rôle public ; grâce à ce texte elle arrive, en effet, à se définir en tant qu'écrivaine et penseur parmi les progressistes politiques : « Bien que l'*Essai* n'eût pas eu de succès proprement dit, il avait attiré vers moi beaucoup d'esprits jeunes, de républicains, d'humanitaires, tout ce qui se groupait autour de la *Revue Indépendante*, tout ce qui, plus ou moins ouvertement, prônait la République⁵ ». À partir de ce moment son salon devient le lieu de rencontre du milieu républicain. La Maison Rose⁶, son salon, est un lieu de réflexion et d'analyse politique qui lui servira d'espace de travail. Le salon devient la salle de rédaction de la *Revue Germanique*, il entretient la flamme républicaine de 1848 et on y lit la correspondance avec les principaux révolutionnaires étrangers tels que Giuseppe Mazzini et Lajos Kossuth. Marie d'Agoult, grâce à son rôle d'hôtesse d'un salon républicain, pense pouvoir influencer la

modération, que vous êtes un peu Allemande, eh bien ! dites-nous les opinions allemandes sur tout cela » (Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 409).

¹ *Ibid.*, p. 408.

² *Ibid.*, p. 410.

³ Daniel Stern, *Esquisses morales : pensées, réflexions, maximes*, éd. cit., p. 33.

⁴ Daniel Stern, *Essai sur la liberté, considérée comme principe et fin de l'activité humaine*, Paris, Lévy, 1863, p. IX-X.

⁵ Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 410.

⁶ « Dans cette habitation charmante, qui fut rasée en 1857 par mesure administrative et pour cause d'utilité politique, j'eus durant l'espace de dix années un cercle de famille et d'amis, un salon que les journaux appelèrent l'Abbaye au Bois de la démocratie. Ce titre manquait d'exactitude et la chose ne répondait pas au nom. Le nom de Maison rose, dont nous appelions entre nous cette riante demeure, lui allait mieux » (*Ibid.*, p. 142).

politique de son temps et s'adonne alors à un journalisme de plus en plus engagé dans les problèmes de son temps.

Chapitre III. Marie d'Agoult et la presse

Avant d'introduire l'écriture politique et journalistique de Marie d'Agoult, il nous paraît important de dresser un cadre du monde de la presse autour des années trente et quarante du XIX^e siècle. À cette période la presse se renouvelle et devient ce média de masse tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les femmes, à la recherche d'une influence de plus en plus marquante sur la société, savent profiter des innovations du moment et utilisent les journaux pour faire entendre leur voix.

III.I *La presse française*

La presse, à la suite de l'influence qu'elle a jouée au sein de la révolution de 1830, comprend son pouvoir et grâce aux innovations proposées par les directeurs de *La Presse* et du *Siècle*, respectivement Émile de Girardin et Armand Dutacq, et aux nouvelles conditions sociales, elle commence un procès de modernisation et de démocratisation qui rendra le journal un bien accessible à tous. Sur la vague de la loi Guizot de 1833 qui réglementait l'enseignement primaire afin de faire progresser l'alphabétisation, les deux directeurs voulaient profiter de la scolarisation pour élargir leur lectorat, mais ils avaient compris que le prix des journaux était trop élevé pour parvenir à une véritable massification. C'est pour cette raison que Girardin augmente la présence de la publicité dans les journaux afin de pouvoir en diminuer le prix. À partir de ce moment la presse commence ce procès de « civilisation¹ » qui rendra le journal ce bien à bon marché tel que nous le connaissons aujourd'hui. Le suffrage amène à un changement de fonction du journalisme, il devient un enjeu de pouvoir, économique, social et culturel. La presse devient un média de masse qui prétend s'adresser « à tous les types de lecteurs, d'auditeurs, ou de spectateurs² ». La presse prendra, sous la Deuxième République, le relais « des divers courants d'opinion pour mobiliser l'ensemble des citoyens appelés [...] à voter³ ». Toutefois, même si le lectorat s'élargit, il existe encore des limitations sociales et culturelles et les publicistes font donc recours à des procédés indirectes et volontaires pour exprimer leur militantisme.

Le directeur de *La Presse*, une fois élargi son lectorat pense à une manière pour le fidéliser, il la trouve dans le roman-feuilleton qui, à travers la publication des romans en

¹ Kalifa, Dominique, Régnier, Philippe, Thérenty, Marie-Ève, Vaillant, Alain (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011.

² Christophe Charle, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 12.

³ *Ibid.*, p. 89.

épisodes, pousse les lecteurs à acheter le numéro suivant pour en connaître la suite. La presse participe à la « construction de la culture de son temps¹ ». Les premiers romans à être publiés dans les pages de *La Presse* en 1836 seront *La comtesse de Salisbury* d'Alexandre Dumas et *La Vieille Fille* d'Honoré de Balzac. Dans les années suivantes Marie d'Agoult publiera dans ce journal ses premiers essais littéraires *Hervé* (1842), *Julien* (1843) et *Valentia* (1847)². C'est surtout à partir de cette innovation que la relation entre presse et littérature s'intensifie et que les écrivains comprennent que les journaux pourraient devenir les intermédiaires plus efficaces pour la diffusion de leurs œuvres³. Le roman-feuilleton et la participation des écrivains à la rédaction des journaux ouvrent la voie à un procès de littérisation de la presse, dont les femmes sauront profiter pour s'assurer une place dans le monde littéraire :

Or à la fin de la Restauration lorsqu'afflue dans les rédactions des journaux une population de jeunes gens aspirant à la Littérature, lorsque se multiplient les supports journalistiques (grandes revues, magazines, journaux illustrés, petites feuilles littéraires, journaux pour enfants) et donc la masse textuelle à rédiger, la tentation des hommes de lettres qui écrivent le journal est de mobiliser les formes littéraires existantes pour élaborer le rubricage journalistique générique qui se constitue alors. La fiction, l'écriture intime (avec toutes ses ressources, l'autobiographie, la lettre, le journal), le portrait, le modèle conversationnel vont être alternativement et durablement convoqués pour créer ou faire évoluer la chronique, la critique, le fait divers, les débats, l'étude de mœurs, la publicité même puis plus tard le reportage et l'interview. C'est sinon la Littérature, du moins le patrimoine des formes travaillées par la Littérature qui servent de matrice pour la conception des genres journalistiques et pour le renouvellement du journal et de la revue⁴.

Émile de Girardin, et les directeurs de l'époque, parviennent à intégrer dans le même lieu, voir sur la même page, la matière économique et politique et la matière littéraire ; par conséquent, ce n'est pas un hasard si beaucoup de gens de lettres qui se sont approchés à la presse pour publier leurs œuvres, l'ont utilisée ensuite pour exposer leur pensée politique.

¹ *Ibid.*, p. 19.

² La comtesse d'Agoult cède à la publication en feuilleton, mais dans ses *Esquisses morales* se montre très critique par rapport à cette manière de publier. « La bourgeoisie a son aristocratie : jeunesse turbulente et blasée, hanteuse de bourse et de coulisses, qui veut des sensations vives et des plaisirs faciles. A celle-là, il faut une littérature plus tapageuse. Il faut, pour attirer ses regards, des couleurs tranchées, des formes bizarres, une langue hurlante et glapissante ; il faut à tout coup l'imprévu, l'inexplicable, l'impossible ; il faut enfin aller tout au rebours de la nature. La recette est aisée. On invente le roman-feuilleton, et les lettres françaises reçoivent une atteinte mortelle » (Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., 1849, p. 126-127).

³ La publication des livres à l'époque doit répondre, grâce aux politiques d'alphabétisation, à une demande de plus en plus grandissante à laquelle le marché de l'imprimerie n'arrive pas à répondre adéquatement. La presse devient donc un outil fondamental pour les écrivains qui veulent publier leurs œuvres parce qu'elle offre la possibilité de publier les œuvres périodiquement et d'en tirer un profit majeur, vu que la publication dans les revues est plus payée. Balzac, Baudelaire, Dumas, Flaubert, Hugo, Nerval, Sand et beaucoup d'autres publient dans les journaux. Balzac, qui durant toute sa carrière a publié des œuvres dans la presse, en réalité, se sent contraint dans cette relation et il critique souvent le monde journalistique (voir à ce propos *Illusions perdues*), parce qu'il le voit comme un instrument gagne-pain qui fait entrer la littérature dans un marché capitaliste.

⁴ Marie-Ève Thérénty « Pour une histoire littéraire de la presse au XIXe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3, 2003, p. 626.

Tous ceux qui vivaient de leur plume se jetèrent dans le journalisme comme dans la seule voie qui leur était ouverte. Tout homme qui devait aux lettres, aux arts ou à la politique un peu de célébrité, de bon ou de mauvais aloi, ne put se passer d'un journal qui fut à lui. C'était la force et la faiblesse de ce temps-là. On vit La Mennais, Victor Hugo, Lamartine, Lacordaire, Dumas, Cavaignac et même Ledru-Rollin patronner, inspirer ou rédiger des journaux¹.

Le 5 mars 1848 est décrété le suffrage universel masculin qui élargit le droit de vote à une partie de la population qui n'avait pas jusque-là eu accès à la chose politique et qui à partir de ce moment a besoin de s'informer. Le journal, témoin fidèle de la réalité contemporaine, se caractérise par une volonté de plus en plus marquée de se faire écriture sociale, c'est-à-dire une écriture capable de répondre aux besoins de la société, laquelle grâce aux nouveaux droits qui lui sont élargis veut s'informer sur la situation économique, politique et idéologique de son temps. Sand affirmera que le journal peut être considéré comme un outil de démocratisation des masses et de progrès social, un instrument fondamental pour l'instruction populaire : « Créer un immense journal à très bon marché, c'est excuser et satisfaire le besoin de savoir ; c'est associer à la vie intellectuelle beaucoup d'êtres qui ne pouvaient y atteindre² ».

La liberté de la presse est soumise aux volontés du gouvernement et dans la période 1830-1851 elle subit des phases alternes de libéralisation et de soumission à la censure. En effet, les journaux, forts de leur plus large diffusion, veulent se faire porte-paroles des idéologies de l'époque et pour cela pourraient devenir les véhicules d'idées contraires au gouvernement ; la presse est, en effet, considérée par la politique comme la cause de la révolution de 1830, des attentats contre Louis-Philippe et des journées de juin de 1848. Toutes les tentatives du pouvoir d'arrêter l'influence de la presse furent pourtant inutiles et les journaux devinrent les moyens de transmissions des idées libérales et des connaissances nouvelles dans une société en train de changer d'identité : « instruments de lutte pour le pouvoir, les journaux sont pris dans tous les combats politiques de ce siècle d'avènement de la politique libérale et démocratique³ ». Marie d'Agoult, dans ces *Lettres Républicaines*, participera, elle aussi, au récit de la vie politique de 1848 et analysera, en les diffusant, les nouvelles idées à la base des changements sociaux de ces années. Comme la comtesse, d'autres femmes prendront la voie de la presse⁴. Cet outil

¹ Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours*, cité dans Claude Bellanger (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses Universitaires de France, t. II, 1969, p. 209.

² Lettre à Timothée Dehay, avril 1845, dans George Sand, *Correspondance*, éd. Georges Lubin, Paris, Garnier, t. VII, 1970, p. 846.

³ Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, *op. cit.*, p. 20.

⁴ Delphine de Girardin, George Sand, Juliette Adam, Séverine (Caroline Remy) sont des exemples de femmes qui se sont illustrées dans la carrière journalistique au cours du XIX^e siècle.

devient pour les écrivaines une arène idéale où faire entendre leur voix à un public beaucoup plus élargi et dont l'usage leur permet d'afficher leur pensée sur une société qui leur est hostile.

III.II *Les femmes et la presse*

Le monde de la presse est le lieu par excellence de l'expression masculine. Cependant, grâce aux libéralisations qui se font autour des années trente et quarante, les femmes commencent à se frayer un chemin dans les journaux. D'abord, elles doivent faire face à des limitations qui touchent à leur rôle dans les rédactions et à leur espace de publication. Une loi datant de 1822 exige que les gérants d'un journal politique soient de sexe masculin¹. Pour ce qui concerne leur espace de publication, elles sont reléguées au bas-de-page, dans la partie du journal confiée à la littérature. Cette limitation spatiale traduit le ghetto intellectuel où elles sont confinées et l'énième démonstration de l'état de subalternité qu'elles ont dans la société. Si elles sont admises dans les rubriques littéraires, mondaines et théâtrales, elles sont à peine tolérées dans le reportage politique. Comment peut-on penser qu'une personne qui n'a pas accès au monde politique, et qui n'a pas le droit de vote, puisse parler de cette réalité ? C'est pour cela que les femmes n'ont pas le droit de parler de l'actualité, leur journalisme doit se situer dans le futur parce qu' « elles ne sont pas du côté de la chose vue mais du côté de la chose prévue² ». Pourtant, elles participent aux événements, observent et vivent les changements et se sentent libres de donner un témoignage de leur époque. Les femmes, en effet, se tiennent au courant de ce qui se passe grâce à leurs salons. Cette forme de sociabilité qui, pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle avait permis aux femmes de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie d'exercer une certaine influence culturelle, regagne de l'importance autour des années trente. Le salon cet espace privé où une partie de la société se réunit sous l'égide d'une personne, est l'espace professionnel des femmes publicistes. Dans ce lieu, les femmes peuvent fréquenter l'élite politique et les personnes les plus influentes de l'époque et compenser leur exclusion par d'autres types de sociabilité. Dans ces espaces, elles peuvent s'instruire et aborder les questions contemporaines dont elles peuvent ensuite rendre comptes dans leurs articles et dans leurs œuvres : « héritière des femmes salonniers, elles ont commencé par un journalisme de chronique, directement issu du bel esprit des salons³ ».

¹ « L'article 980, appuyé sur l'article 71 du Code Civil, exige que les gérants responsables des journaux politiques soient mâles, majeurs, sujets du roi et jouissant de droits civils. Les femmes pouvaient être propriétaires de tout journal et ne gérer que des revues dites d'intérêt général » (cité par Laure Adler, *À l'aube du féminisme*, op. cit., p. 12).

² Marie-Ève Thérenty, *Femmes de presse, Femmes de lettres. De Delphine de Girardin à Florence Aubenas*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 122.

³ *Ibid.*, p. 18.

Pour les femmes le journalisme représente « une jonction avec la littérature [et] un moyen de revendication et d'émancipation¹ ». La plupart des femmes publicistes arrivent à l'écriture journalistique profitant de ce procès de « fictionnalisation » de la presse dont nous parlions auparavant, l'article politique étant considéré comme une pratique absolument exceptionnelle. Les femmes s'intéressent aux questions sociales et veulent proposer leur point de vue mais pour le faire elles doivent cacher leurs volontés et leur personne. Pour cela, le premier contact avec les rédactions des journaux se fait sous un masque intime, lyrique ou viril. La femme journaliste profite du renouvellement de la presse : elle expose ses revendications et ses plaidoyers par le biais de genres qui ne sont pas spécifiques du monde journalistique, dont la nouvelle, la lettre et la lettre ouverte, la conversation en sont des exemples. Ainsi faisant, elles peuvent participer au monde politique mais sans se dévoiler. Écrire dans les journaux, c'est-à-dire dans ce média de masse, équivaut à se procurer une large publicité. Or, se rendre publique dans un milieu aussi répandu que l'est la presse équivaut à courir le risque d'être comparée à une « prostituée ». La femme publiciste sort de chez soi, descend dans la rue, ce qui équivaut à sortir sur le trottoir et s'exposer sur la place publique. Grâce aux artifices mentionnés, elle peut éviter les critiques et le ridicule. Une fois ses capacités affirmées, la publiciste peut aspirer, malgré les nombreux obstacles, à un rôle plus actif dans le monde de la presse.

Un exemple tout à fait significatif de ce passage d'un journalisme fictionnalisé à un plus directement engagé est celui de George Sand. En 1832, elle signe un contrat exclusif avec Buloz, directeur de la *Revue des deux mondes*, et commence sa collaboration par la publication de nouvelles et d'articles de critique. À ces premières publications suivent des tentatives de la part de Sand de faire valoir sa pensée ; elle essaie de la cacher sous la forme romanesque comme dans le cas de *Horace* (1841), mais Buloz répond par la suppression des passages les plus idéologiques et, au refus de l'écrivaine de les éliminer il affirmera : « je vous demande de vous abstenir de parler contre la propriété et de trop proclamer les idées républicaines surtout lorsque vous descendez dans l'application, dans le récit de choses brûlantes² ». La même expérience arrivera lors de la collaboration avec *Le Monde*, que l'Abbé de Lamennais dirige autour de 1837. Par le genre de la lettre, George Sand voulait parler dans la rubrique *Variétés* de thématiques liées à la question de la situation de la femme, du mariage et du divorce. Lamennais arrêtera la collaboration avec l'écrivaine avant qu'elle puisse faire allusion à la question, très épineuse pour l'époque, du divorce. Marie d'Agoult explique à un ami ce que Lamennais

¹ Soledad Soria Berrocosa, « Invisibles, oubliées, émancipées : les femmes journalistes avant l'heure », *Féminismo/s*, n° 34, décembre 2019, p. 53.

² Lettre du 3 octobre 1841 cité par Marie-Ève Thérenty, « Femmes, journalisme et pensée sous la Monarchie de Juillet », art. cit., p. 99.

voulait de Sand : « Il ne veut pas du divorce ; il lui demande de ces fleurs qui tombent de sa main, autrement dit des contes et des piffoelades¹ ». Autrement dit, il veut une femme qui parle aux femmes de ce qui concerne les femmes.

Autour des années quarante du siècle, c'est-à-dire à la période où Marie d'Agoult commence à publier dans la presse, la participation des femmes au journalisme se différencie selon la classe d'appartenance². Si les femmes bourgeoises utilisent la presse pour influencer les mœurs et la société de leur temps, les femmes prolétaires l'utilisent comme une véritable arène politique³. La femme bourgeoise collabore avec des journaux spécifiquement pensés pour l'éducation du sexe féminin. Dans ces rédactions elle peut parler de sujets propres à leur sphère d'influence tels que la mode, les mœurs, l'éducation des enfants et la description de la société dans ses aspects les plus frivoles. Ces journaux veulent informer les femmes, veulent les instruire afin qu'elles puissent se réaliser et s'émanciper dans le ménage. Une femme qui a du pouvoir dans la maison l'a aussi dans la société. Pour s'émanciper véritablement il faut du temps et il faut que la femme commence à instruire ses enfants et son mari.

La femme prolétaire, imprégnée de l'esprit saint-simonien, fait recours à la presse pour dénoncer l'écartement de la femme de la sphère publique. En effet, c'est au sein du groupe saint-simonien que nous assistons à la création du premier journal féministe français. En 1832 Désirée Véret fonde *La Femme Libre*, « une petite brochure rédigée et publiée par des femmes » qui « militait pour la cause des femmes⁴ ». Ce type de journal écrit par des femmes pour des femmes devient le seul moyen pour faire entendre au lecteur les plaidoyers féminins. En 1848, à la suite du renouement du féminisme, Eugénie Niboyet crée *La voix des Femmes*, un journal féministe prolétaire qui s'occupe de dénoncer les conditions de travail des citoyennes. Ce journal se révèle être particulièrement extrême pour l'époque : la directrice, une féministe radicale, propose dans ces pages la candidature de George Sand aux élections législatives. L'écrivaine, qui ne croit pas encore à ce type d'engagement politique pour la femme, refusera.

¹ *Ibid.*, p. 103.

² « Des aristocrates lettrées dirigeaient des journaux de femmes exclusivement consacrés aux problèmes de la maternité. La mère triomphait... La femme cultivée avait conquis le droit de cité. La femme n'était plus un objet. Mais c'était aux dames du monde, aux bourgeoises cultivées que cette victoire revenait et à qui elle profitait. Le public des ouvrières avait été peu ou pas touché. Lancée par les prolétaires saint-simoniennes, l'émancipation de la femme avait été confisquée par des bourgeoises qui, pour mieux la faire accepter, l'avaient moralisée. Pour les prolétaires, prôner l'affranchissement signifiait bien sûr le réaliser. Les bourgeoises, elles, vont en faire une idée. Mais grâce à elles et par cette presse si insistante, si résistante, qui jamais pendant la monarchie de Juillet ne s'est arrêtée, les femmes commencèrent à conquérir les droits à l'égalité. L'affranchissement des femmes, qui, professé en 1832 par les prolétaires saint-simoniennes, avait fait grassement ricaner, apparaissait maintenant comme une cause qu'aucun politicien, aucun écrivain, aucun journaliste ne pouvait ignorer. Articulé par quelques dizaines de voix de femmes au début des années trente, il était, quinze ans après, devenu l'affaire d'une fraction de la société. D'un côté, le premier féminisme prolétaire, libertaire et vécu. De l'autre, l'affranchissement bourgeois, vertueux et écrit. Ces deux aspects vont se réconcilier quand la révolution va éclater » (Laure Adler, *À l'aube du féminisme*, *op. cit.*, p. 114-115).

³ *Le Protée*, le *Journal des Femmes*, le *Conseiller des Femmes* en sont des exemples.

⁴ Jeanne-Victoire, « Apostolat des femmes. Appel aux femmes », *La Femme libre*, 1 janvier 1832.

En 1849, il est à nouveau question de revendications politiques dans *L'Opinion des femmes*. Au mois d'avril, pour la première fois dans l'histoire de France, une femme, Jeanne Déroin, ose proposer sa candidature aux élections législatives. Dans le journal, elle justifie sa candidature par ces mots : « la constitution de 1848 a légalement aboli les privilèges de race, de caste et de fortune par l'affranchissement des esclaves noirs, par l'extinction des titres de noblesse, par la suppression du cens électoral. Mais le privilège de sexe est resté sous-entendu dans cette constitution qu'il sape donc dans sa base, car il est la négation des principes sur lesquels elle est fondée¹ ». Marie d'Agoult est dans une position intermédiaire entre ces deux tendances journalistiques des femmes. Elle veut moraliser ses contemporaines en leur rappelant leur rôle en société mais aussi les encourager à lutter pour des droits, tels que l'instruction, le mariage et le divorce.

III.III Marie d'Agoult et la presse

J'étais femme, et, comme telle, non obligée aux sincérités viriles. Ma naissance et mon sexe ne m'ayant point appelée à jouer un rôle actif dans la politique, je n'avais aucun compte à rendre à mes concitoyens, et je pouvais garder pour moi seule le douloureux secret de mes luttes intérieures. Je le devais, peut-être, par crainte d'offenser, en étant véridique, ce don de miséricordieux oubli naturel au cœur féminin, et qui semble, bien mieux que la sévère équité, convenir à sa douceur et à sa tendresse. En d'autres moments la voix qui parlait à ma conscience changeait d'accent. Elle trouvait dans mon sexe une raison décisive de parler. [...] Ce serait une erreur de croire que l'homme seule peut exercer une influence sérieuse en dehors de la vie privée².

Marie d'Agoult est une personnalité ambiguë. Les hésitations qu'elle ressent avant d'aborder des sujets politiques caractérisent sa posture de journaliste et sa prise de parole. Ce n'est pas une féministe radicale comme le sont beaucoup de ses contemporaines. Au contraire, elle se retrouve souvent à « adopter un discours violemment phallocrate et acquiescer à la « sexuation du monde »³ ». Cependant, elle pense pouvoir rivaliser avec les hommes qui l'entourent et pour cela, animée par des ambitions viriles, elle se décide à écrire et à exposer sa pensée dans la presse. Elle fait partie de ce petit nombre de femmes journalistes qui peuvent, sous la monarchie de Juillet, traiter d'autres sujets que ceux de la chronique. Les deux autres sont George Sand et Christina de Belgiojoso. Les trois femmes partagent des éléments de leur biographie, « venues de la meilleure société, très cultivées, d'une intelligence supérieure, elles

¹ Jeanne Déroin, « Pétition des femmes au gouvernement et au peuple français », *L'Opinion des femmes*, avril 1849.

² Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 28.

³ Marie-Ève Thérenty, *Femmes de presse, femmes de lettres*, op. cit., p. 51.

se sont déclassées ou marginalisées en se libérant de leur mari, en voyageant seules, en ayant la réputation d'avoir facilement des aventures et en choisissant le parti républicain¹ ». Ces trois publicistes, à cause de leur attitude virile et de leurs articles, sont surnommées par les critiques de l'époque « Penthésilées modernes » :

Voici ce que j'ai appris de M. de Chompré à propos de Penthésilée, c'est que l'illustre amazone s'était fait bruler le sein gauche pour mieux tirer de l'arc, qu'elle parlait grec et qu'elle allait courir à travers champs, avec qui bon lui semblait, et selon que la fantaisie lui en prenait. Or savez-vous pourquoi M. Monselet a tiré des profondeurs du dictionnaire de M. Chompré, ce fameux nom de Penthésilée ? C'est pour l'unir au nom de Daniel Stern, lequel monsieur est une dame [...]. Car Daniel Stern fait partie de ces androgynes qui, après avoir employé leur jeunesse à de moins rudes travaux, dépouillent décidément le peu qu'elles avaient gardé du sexe féminin, se frottent la lèvre supérieure de pommade du lion, redressent les moustaches qu'elles ont fait pousser par cette merveilleuse invention, jurent par le sang-dieu, et se mettent à publier des livres. Dans ces livres écrits pour l'éducation morale du pays, Daniel Stern démontre l'inconvénient qu'il y a pour les malheureuses femmes, non-seulement d'avoir des maris, mais encore des amans. Le tout est entremêlé de peintures, morales dans le fond, mais décolletées dans la forme. Eh bien, voici que Daniel Stern va former avec deux autres illustres *écrivaines* [George Sand et Christina de Belgiojoso], portant comme elle un nom et un costume masculin ; voici, dis-je qu'elle va former la grande trinité des Penthésilées modernes. [...] Une fois l'univers conquis, les trois Penthésilées modernes, dans un combat mortel à grand orchestre et fort singulier, se disputeront l'univers qui appartiendra à la dernière survivante².

La comtesse pense pouvoir l'emporter sur les deux autres : « Si la course n'est plus qu'à nous trois, je l'emporterai sur la Belgiojoso par le talent, sur l'autre par le *bon sens*³ ». Marie d'Agoult est sûre de son talent parce qu'elle est l'hôtesse d'un des salons politiques les plus importants de l'époque, fréquenté par des personnalités tels que Lamartine, Michelet, Louis Blanc, Louis de Ronchaud, et elle affirme qu'elle dépasse George Sand sur le *bon sens* parce que, comme nous l'avons déjà évoqué, elle continue à respecter la façade mondaine et parce que, hors de l'espace de publication, elle adhère à tous les codes de la féminité requis par son statut⁴.

Malgré sa volonté de rester femme, Marie d'Agoult veut que sa parole soit performative et, consciente des limites imposées à son sexe, adopte une posture virile⁵. Elle suit les traces

¹ *Ibid.*, p. 94.

² « La Penthésilée moderne », *Le Charivari*, 21 août 1848.

³ Jacques Vier, *La Comtesse d'Agoult et son temps*, Paris, Armand Colin, t. III, 1961, p. 37.

⁴ « Mme Stern qui a tué son sexe autant qu'elle a pu dans sa personne, a pourtant gardé la chasteté de je ne sais quel goût ; elle n'a pas pu perdre je ne sais quelle aristocratie, et cette dernière marque de son origine doit la faire cruellement souffrir ». Jule Barbey d'Aureville, *Les Œuvres et les Hommes*, *op. cit.*, p. 72.

⁵ Cette volonté de prendre un masque viril est critiquée par Barbey d'Aureville : « Mais que voulez-vous ? Il faut être homme ! Il faut devenir, en se travaillant, de nerveuse une musclée, et de femme qui pouvait plaire, un être déplaisant qui n'est pas même un homme déplaisant. Il faut enfin que le chameau passe à travers le trou d'une aiguille ! Mais la nature des choses est la plus forte. Il n'y passera pas » (*Ibid.*, p. 79).

d'Epipolé¹ et se déguise en homme : en plus de se cacher sous un pseudonyme masculin, elle adopte, dans ses premières publications, un style gonflé qu'elle pense être une marque de virilité. Elle pense que « les plus mâles dans l'ordre intellectuel et moral sont les plus savants, les plus philosophes, les plus puritains, elle se fait, à bras raccourci savante, philosophe, puritaine² ». Si Barbey d'Aurevilly traite cet aspect avec ironie, pour Marie réussir à être savante, philosophe et puritaine devient une question fondamentale et nous pouvons imaginer avec quel bonheur elle accueille les hôtes qui la définissent comme une « âme virile³ ».

Nous avons présenté Marie d'Agoult comme une personnalité ambiguë et hésitante sur le chemin à prendre dans l'espace de publication. Elle affirme la supériorité masculine et assume elle-même une posture d'homme pour publier dans la presse. Cependant, elle arrive à bouleverser l'idée générale que l'homme seul peut traiter de politique et affirme que le journaliste idéal est une femme d'un certain âge appartenant à l'élite. Le fait d'être femme lui garantit un certain degré d'objectivité et d'impartialité parce que la femme est « étrang[ère] par [sa] position et [son] caractère, à toute ambition personnelle⁴ ». D'un certain âge parce qu'elle peut profiter de son expérience et, surtout, parce qu'elle a « dépassé le temps de la séduction⁵ ». Appartenant à l'élite parce qu'en étant une femme indépendante financièrement et culturellement, elle ne s'investit pas dans les luttes féministes qui pourraient l'éloigner de la neutralité⁶. Dans ses écrits, nous pouvons remarquer que sa prise de parole est nuancée à l'aune de la raison et qu'elle est mitigée par les exigences de sa naissance et de son statut social ; sa voix est celle d'une aristocrate qui défend la légitimité de son intelligence, sa formation poussée et son désir d'indépendance intellectuelle, financière et affective. Marie d'Agoult veut renverser, par sa prise de position, l'idée reçue selon laquelle la publiciste est une anomalie sociale qui vit sous le signe de la corruption et de l'inversion et qui voit le journalisme au féminin comme une forme de transgression au même titre que le cigare et les habits d'homme.

¹ Epipolé est une figure mythologique qui selon le mythe s'est déguisée en homme pour pouvoir prendre la place de son père, trop vieil pour combattre, dans la bataille de Troie. Quand l'armée grecque, pour laquelle elle combattait, découvre la ruse, la tue.

² Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, op. cit., p. 79.

³ Delphine Dufour, « Les postures médiatiques de Daniel Stern », art. cit., p. 43.

⁴ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 358 (« Amnistie. Aux femmes françaises », *Le Courrier français*, 8 décembre 1848).

⁵ Marie-Ève Thérénty, *Femmes de presse, femmes de lettres*, op. cit., p. 105.

⁶ Marie d'Agoult, comme George Sand, ne partage pas les idées des féministes les plus radicales et dans ses écrits elle ne tombe jamais dans le militantisme fébrile. Il est comme si elle affirme une certaine supériorité chez les hommes, une supériorité qui peut être vaincue seulement si on accorde aux femmes une instruction plus complète.

Chapitre IV. *Les Lettres Républicaines*

Les récoltes désastreuses de 1846, la misère, la chute de l'industrie, la vague de scandales qui frappe la classe politique, la baisse du sentiment monarchique conduisent le peuple, au mois de février de 1848, à hérissier des barricades dans les rues de Paris, à l'abdication de Louis-Philippe et à la proclamation de la deuxième République¹. Cette révolution est vécue comme la réalisation du rêve humanitaire et des principes républicains ; la République qui s'instaure à la suite des journées de février est pour Lamartine « une forme de poésie qui se réalise dans l'histoire² », « la plus sublime de toutes les poésies³ ». La révolution de 1848 a été définie comme la révolution des intellectuels. Lamartine devient ministre. Tocqueville, Lamennais, Proudhon, Béranger et Sue sont élus à l'Assemblée. Sand écrit les bulletins pour le ministre de l'Intérieur. Flaubert fait des journées de février une matière pour son *Éducation sentimentale*. Pour Hugo, elle marque un tournant dans sa pensée politique et elle est le moteur de son intérêt pour les questions sociales. « La révolution de 1848 a eu un impact majeur sur les hommes de lettres qui soit se sont engagés politiquement, soit y ont puisé une matière littéraire riche⁴ ». À la suite de la proclamation de la république le gouvernement proclame le suffrage universel masculin, la liberté de presse, la suppression de la peine de mort pour les délits politiques et le droit au travail est consolidé par l'ouverture des Ateliers nationaux. La révolution ouvre la voie au libéralisme et à l'élimination des droits féodaux, mais l'élection d'un gouvernement provisoire trop modéré dans ses actions, conduit le peuple à se mobiliser contre ces trames politiques qui ont trompé les espérances exaltées par des résolutions timides. Les journées de juin sont une mobilisation populaire contre le gouvernement. Comme le soulignent Tocqueville et Madame d'Agoult, les journées de juin se produisent lors d'une insurrection qui « jamais ne s'était montrée si ordonnée. Pas un cri, pas une tentative imprudente [...]. Tout est contenu, réfléchi, persévérant⁵ ». Aussi, ces journées détruisent les

¹Jonathan Beecher, *Writers and revolution. Intellectuals and the French revolution of 1848*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021.

²Elisa Puntarello, « *La plus sublime de toutes les poésies* ». *La République de Février dans l'éloquence quarante-huitarde d'Alphonse de Lamartine*, Mémoire de master, sous la dir. de Olivier Serge Bivort, Università Ca' Foscari di Venezia, 2018/2019.

³« Réponse à M. Édouard Dupont, parlant au nom d'une députation d'étudiants, remerciant M. de Lamartine d'avoir conservé les couleurs nationales, et déclarant qu'en lui les qualités du poète n'excluent pas celles de l'homme d'État », dans *La France parlementaire (1834-1851). Œuvres oratoires et écrits politiques, par Alphonse de Lamartine, précédés d'une étude sur la vie et les œuvres de Lamartine*, éd. Louis Ulbach, Paris, Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, t. V, 1865, p. 182.

⁴« De Flaubert à Hugo, les écrivains face aux événements de 1848 », Entretien entre Michel Winock et Marina Bellot le 1^{er} mars 2018. Disponible sur Retronews : <https://www.retronews.fr/echo-de-presse/2018/03/01/de-flaubert-hugo-les-ecrivains-face-aux-evenements-de-1848>.

⁵Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 253 (« Les quatre fatales journées. À Adam Mickiewicz », *Le Courrier français*, 28 juin 1848).

espérances des socialistes, des romantiques, des intellectuels et des femmes et repoussent la naissance d'une république française.

Si les intellectuels avaient espéré pouvoir jouer un rôle actif dans la sphère politique, les femmes avaient vu dans l'instauration d'un gouvernement républicain la possibilité d'améliorer leur statut et celui des autres oubliés de la société, tels que le peuple et les artistes. Grâce à la libéralisation de la presse, nous l'avons vu, beaucoup d'entre elles commencent à revendiquer des lois favorables à leur statut dans des journaux à forte tendance féministe. Marie d'Agoult, George Sand, Delphine Gay de Girardin, Hortense Allart, quant-à-elles, n'utilisent pas la presse pour revendiquer leurs droits politiques, mais pour remédier à leur impuissance politique. Elles font recours à l'écriture pour exposer leur opinion sur la révolution et jouer un rôle dans la république naissante. Après l'installation d'un gouvernement provisoire qu'elles pensent être, comme leurs contemporains, trop modéré¹, elles se montrent de plus en plus déçues par la situation et par le manque de qualités morales chez les hommes du gouvernement : « Le gouvernement est composé d'hommes excellents pour la plupart, tous un peu incomplets et insuffisants à une tâche qui demanderait le génie de Napoléon et le cœur de Jésus² ». Elles contestent les actions du gouvernement parce que d'après leur opinion il ne respecte pas les principes républicains, manque d'honnêteté et de fermeté, et surtout manque de dévouement envers le peuple qui l'a élu. George Sand et Delphine de Girardin se retirent de la presse à la suite des événements de juin. Marie d'Agoult croit fortement dans le rôle qu'elle peut jouer dans la révolution et se décide à ne pas arrêter de diffuser sa parole. Elle continue à espérer dans le triomphe des idées d'égalité, de liberté et de fraternité et publie des lettres dans le *Courrier Français* où elle incite toute la société, princes, hommes de pouvoir, peuple, ouvriers, femmes à poursuivre les idéaux républicains. Elle restera déçue par l'élection de Napoléon à la présidence de la République et essaiera d'analyser les raisons de la faillite de la révolution dans son *Histoire de la révolution de 1848* publiée en trois volumes entre 1850 et 1853.

¹ Marie d'Agoult en décrivant les membres de l'assemblée remarque un retour au passé dû à l'âge des hommes politiques, mais aussi, et surtout, aux idées conservatives de la plus part d'eux : « Entrons ensemble, s'il vous plaît, à l'Assemblée nationale. Notre premier mouvement sera la surprise. Des crânes dégarnis, des chevelures grisonnantes, des dos voûtés, des pas alourdis, des voix cassées, voilà ce que l'on voit et ce que l'on entend quand on plonge, du haut d'une tribune, sur la réunion des premiers élus de la France révolutionnaire. Disons-le poliment, l'Assemblée nationale est d'un certain âge. [...] Pour ma part, bien que j'aie plus de foi dans l'inspiration de la jeunesse que dans le calcul des années tardives, je vois un avantage à ce résultat inattendu du suffrage universel. [...] l'instinct populaire de nos jours est d'accord avec la politique des intelligences élevées, et que, loin de jeter la perturbation dans le gouvernement des affaires, il apporte à la raison d'état une force nouvelle et régulatrice. La modération excessive [...] peut donc être considérée comme une victoire du principe démocratique. Cependant, il sera bien de ne point multiplier des telles victoires ; et [...] d'accuser avec plus d'énergie la volonté de marcher dans des voies nouvelles » (*Ibid.*, p. 211-213, « Physionomie de l'Assemblée nationale. À Fanny Lewald », *Le Courrier français*, 5 juin 1848).

² George Sand, *Lettre au poète ouvrier Charles Poncy*, 9 mars 1848. Cité par Herbert Lottman, *L'écrivain engagé et ses ambivalences : de Chateaubriand à Malraux*, Paris, Jacob, 2003, p. 202.

IV.I Présentation des Lettres Républicaines

Le 16 février 1848 Marie d'Agoult écrit dans son carnet : « à 40 ans tout le monde est arrivé. Pour moi tout est à faire¹ ». Elle ne peut pas savoir qu'à distance de quelques jours la révolution donnera un nouvel élan à sa carrière d'écrivaine et de journaliste. Quand éclate la révolution, la comtesse se place du côté des révolutionnaires et voit dans les soulèvements de février le triomphe du peuple. Elle fait partie de ce groupe d'intellectuels qui accueille avec enthousiasme les journées de février et, forte de l'amitié qui la lie à l'une des personnalités les plus influentes du gouvernement provisoire, Lamartine, elle pense pouvoir jouer un rôle fondamental dans la naissance de la république française. Son salon devient le lieu de rencontre du milieu républicain et ses hôtes voient en elle un guide qui grâce à son « esprit généralisateur et clairvoyant² » est capable de distinguer et d'analyser les grandes lignes et les idées des événements révolutionnaires. Dans son salon, nous ne retrouvons pas seulement les hommes politiques et les intellectuels mais aussi « une panoplie de journalistes, issus de toutes les obédiences, et un assortiment d'ouvriers très actifs dans le militantisme³ ». Grâce à la révolution elle arrive à « l'âge d'homme⁴ » et tourne définitivement le dos au passé.

Marie d'Agoult veut faire partie de ces femmes qui cherchent « à agir sur l'opinion, à diffuser leurs idées, à susciter des débats⁵ ». En plus de son activité de salonnière, elle se décide à vouloir rendre publique sa pensée sur l'actualité et considère l'écriture dans la presse comme la seule arme dont elle dispose pour la diffuser. Elle commence ainsi à publier des commentaires sur l'actualité sous la forme de lettres ouvertes dans *Le Courrier Français*, quotidien de la gauche libérale, entre le 27 mai et le 8 décembre 1848⁶. En choisissant la forme de la lettre ouverte, qu'elle publie sous le nom de Daniel Stern, elle fait recours à l'une des pratiques les plus utilisées de la période pour toucher des matières délicates. Sous la Deuxième République, nous assistons à une libéralisation de la presse il est vrai, mais les écrivains et les rédacteurs des journaux continuent à être assez prudents dans l'expression de leur pensée. Aucune des lettres

¹ Marie d'Agoult, *Carnets. Janvier-Novembre 1848*. Document inédit conservé dans le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France sous la cote NAF 14352.

² Marie Octave Monod, *Daniel Stern Comtesse d'Agoult : De la Restauration à la III^{ème} République*, Paris, Librairie Plon, 1937, p. 210.

³ Charles Dupêchez, « L'éveil d'une aristocrate aux idées républicaines : le cas de la comtesse d'Agoult, alias "Daniel Stern" », dans Edward Castleton, Hervé Touboul (dir.), *Regards sur 1848*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2015, p. 400.

⁴ Marie Octave Monod, *Daniel Stern Comtesse d'Agoult*, op. cit., p. 209.

⁵ Alice Primi, « Les « consœurs » de George Sand : divers usages de la presse par des femmes politiquement engagées (1848-1870) », dans Marie-Ève Thérenty, *George Sand journaliste*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011, p. 268.

⁶ Les lettres apparaissent le 27 mai, 5, 15, 19, 28 juin, 9, 20, 29 juillet, 15, 18 août, 4, 14, 25, septembre, 6, 22 octobre, 10, 17 novembre et 8 décembre de 1848.

de la comtesse n'a subi de censure, mais dans le cas de quatre lettres le rédacteur affirme ne pas partager l'opinion de son collaborateur, aussi correcte soit-elle.

Le *Courrier français* ne partage pas toutes les opinions que développe dans la lettre suivante notre collaborateur, Daniel Stern. Nous leur ouvrons pourtant nos colonnes, car ce sont les idées de M. Lamennais, et nous tenons à ce que nos lecteurs les connaissent avant que nous en fassions nous-même l'examen. (« De la présidence. À M. F. Lamennais », *Le Courrier français*, 15 juin 1848)

Nous n'avons pas besoin de constater le succès déjà si grand des *Lettres Républicaines* de Daniel Stern. Nous publions aujourd'hui la neuvième lettre, laissant à l'auteur la responsabilité de la plupart des opinions qu'il exprime sur la situation des hommes et des partis à l'Assemblée nationale. (« De quelques orateurs. MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Proudhon, etc. À Fanny Lewald », *Le Courrier français*, 15 août 1848).

La onzième lettre républicaine que nous publions aujourd'hui n'est pas moins remarquable que les précédents, tant par l'élévation des pensées que par l'éclat du style. Tout en admirant les nobles inspirations que notre collaborateur a puisées dans le principe républicain, nous croyons devoir répéter, à propos de cette lettre, que nous lui laissons toujours la responsabilité pleine et entière de son opinion personnelle sur les hommes et sur les choses. (« À Henri de Bourbon, comte de Chambord », *Le Courrier français*, 4 septembre 1848).

La nomination du président de la République est une question d'une gravité immense, et sur laquelle nous voudrions que toutes les intelligences d'élite exprimassent leur opinion. Notre collaborateur, Daniel Stern, nous envoie aujourd'hui la sienne : elle est tout à fait contraire à celle du *Courrier français* ; mais on comprend qu'en pareille matière, l'idée ne nous soit pas un seul instant venue de fermer nos colonnes à un esprit si élevé et si sympathique. Nous les lui ouvrons donc, et de grand cœur. (« Élection du Président de la République. À M. de Lamartine », *Le Courrier français*, 6 octobre 1848).

Daniel Stern est très objectif dans l'expression de ses opinions, il ne censure pas sa pensée, il est franc quel que soit son destinataire. La lettre ouverte est, d'après l'encyclopédie Larousse, une « lettre polémique ou revendicative, adressée à quelqu'un en particulier mais simultanément diffusée à plusieurs personnes ou dans la presse¹ ». En effet, parce que ces lettres sont destinées à un destinataire unique et à un groupe, leur but étant de toucher un lectorat multiple, elles sont souvent diffusées par le biais de journaux. Si George Sand s'adresse généralement aux paysans et aux artisans en se déguisant elle-même en paysan de Berry, la comtesse se voit comme un intellectuel qui parle à une élite instruite². Ses destinataires sont pour la plupart des princes, des chefs politiques, des philosophes et des intellectuels, parmi lesquels nous retrouvons : le prince de Joinville, Fanny Lewald, l'abbé de Lamennais, Proudhon, Adam Mickiewicz, Louis de Ronchard, Émile Littré, le général Cavaignac, le comte de Chambord, Anselme Petetin, Lamartine, Andrea Luigi Mazzini et Hermann de Courteilles. En plus de ces destinataires illustres, elle écrit des lettres destinées à l'Assemblée nationale, aux ouvriers de Paris, au peuple-électeur et aux femmes françaises.

¹ Dictionnaire Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lettre/46798?q=lettre#46719>.

² Jonathan Beecher, *Writers and revolution*, op. cit., p. 139.

Les destinataires des lettres sont pour la plupart les personnages principaux de cette « pièce à tiroir¹ » qu'est la révolution de 1848. En leur exposant les espérances et les craintes sur l'avenir de la France, Marie d'Agoult espère jouer dans la société ce rôle de conseillère et de guide qu'elle a dans son salon. Par le biais de ses analyses, elle veut modeler l'opinion et influencer le cours des événements. Les *Lettres Républicaines* sont un témoignage de l'intérêt de la comtesse pour la cause sociale, la politique, l'avenir de la nation. Marie d'Agoult affirme n'avoir un « engagement d'aucune sorte avec aucun parti² » mais veut se faire porte-parole des idéales de liberté et de fraternité qui n'arrivent pas à se fixer dans la société française. Elle soutient l'insurrection mais elle ne participe pas directement aux émeutes : elle ne monte pas sur les barricades, elle garde sa position d'observateur extérieur aux faits :

Saisi et remué par la grandeur du spectacle, l'auteur semble s'être fait à lui-même, dans cette révolution qui se déroulait sous ses yeux, deux parts, celle du témoin mêlé aux événements par la passion pour la cause, et celle du juge qui élève son esprit au-dessus des faits pour en extraire la philosophie³.

C'est un guide qui nous accompagne à travers les étapes qui marquent l'année 1848 et nous fait connaître de près les personnages principaux : « Je viens donc vous prier de m'accepter un instant pour guide et de vous laisser conduire par moi au centre même de nos agitations, de nos luttes, de nos espérances, de nos craintes⁴ ». C'est un témoin averti et indépendant qui fait partie de ceux qui ont connus « les nobles espérances, les longues luttes, le triomphe enivrant et passager⁵ » et qui veut que ses impressions et ses réflexions passent à la postérité. Dans les lettres

elle [...] dépeint l'Assemblée nationale de juin, nous fait entendre les orateurs de la Chambre d'août, si décevants par leur idéalisme brumeux ; en mai elle adjure le prince de Joinville de quitter la France et en septembre le prince Henri de Bourbon de n'y point rentrer pour laisser la République s'établir et s'affermir dans la paix ; elle adresse, après les journées de Juin, un appel émouvant au général Cavaignac et à deux reprises, en septembre et en novembre, des appels aux ouvriers et au peuple de Paris pour leur rappeler leurs devoirs de citoyens et leur signaler la menace d'un retour à la dictature ; elle dégage les courants d'idées de la Révolution, les trois doctrines socialistes en présence, la théorie de la Présidence de la République ; enfin portant ses regards au-delà des frontières, elle admire l'Italie de faire une révolution et étudie le mouvement révolutionnaire en Allemagne. Et toujours, c'est avec la même lucidité d'intelligence, la même passion démocratique, le même sens politique, la même vigueur de parole qu'elle défend la bonne cause⁶.

¹ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 273 (« M. de Lamartine-M. Thiers. À M. Louis de Ronchaud », *Le Courrier français*, 20 juillet 1848).

² *Ibid.*, p. 199 (« À François d'Orléans, prince de Joinville », *Le Courrier français*, 27 mai 1848).

³ Daniel Stern, *Esquisses morales : pensées, réflexions, maximes ; suivies des poésies de Daniel Stern*, éd. cit., p. 43.

⁴ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 211 (« Physionomie de l'Assemblée Nationale »).

⁵ Marie Octave Monod, *Daniel Stern Comtesse d'Agoult*, op. cit. p. 217.

⁶ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 210-211 (« Physionomie de l'Assemblée Nationale »).

Suivant une pratique très courante à l'époque¹, la comtesse réunit ses lettres en volume pour la première fois chez Amyot au mois de décembre 1848 sous le titre de *Lettres Républicaines*, titre mentionné pour la première fois avant la lettre « Physionomie de l'Assemblée Nationale » du 5 juin 1848 adressée à Fanny Lewald. L'année suivante, les *Lettres Républicaines* sont réunies dans *Esquisses morales et politiques* publiées chez Pagnerre. Elles s'y associent à des esquisses morales qui auraient dû paraître en 1847 mais qui n'avaient pas pu être publiées à cause de la révolution. Le rapprochement des lettres avec les esquisses n'est pas anodin : les lettres peuvent être considérées comme une exemplification de la réflexion morale que Marie d'Agoult propose dans les esquisses. En effet, dans l'avant-propos au recueil la comtesse affirme : « Ce recueil de réflexions sur la condition humaine se divise en deux parties : dans l'une je considère l'homme en général ; l'autre se rapporte plus particulièrement à l'homme de nos jours² ». Dans cette édition, elle supprime deux lettres qui étaient consacrées à la situation politique de l'Italie et de l'Allemagne, adressées respectivement à Andrea Luigi Mazzini et à Hermann de Courteilles et rajoute un avertissement au lecteur. Elle y reconnaît que les lettres pourraient paraître « timides ou trop incontestables » et demande au lecteur de « les replacer en esprit à leur date, dans l'ordre des choses établi au moment où elles furent écrites³ ». Elle ne veut pas modifier ses lettres à la suite des événements et elle espère qu'elles seront utiles « pour ceux qui écriront l'histoire un jour⁴ ». Marie d'Agoult cherche dans ses œuvres la vérité et la précision, elle ne veut pas changer son « témoignage dans le combat » et elle affirme donc :

Je ne change rien néanmoins à ce que j'ai écrit. Outre que ces sortes de retouches, faites longtemps après coup, sont rarement heureuses, et qu'il est peu conseillable, au point de vue de l'art, de revenir, en des circonstances très différentes, sur une œuvre terminée, il y a comme un manque de sincérité dans un tel travail, et cette considération seule suffirait à m'en dissuader⁵.

¹ À l'époque, la plupart des hommes de lettres s'engagent dans les rédactions de revues et de quotidiens. Ils publient des œuvres de fictions mais aussi des articles dispersés qui traitent de leur contemporanéité et qui sont dictés par l'urgence du moment politique. Il est pratique courante, parmi ces écrivains, de colliger, par la suite, ces articles épars dans un recueil unique. Vu qu'un texte qui passe de la vélocité de lecture du journal à celle du recueil peut changer de sens, les écrivains sont souvent poussés à ajouter des paratextes pour faire mieux comprendre les conditions d'écriture. Voir Marie-Ève Thérénty, *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.

² Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit, Avant-propos.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 198.

⁵ *Ibid.*, Avant-propos.

IV.II *Les hommes font les lois ; les femmes font les mœurs*

Dans ses écrits, qu'ils soient fictionnels, historiques ou philosophiques, Marie d'Agoult dresse un cadre de la société de son temps. Elle est capable d'en discerner les mœurs, les attitudes, les comportements avec un regard critique et argumenté. Elle dénonce la corruption des mœurs, le culte de l'utile, le manque de poésie et d'amour ; tout cela est accentué par les événements de 1848. Ses critiques n'épargnent personne : aristocratie, bourgeoisie, peuple tous subissent des reproches dans les *Lettres Républicaines*. Surtout, elle est fort sévère avec son sexe. C'est qu'elle veut moraliser son siècle, lui montrer ses fautes et l'accompagner, en l'éduquant, dans ce processus d'élévation qui le conduirait à la liberté et au bonheur.

Je ne pense point mal de l'espèce humaine. Elle me paraît plus abusée que perverse : je la plains plus que je ne la condamne, car je la vois rectifiant de plus en plus ses erreurs et redressant ses voies, à mesure que s'étendent ses lumières et que s'exerce dans de plus vastes limites sa liberté¹.

Dans la dernière des *Lettres Républicaines*, adressée aux femmes françaises, Marie d'Agoult accuse ses contemporaines de s'être soustraites à leurs devoirs et d'avoir participé à l'appauvrissement moral de la société. Déjà dans ses œuvres de fiction la comtesse avait proposé une « image messianique de la femme² ». La femme est l'emblème de la souffrance et de la soumission, mais elle garde en elle l'esprit de la liberté ; Nélida et Valentia sont des personnages qui représentent l'idée selon laquelle la femme n'est « ni tentatrice ni corruptrice, elle est un personnage volontariste dont l'action relève du refus instinctif et tragique de toute forme de domination³ ». La femme est la représentante de tous les opprimés de la société, sa volonté d'affranchissement est commune à tous les êtres qui souffrent et qui sont pliés sous le système dominateur du gouvernement : elle est la « personnification glorieuse et maudite de l'affranchissement humain⁴ ».

La première de toutes les révolutions dont le genre humain garde la mémoire, cette révolution symbolique et sacrée d'où naît dans la suite des temps tout le progrès de l'homme et des sociétés, nous la voyons apparaître dans les Écritures sous le nom et sous l'image d'une femme. Le Tout-Puissant avait dit au couple humain, faible et ignorant, mais heureux et immortel : « Tu ne mangeras point de l'arbre de science, ou bien tu mourras. » L'homme se résigne à cette inactive et insensible félicité ; mais la femme, écoutant en elle-même la voix de l'esprit de liberté, accepte le défi. Elle préfère la douleur à

¹ *Ibid.*

² Sophie Vanden Abeele, « La nouvelle Ève ou « l'esprit de liberté » féminin dans la fiction romanesque de Marie d'Agoult (1842-1847) », *Tangence*, n° 94, automne 2010, p. 48.

³ *Ibid.*

⁴ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 351 (« À propos des dernières élections. Aux ouvriers de Paris », *Le Courrier français*, 25 septembre 1848).

l'ignorance, la mort à l'esclavage. À tout péril, elle saisit d'une main hardie le fruit défendu ; elle enchaîne l'homme à sa rébellion¹.

Dans cette réinterprétation de l'histoire d'Adam et Ève, Marie d'Agoult soutient que la première révolution de l'histoire a été faite par une femme qui préfère la punition à son manque de liberté. La comtesse se présente en tant qu'Ève moderne et espère diffuser le sentiment démocratique dans une société qui hésite encore à approuver les idéaux de fraternité qu'elle poursuit depuis 1789. Elle espère mener les hommes dans sa rébellion contre l'état de stagnation que la France est en train de vivre. « Les hommes font les lois ; les femmes font les mœurs² », ce proverbe provençal, devenu célèbre grâce à l'œuvre de Guibert le *Connétable de Bourbon* (1786), résume la pensée de la comtesse d'Agoult. Dans sa lettre, l'écrivaine explique le rôle que les femmes peuvent et doivent jouer à l'intérieur de la société, exprimant ainsi le but et le sens de son œuvre. Elle voit dans la femme le moteur du changement de la société : « il ne dépend pas des femmes de changer les lois, mais il dépendrait d'elles de rendre manifeste qu'ils les faut changer³ ». Grâce à son œuvre elle espère présenter aux femmes un modèle de comportement à suivre. Les *Lettres*, comme les femmes, poursuivent une volonté de modeler l'opinion et d'influencer le cours des événements. Elle se rappelle peut-être être femme, elle est consciente que toute opinion venant de sa part pourrait être considérée comme ridicule et quand elle propose ses interprétations sur les événements de l'actualité elle essaie de garder un ton humble et conciliant :

Je n'ai pas mission de vous éclairer, Monseigneur. Une telle préemption me siérait mal. Néanmoins, [...] je me sens poussé à vous soumettre quelques réflexions auxquelles vous ne refuserez pas votre attention, j'ose l'espérer⁴.

Examinons ensemble la situation morale du pays et vous allez comprendre toute ma pensée. [...] Je ne vous apporterai pas de grandes lumières, mais un amour ardent de la vérité. [...] le but unique de mes efforts, ma récompense suprême seraient de contribuer à affaiblir quelque peu, d'une part, les préjugés qui se dressent encore contre vous⁵.

Dans la lettre adressée aux femmes françaises, le ton se fait un peu plus dur. Elle exhorte ses contemporaines à se rappeler leur devoir, à prendre une part active dans les bouleversements que la société est en train de vivre.

Ô mes chères concitoyennes, ne sentez-vous donc point, dans la grande tourmente à laquelle nous sommes en proie, l'impérieux appel de la Providence à toutes les énergies de l'âme humaine ? Ne comprenez-vous pas que les vertus négatives de résignation et d'humilité ne suffisent plus au salut

¹ Daniel Stern, *Esquisses morales : pensées, réflexions, maximes*, éd. cit., p. 350-351.

² *Ibid.*, p. 387 (« Amnistie. Aux femmes françaises »).

³ *Ibid.*, p. 389.

⁴ *Ibid.*, p. 325 (« À Henri de Bourbon, comte de Chambord »).

⁵ *Ibid.*, p. 358 (« À propos des dernières élections. Aux ouvriers de Paris »).

de la famille et de la patrie ? N'y a-t-il rien en vous qui vous sollicite d'élever vos cœurs et vos pensées au-dessus des régions inférieures où vous végétez inutiles ? Votre âme ne sent-elle pas le besoin de se dilater par-delà les étouffemens de l'égoïsme domestique, par-delà surtout ce cercle étroit de la vie du monde, où s'usent, où se flétrissent en agitations si vaines, les forces et les grâces de votre jeunesse ?

Quand les plus graves problèmes se posent dans la conscience humaine, quand une lutte terrible s'engage entre le passé et l'avenir, pouvez-vous sans remords demeurer à l'écart, isolées dans votre ignorance et vos puérités, bornant tout votre rôle à lamenter le temps qui s'écoule, les grandeurs qui passent, les plaisirs et les richesses qui fuient¹ ?

Par cette lettre, elle veut toucher l'ensemble des femmes françaises : femmes de l'aristocratie, de la bourgeoisie et du peuple, féministes, femmes des barricades et gardiennes du foyer. Marie d'Agoult est convaincue que

Il est bien temps de jeter des semences de paix sur une terre humide de sang. L'œuvre de notre génération est trop vaste d'ailleurs pour qu'une moitié du genre humain l'accomplisse ; *il y faut le concours des deux sexes* [nous soulignons]. Au génie masculin la solution des problèmes scientifiques, l'organisation de la *liberté* et de l'*égalité* sociales. Au génie féminin le travail divin du cœur, la conciliation des classes devenues hostiles, les haines mutuelles adoucies, les injustices réparées, la *fraternité* enfin prêchée de bouche et d'exemple dans le constat et irrésistible apostolat de la mère, de l'épouse, de la fille, de la sœur².

Selon la comtesse, toute révolution politique doit s'accompagner d'une révolution morale. Elle est convaincue que le gouvernement provisoire n'arrive pas à « fonder des institutions républicaines », parce que les femmes ne parviennent pas à faire « pénétrer dans les mœurs un véritable esprit de fraternité³ ». Pour que la femme puisse influencer les mœurs d'une société, elle devrait exercer une influence plus forte sur son foyer. Marie d'Agoult, comme d'autres femmes de la période telles que George Sand, est convaincue que si la femme parvient à se faire respecter à l'intérieur de la famille, elle aboutira à se faire respecter aussi dans le milieu public : « De cette égalité morale à une égalité relative devant la loi, il y a beaucoup moins loin qu'on ne suppose⁴ ». Si les femmes parviennent à améliorer leur situation au foyer et à faire approuver des lois en matière de mariage et de divorce, elles pourraient réussir à améliorer leur statut dans la sphère publique : « La femme, qui par la suite de ces lois, est demeurée astreinte à un régime mental inférieur, n'a pu être épouse et mère qu'imparfaitement. Des maux incalculables sont nés de cette erreur fondamentale. L'hypocrisie et la déloyauté dans la société, l'aridité de la vie, la désolation du mariage et jusqu'à l'appauvrissement des races, en sont les conséquences

¹ *Ibid.*, p. 392-393 (« Amnistie. Aux femmes françaises »).

² *Ibid.*, p. 393.

³ *Ibid.*, p. 387.

⁴ *Ibid.*, p. 390.

funestes¹ ». L'opinion publique pense pourtant que ces revendications pourraient attaquer la moralité et la stabilité familiale : « les âmes inquiètes [...] croient la famille menacée et les mœurs en péril² ». C'est à Sand d'affirmer que si l'on donne aux femmes et aux hommes les mêmes devoirs dans la famille on diminuerait l'immoralité et les abus dans la société³. Nous retrouvons dans l'œuvre de la comtesse d'Agoult ce rapprochement de l'image de la famille et de l'image de la société. Le mariage devient métaphore de l'état : « Dans une civilisation qui connaîtrait et respecterait les lois de la destinée humaine, la famille naturelle serait à peine distincte de la famille sociale. Par une pénétration réciproque, elles concourraient ensemble à un même dessein ; la vie domestique ne serait jamais en opposition avec la vie publique, la maison contre l'état⁴ ». Dans l'état français, comme dans le mariage, les sentiments de liberté et d'égalité n'ont pas encore pénétré « ni dans l'une ni dans l'autre, la liberté véritable n'est encore ni pratiquée, ni même connue : ce sont deux égoïsmes, deux tyrannies aux prises, et qui se disputent la vie entière de l'homme⁵ ». C'est là la grande déception de Marie d'Agoult par rapport aux actions du gouvernement provisoire. Tout au long des lettres, la comtesse rappelle aux hommes du pouvoir qu'ils sont là pour arriver à rendre effectives les idées démocratiques et républicaines et à satisfaire la volonté populaire.

Si la morale de la société est corrompue, la faute est imputable aux hommes aussi bien qu'aux femmes, aux classes d'élite aussi bien qu'au peuple.

L'altération de la conscience publique pendant le dernier règne, et cet amoindrissement du caractère national dont nous souffrons aujourd'hui, n'ont pas pour cause unique, comme on semble le croire, le machiavélisme des hommes qui ont gouverné l'état : l'influence moins apparente mais plus profonde des femmes est pour beaucoup dans cette action délétère⁶.

Dans ses *Esquisses morales* Marie d'Agoult insiste beaucoup sur la corruption de la société française sous la monarchie de Juillet. Sous la guide du roi bourgeois Louis-Philippe I, la France voit le passage de l'économie féodale à l'économie industrielle. La bourgeoisie instille dans la population française le culte de l'utile : « son intérêt seul la guide. Elle [la bourgeoisie] avait cru, et ne renoncera jamais à croire, que le progrès qui lui avait donné la puissance et la richesse était le progrès définitif de l'espèce humaine⁷ ». La société s'attache aux biens matériels, à la

¹ Daniel Stern, *Essai sur la liberté*, éd. cit., p. 111.

² Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 291 (« Le général Cavaignac et les partis politiques. À Émile Littré », *Le Courrier français*, 29 juillet 1848).

³ Sophie Vanden Abeele, « La nouvelle Ève ou « l'esprit de liberté », art. cit., p. 1013.

⁴ Daniel Stern, *Essai sur la liberté*, éd. cit., p. 103.

⁵ *Ibid.*

⁶ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 388 (« L'Amnistie. Aux femmes françaises »).

⁷ *Ibid.*, p. 203 (« À François d'Orléans, prince de Joinville »).

spéculation, à suivre le principe de « get money¹ ». Dans une société où tout se fonde sur le rationnel et le calcul, il n'y a plus de place pour le sentiment et l'idéalisme, ni même pour les droits².

Les femmes de l'aristocratie et de la bourgeoisie ont subi cette corruption des mœurs, elles se sont adaptées et ont perdu leurs grâces. « La femme dix-huit siècles après la venue du Christ, montre encore tous les vices de l'esclave et tous les défauts de l'enfant : l'esprit de vengeance et de mensonge, dans les classes inférieures ; dans les rangs élevés de la société, une mobilité impérieuse, des goûts frivoles, des caprices cruels ; partout la perfidie³ ». Si dans son *Essai sur la liberté*, Marie d'Agoult est critique envers la femme de toutes les classes de la société, dans les *Lettres Républicaines*, sa critique est tournée contre les « femmes de la classe cultivée⁴ », c'est-à-dire principalement les femmes de l'aristocratie et de la bourgeoisie. Les femmes de ces classes sociales pensent pouvoir jouer une influence sur les hommes par la ruse et la coquetterie. En agissant de cette manière, elles s'amoindrissent ; les hommes ne pensent pas qu'elles soient aptes au travail sérieux et ne les considèrent pas comme des égales.

Au lieu de se dédommager de la servitude par le despotisme, comme elles ont coutume de le faire pour peu qu'elles soient douées de quelque intelligence, au lieu d'esquiver par la ruse et de venger par la coquetterie une oppression à laquelle elles devraient se soustraire par l'autorité de la raison, au lieu de passer ainsi alternativement du rôle d'esclave perfide à celui de tyran capricieux, elles parviendraient sans peine, si elles en avaient la volonté, à conquérir le rang de compagnes⁵.

¹ *Ibid.*, p. 143.

² « Dix-sept années d'un règne dont l'influence désastreuse eût fini, si elle se fût prolongée, par altérer le caractère national, ont pesé sur nos destinées. Un vieillard, aux yeux duquel les sentimens et les principes étaient des obstacles incommodes qu'une saine politique devait écarter ou détruire, avait réussi à force de ténacité, en y employant, outre son habileté propre, le concert des plus rares talens, détourner l'esprit français de ses voies naturelles. Il l'avait poussé dans les spéculations et l'absorbait de jour en jour davantage dans les calculs de l'intérêt privé, dans les jouissances énervantes des biens matériels. Arrivée avec Louis-Philippe au pouvoir et devenue prépondérante dans le gouvernement des affaires, la bourgeoisie n'était que trop préparée d'ailleurs à subir et à exercer cette action corruptrice. De l'indifférence en matière de religion par laquelle elle avait échappé au joug du droit divin, elle en vint bien vite à l'indifférence en matière de politique qui devait si promptement la soustraire à l'empire du droit humain. Aussi les doctrines en vertu desquelles le Tiers-Etat avait fait deux révolutions furent-elles promptement oubliées. Le mot même de droit tomba bientôt en discrédit ; le fait accompli devint le seul critérium auquel les consciences émoussées surent reconnaître le vrai du faux, le bien du mal, le juste de l'injuste, la légitimité de l'usurpation. Et cela n'a rien qui doive surprendre, car ce fait accompli donnait gain de cause à la classe moyenne. C'était la satisfaction de tous ses besoins et de toutes ses vanités ; c'était sa puissance bien établie entre la noblesse qui n'existait plus et le peuple qui n'existait pas encore, tandis que le droit, elle en avait comme un pressentiment confus, c'était désormais l'extension à son détriment du principe de l'égalité par l'admission de tous aux bienfaits de l'éducation et à la dignité de la vie politique. Il aurait donc fallu, pour que ce droit passionnât la bourgeoisie, que l'intérêt public prévalût dans son esprit sur son intérêt propre. Or, ses mœurs amollies rendaient incapable d'un patriotisme aussi dévoué. Elle préféra fermer les yeux à une vérité qui l'aurait troublée dans la jouissance de ses honneurs et de ses plaisirs » (*Ibid.*, p. 199, « À François d'Orléans, prince de Joinville »)

³ Daniel Stern, *Essai sur la liberté*, éd. cit., p. 112-113.

⁴ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 391. (« Amnistie. Aux femmes françaises »)

⁵ *Ibid.*, p. 389-390.

Les mœurs des classes d'élite se sont perverties. Les hommes nient aux femmes « une égale possibilité de développement intellectuel¹ » et ne les admettent pas « au partage de [leur] conquêtes intellectuelles », ainsi faisant la femme est « retenue, non seulement dans la servitude domestique, mais encore dans une subalternité mentale très évidente² ». Néanmoins « l'histoire présente d'assez nombreuses et d'assez illustres exceptions de grandeur féminine », et la comtesse en conclut que les femmes « demeurent volontairement dans un état de subalternité³ » et qu'elles sont indifférentes à leur « élévation⁴ ». Donc il est vrai qu'en France « on refuse encore aux femmes les droits les plus élémentaires [et que] l'on juge équitable et nécessaire au salut public de les humilier dans une minorité perpétuelle⁵ » mais « il serait rigoureux de les rendre complètement responsables du bien qu'elles ne font pas et du mal qu'elles ne savent point empêcher⁶ ».

Certes, Marie d'Agoult souligne que l'éducation n'est pas généralisée à toute la société et que les femmes en sont exclues par les lois voulues par les hommes : « un pays où l'on refuse encore aux femmes les droits les plus élémentaires, où l'on juge équitable et nécessaire au salut public de les humilier dans une minorité perpétuelle, et où de crainte qu'elles n'en sortent, ni l'état, ni même la famille ne leur donnent d'éducation rationnelle⁷ » mais il faut que les femmes luttent pour leur « élévation ». Par son exemple, la comtesse veut exhorter ces femmes à reprendre leur dignité et leur devoir pour contribuer au développement de la république.

Les *femmes libres*, les féministes, quant à elles, sont retenues responsables d'une « révolte prématurée, tapageuse, déraisonnable⁸ ». Marie d'Agoult, George Sand, Delphine de Girardin et Hortense Allart, sont souvent rappelées pour leur manque d'engagement dans les luttes féministes de leur temps. En effet, elles ne partagent pas les idées les plus radicales de ces groupes de femmes. Les premières féministes, qui exposaient leur opinion dans des revues telles que *La voix des Femmes*, revendiquaient le droit de vote et le droit d'être élues à l'Assemblée. Pour la comtesse la réclamation de ces droits était prématurée. Il fallait lutter pour d'autres choses, avant tout pour le droit à l'éducation. Les féministes ne pouvaient pas « marcher vers la liberté⁹ » s'il leur manquait « la possibilité de parvenir à l'exercice complet

¹ *Ibid.*, p. 41.

² *Ibid.*, p. 40.

³ *Ibid.*, p. 389. (« Amnistie. Aux femmes françaises »)

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 388.

⁶ *Ibid.*, p. 389.

⁷ *Ibid.*, p. 388.

⁸ *Ibid.*, p. 392.

⁹ Daniel Stern, *Essai sur la liberté*, éd. cit., p. 167.

de [leur] facultés¹ » grâce à une « éducation partagée entre tous les membres de la communauté² ».

Sans tenir compte de l'état des mœurs, elles heurtèrent de front les usages et les coutumes plutôt que de chercher à gagner les esprits. Au lieu de reprendre dans leurs écrits la pensée de Condorcet, de traiter avec simplicité et modestie les questions relatives à l'éducation des femmes dans toutes les classes, aux carrières qu'il serait possible de leur ouvrir, au salaire de la femme du peuple, à l'autorité de la mère de famille, à la dignité de l'épouse, mieux protégées par la loi ; au lieu de d'avancer pas à pas, avec prudence, à mesure que l'opinion se montrerait favorable, elles firent des manifestations très-impolitiques, elles ouvrirent avec fracas des clubs qui devinrent aussitôt un sujet de risée. Elles portèrent dans les banquets des toasts dont le ton mystique et le sens vague ne pouvaient ni convaincre ni éclairer personne ; elles publièrent des journaux qui ne se firent point lire. L'une d'entre elles réclama officiellement, à la mairie d'une petite ville de province, son droit d'électrice ; peu après, une autre plus hardie encore, afficha, sur les murs de Paris, sa candidature à l'Assemblée nationale. [...] Toutes ces choses bizarres, ce tapage extérieur, n'eurent d'autre effet que d'effaroucher beaucoup de bons esprits et de rendre au préjugé, qui allait s'affaiblissant, une force nouvelle³.

Mais quelles contributions les femmes peuvent-elles apporter à la société ? La femme est d'après l'opinion commune un être pur et sentimental. Si les hommes se caractérisent par la force virile, les femmes sont l'emblème du calme. La femme qui acquiert un rôle dans la famille peut avoir l'ambition de devenir la compagne, la confiante de son époux et par là lui transmettre les sentiments de sérénité et de fraternité qui devraient pénétrer dans la société. Nous l'avons compris, la comtesse, sur la vague de ses contemporaines, envisage des rôles différents pour les deux sexes : « Aux hommes la politique, les lois, la défense du pays, les hasards de la navigation, les risques du commerce, les affaires étrangères. Aux femmes le sacerdoce de la morale, le culte de la famille, le maintien du devoir, l'égalité par le mérite⁴ ». Comme nous l'avons dit, si l'égalité s'instaure dans la famille, elle s'instaure aussi dans l'état. La société industrielle a effacé les sentiments de fraternité et de beauté et c'est aux femmes de rétablir « une société de clémence et de paix⁵ ». Les hommes sont coupables d'avoir repoussé les femmes, de les avoir exclues « dédaigneusement des choses de la politique⁶ ». Leur interdire un rôle dans la société correspond à une action immorale :

Interdire les clubs aux femmes est donc non seulement une mesure anti-sociale mais une mesure...immorale : « quel mal faisons-nous en allant au club avec nos maris ? ils perdraient peu à peu l'habitude du cabaret et du jeu de dominos ; si d'aventure, ils oubliaient l'heure, nous allions la leur rappeler, nous les emmenions et là, attentives, silencieuses, nous écoutions avidement

¹ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 160.

² *Ibid.*, p. 230 (« De la présidence »).

³ Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, Paris, Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, 1869, p. 248.

⁴ Eugénie Niboyet, *Le vrai livre des femmes*, Dentu, Paris, 1863, p. 17.

⁵ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 395 (« Amnistie. Aux femmes françaises »).

⁶ *Ibid.*, p. 396.

chacune de leurs paroles. Rentrés au logis, nous causions, nos esprits s'élevaient ensemble, nos cœurs se confondaient dans le même enthousiasme, une existence nouvelle se déroulait devant nos yeux et devant les grandes questions sociales les petites misères du ménage disparaissent. La famille et la morale y gagnaient »¹.

Les femmes se sont adaptées à cette situation mais il est temps pour elles de quitter coquetterie et luttes sociales ridicules pour suivre leur nature. « Dieu créa l'homme mâle et femelle, disent les écritures. Identité de nature, diversité de mode d'existence ; but pareil, moyens différents. Dualité dans l'unité, c'est le mystère et le charme de la destinée humaine² ». Les femmes sont « initiées par nature à la douleur, [leurs] paroles ont l'accent de la persuasion, [leurs] regards ont le don de pénétrer les âmes³ », c'est là toute leur force. Aux femmes de réconcilier le gouvernement avec la volonté populaire de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

« Il y faut le concours des deux sexes⁴ ». Les *Lettres Républicaines* représentent exactement cela : le concours de la femme dans l'établissement d'une nouvelle société, de cette société que la France recherche depuis 1789. Par le biais de ses *Lettres Républicaines*, Marie d'Agoult veut faire un reportage des événements de 1848 mais aussi, et surtout, elle veut éveiller les consciences de son temps. Elle conseille, elle donne son opinion, elle dissuade les hommes politiques, elle éduque les nouveaux électeurs. Elle accomplit donc le rôle qu'elle pense être celui des femmes, et en leur adressant cet appel final, elle espère éveiller ses *consœurs* afin de pouvoir commencer cette révolution morale qui servira de pilier à la révolution politique qui amènera à l'instauration de la république en France.

Le beau sexe se plaint d'avoir été oublié dans le partage des droits politiques, et de n'avoir rien gagné à la révolution, si ce n'est l'injure d'un dédaigneux silence. Mais si l'on se tait à leur égard, les femmes ne se taisent pas ; dans la triste position qu'on leur a faite et où on les a laissées, il reste la parole, et elles s'en servent ; il leur reste la plume, et elle s'en serviront⁵.

Marie d'Agoult se sert de sa plume. En publiant des articles dans la presse, elle atteint le plus grand lectorat possible. Elle réussit à légitimer sa position de journaliste politique. À partir de ses lettres, elle débute dans un journalisme de plus en plus engagé et qui la conduira à avoir son propre éditorial politique dans les années qui suivent. Elle est consciente que le temps n'est pas encore venu pour prétendre à une carrière de politicienne, elle ne lutte pas pour des droits qu'elle considère comme prématurés ; elle agit par la seule voie que son temps le lui permet. Elle

¹ *La voix des femmes*, cité par Laure Adler, *Les premières journalistes, op. cit.*, p. 178.

² Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 11.

³ *Ibid.*, p. 396. (« Amnistie. Aux femmes françaises »)

⁴ *Ibid.*, p. 389.

⁵ Eugénie Guinot, cité par Daniel Droixhe, *Liège-Paris 1848*, art. cit., p. 9.

représente dans l'histoire de la littérature féminine, qui participe de l'histoire de la littérature française, une étape précieuse dans le procès de reconnaissance de la voix féminine.

IV.III Une voix inécoutée

Ce rôle à coté de tout m'excède¹.

Je suis d'une profonde tristesse. Les affaires rentrent dans une sphère mesquine. Il n'y a plus de rester au ton héroïque et ma situation m'apparaît dans son vrai jour. Isolement, pauvreté².

À la chambre. Triste et découragée. Ronchaud ne parvient pas à voir Lamartine. D'Eckstein dit qu'on lui a reproché de me voir. Que je suis irrégulière et socialiste et que j'influence Lamartine dans ce sens³.

Ces commentaires, que la comtesse note dans son carnet au mois de mai 1848, nous donnent un aperçu de son état d'âme à l'aube de la rédaction des *Lettres Républicaines*. Elle est découragée par son manque d'action, elle est attristée par les actions du gouvernement, elle a de moins en moins d'influence sur Lamartine. Ce sont ces sentiments qui la poussent à rédiger ses lettres. Écrites au jour le jour, elles « embrassent une période de sept mois et se rapportent aux événements accomplis dans l'année 1848, pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre l'ouverture de l'Assemblée constituante et l'élection du président de la République⁴ ». Par ses lettres, qui se veulent « performative[s]⁵ », la comtesse se donne comme objectif d'accompagner ses lecteurs jusqu'aux élections : elle instruit les hommes de pouvoir et le peuple électeur et espère que l'influence de sa parole pourra conduire à la réalisation du rêve républicain.

Cet ensemble de lettres fait écho à l'actualité intellectuelle et littéraire de son temps. Marie d'Agoult est nourrie par la philosophie « des apôtres » qui se diffuse dans la première moitié du siècle. Fourier désapprouve la Révolution de 1789 parce que son résultat a été de substituer une classe privilégiée à une autre en oubliant le peuple. Il propose de constituer une société agricole où l'on fasse confiance à l'homme naturel et à ses passions. Proudhon prône une société égalitaire, fondée sur une organisation populaire, spontanée et consciente. Lamennais espère dans la coexistence pacifique des peuples et dans la liberté de l'individu : l'homme sera sauvé du moment où on lui rendra la liberté, la fraternité et l'égalité. Toutes ces

¹ Marie d'Agoult, *Carnets. Janvier-Novembre 1848*, 11 mai.

² *Ibid.*, 13 mai.

³ *Ibid.*, 19 mai.

⁴ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 197.

⁵ Delphine Dufour, « Les postures médiatiques de Daniel Stern », art. cit., p. 42.

théories nourrissent et enflamment le débat public qui pose désormais le peuple au centre, « cette masse de ceux qui ne sont ni nobles, ni bourgeois, ni serviteurs, ni paysans, les moteurs de la société industrielle, les ouvriers, et les artisans, confondus dans une même classe, celle des travailleurs, des exploités¹ ». Le peuple est pensé comme « porteur de la véritable culture² » et au sein duquel « couve le feu sacré des vérités qui éclaireront l'avenir³ ». Le socialisme utopique, qui croit dans la possibilité de « fonder le bonheur de la société sur les notions de fraternité et partage⁴ », développe dans les consciences un intérêt pour le devenir spirituel de l'humanité. Les écrivains de l'époque veulent expliquer le temps moderne pour préparer un avenir meilleur. Malgré les nombreux bouleversements de l'époque, la société a confiance dans le progrès. George Sand pense à l'histoire comme à un cheminement progressif vers le bien, dont le moteur est le peuple. Le progrès ne peut pas se réaliser sans les masses : quand les grands hommes et le peuple commenceront à collaborer « la marche de l'humanité se fera sans les accidents dont notre passée est encombré⁵ ».

Les femmes des années trente et quarante du XIX^e siècle se passionnent pour ces idées et, comme nous l'avons vu, s'engagent pour l'émancipation des classes opprimées. Elles pensent partager la même situation qu'elles : « « Une triste parité des souffrances humaines », qui rapproche les opprimés de toutes les classes, ouvre à la compassion et à la solidarité : aussi la femme comprend-elle instinctivement la peine de l'ouvrier asservi à « la loi inexorable de travail et de misère qui pèse radicalement sur le plus grand nombre des hommes⁶ ». Le peuple, comme le sexe féminin, est exclu de l'instruction, il est oublié par la société mais partage les mêmes sentiments de fraternité et d'égalité⁷. À partir de février 1848, les hommes du peuple obtiennent le droit de vote. Marie d'Agoult croit que l'accès de cette classe à l'élection pourrait contribuer à l'amélioration du statut des femmes : chaque pas vers la démocratie est pour elle symptomatique d'une progression du statut du genre féminin. Le peuple est, comme le dit aussi Sand, plus conscient de l'égalité entre les sexes. S'il a une participation active en politique il

¹ Pierre Vermeylen, *Les idées politiques et sociales de George Sand*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1984, p. 221.

² *Ibid.*, p. 222.

³ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 349 (« Le socialiste sans le savoir. À M. Anselme Petetin », *Le Courrier Français*, 14 septembre 1848).

⁴ Arlette Michel, Colette Becker, Mariane Bury, Patrick Berthier, Dominique Millet, *Littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 92.

⁵ Pierre Vermeylen, *Les idées politiques et sociales de George Sand*, op. cit., p. 156.

⁶ Marie d'Agoult, *Nélida* [1846], Paris, Calman-Lévy, 2010, p.110.

⁷ Il partage même le ridicule et la dépréciation comme nous pouvons remarquer à la suite d'une analyse des appellatifs pour lesquels il est désigné : « Notre vocabulaire même témoigne contre nous : les gens du commun, les hommes de rien, les masses, la canaille, la populace ; nous n'avons pas encore renoncé à ces façons de dire insultantes que nous ont transmises les dédains du patriciat, et qui accusent chez nous une grande irrévérence pour la nature humaine, en même temps qu'une méconnaissance complète de ce principe d'égalité dont nous faisons tant de bruit » (Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 172).

peut exprimer ses idées, faire pénétrer à l'Assemblée les revendications communes aux deux sexes et conduire à l'instauration des principes d'égalité.

Le peuple, et cela se conçoit, est peu sensible à la notion du ridicule. Il ne raille pas la *bonne volonté* ; il l'honore jusque dans ses écarts et ses échecs. Il a surtout, un grand respect pour le caractère de la femme. Il ne partage à cet égard aucun des préjugés moqueurs qu'une éducation exclusivement littéraire entretient dans la bourgeoisie. Le peuple ignore l'infériorité de la femme, établie dans nos mœurs par la tradition latine. Il ne connaît guère davantage l'arrêt porté contre elle par la théologie chrétienne. Toute son érudition, à lui, c'est Jeanne d'Arc sauvant la France. Il n'a pas lu, il repousserait avec indignation les satires de Rabelais, les contes de la Fontaine, le poème ignominieux de Voltaire. Le prolétaire, qui voit partout la femme active, intelligente et sérieuse à ses côtés, réclame pour elle, en dépit des sarcasmes de la bourgeoisie, qu'il ne saurait comprendre, ce qu'il demande pour lui-même : l'instruction, le travail bien tempéré, le loisir nécessaire à la vie morale, cette part dans les fonctions sociales qui relie dans une vie commune les existences isolées et fait des habitants d'un même pays les citoyens d'une même patrie. Des tentatives avortées ne le rebutent pas ; il ne se laisse pas déconcerter par le persiflage ; ce qu'il croit juste ne peut jamais lui sembler risible. Aussi peut-on affirmer que tous les progrès de la démocratie en France amèneront des progrès correspondants dans la condition des femmes. Le jour où il sera donné au peuple de faire passer dans les lois les sentiments dont il est animé, l'égalité et la fraternité ne s'enseigneront plus à l'exclusion de tout un sexe ; le droit ne sera plus contesté ; une existence supérieure commencera pour la femme dans la famille et dans la patrie¹.

Marie d'Agoult se réjouit du droit accordé au peuple, mais elle le trouve prématuré. L'alphabétisation se diffuse et le peuple commence à s'instruire, il est vrai, mais il manque de préparation politique : « Pendant qu'elle s'aveuglait volontairement, l'intelligence des classes laborieuses s'éclairait, non pas d'une manière égale, salubre, ordonnée, comme il serait arrivé par un système d'instruction publique organisé sur une vaste échelle, mais confusément, partiellement, sans méthode ni discipline, par la voix tumultueuse de la presse² ». La société est envahie par « des écoles, des sectes, des livres » qui influencent le peuple en lui inculquant l'esprit de « réaction contre l'égoïsme des classes supérieures³ ». Le peuple est secoué par ses théories, il ne sait pas à qui donner sa confiance.

Il ne faut pas se dissimuler un fait très grave, c'est le défaut d'équilibre entre nos institutions et nos mœurs ; entre les droits dont notre orgueil s'est fait un besoin et la capacité de les exercer, rendue à peu près nulle par l'insuffisance de notre éducation politique. Appelée brusquement, sans

¹ Daniel Stern, *Histoire de la Révolution*, éd. cit., p. 249-250.

² Dans son *Histoire* elle donne un exemple de cette accusation à la presse : « Depuis quelque temps, les hostilités de la presse dynastique redoublaient. Des calomnies politiques on en venait à des calomnies toutes personnelles, dont l'effet était plus certain encore sur le vulgaire ; le *Constitutionnel* et l'*Assemblée nationale* unissaient leurs efforts pour ruiner dans l'opinion le chef du pouvoir exécutif (Cavaignac). Le rédacteur en chef de la *Presse* ne laissait plus passer un seul jour sans attaquer le général Cavaignac, soit dans son propre honneur, en l'accusant d'avoir favorisé l'insurrection de juin, afin de se frayer une voie sanglante à la dictature, soit dans l'honneur de son père, dont on chargeait la mémoire de crimes odieux » (*Ibid.*, p. 513).

³ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit. p. 328 (« À Henri de Bourbon, comte de Chambord »).

préparation aucune, à prendre une part directe aux affaires du pays, la classe pauvre en a conçu une sorte d'étonnement, presque d'effroi, une défiance d'elle-même surtout qui la livre aux influences les plus fâcheuses et donne prise aux plus téméraires ambitions¹.

Marie d'Agoult, cette femme née aristocrate et devenue par la suite socialiste et républicaine, souhaite l'élection d'un président capable de rendre l'égalité - « ce droit reconnu pour tous [...] de parvenir au complet développement de son être physique et moral, et de s'élever, selon la mesure de ses forces, dans la hiérarchie élective des rapports sociaux² » - la base de la société démocratique naissante. Cependant elle pense que « les circonstances dans lesquelles [ils vont] voter sont par malheur beaucoup plus favorables aux espérances de [leurs] ennemis que propices aux vœux de [leurs] amis. [...] Les masses, si rien n'échange d'ici au 10 décembre, voteront aveuglément par lassitude, pour en finir avec le provisoire, pour protester contre les gouvernements successifs auxquels on attribue le malaise général³ ». Le peuple a été « jeté » dans l'action politique mais les classes dirigeantes ne se sont pas intéressées à son éducation politique. Marie d'Agoult craint que soit élu Napoléon, « dont la seule valeur est un nom⁴ » mais qui dans l'imaginaire populaire représente la victoire sur les inégalités et les nobles⁵. Les élections françaises sont pour elle une emprise héroïque : elles seront responsables de l'affirmation du pouvoir populaire en toute Europe.

L'heure approche. Elle est grave et solennelle. Pour la première fois dans l'histoire du monde européen, une nation grande par l'étendue de son territoire, grande surtout par la noblesse de ses origines, la gloire de ses annales et l'importance du rôle qu'elle a joué toujours dans les destinées de la civilisation, la France se voit appelée à élire, selon le mode le plus radical qui ait jamais été pratiqué, le magistrat suprême auquel elle entend confier la garde et le soin de la chose publique. Une telle heure n'a rien dans le passé qui l'égalise ; rien, à coup sûr, dans l'avenir, n'en saurait effacer la mémoire, car elle ouvre une ère entièrement nouvelle ; elle marque le premier acte décisif de la souveraineté populaire, constituée dans son extension la plus étendue, appliquée dans sa concentration la plus expressive. Sous l'œil jaloux des dynasties et des aristocraties européennes dont nous avons bravé les colères, en présence des héros, des confesseurs, des martyrs de la liberté qui attendent de nous la glorification ou la confusion de leur foi, la démocratie française va porter témoignage pour ou contre elle-même, donner la mesure et livrer le secret de sa force ou de sa faiblesse⁶.

¹ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 361-362 (« Élection du président de la République »).

² *Ibid.*, p. 230 (« De la présidence. À M. de Lamennais »).

³ *Ibid.*, p. 372 (« Au peuple-électeur », *Le Courrier français*, 10 novembre 1848).

⁴ *Ibid.*, p. 366 (« Élection du président de la République »).

⁵ « Le peuple des campagnes [...] donne à cette force un nom qui ne représente pour lui aucun parti, mais qui signifie victoire : victoire de l'égalité sur le privilège, victoire de la démocratie sur les rois et les nobles, victoire de la Révolution française sur les dynasties européennes » (Daniel Stern, *Histoire de la Révolution*, éd. cit., p. 517-518).

⁶ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit. p. 369-370 (« Au peuple-électeur »).

Marie d'Agoult veut ardemment la République mais elle est consciente que celle-ci ne s'instaurera pas sans un partage d'intérêts entre les classes populaires et les classes dirigeantes. Pour Sand, la collaboration entre les masses et le pouvoir est nécessaire : la comtesse se pose en tant que médiatrice entre les deux. Elle parle aux deux forces responsables du résultat des élections : c'est à la masse d'élire, mais c'est au pouvoir de lui donner un candidat adéquat. Les lettres sont un dialogue avec toute la société, tout au long duquel la comtesse n'hésite pas à soutenir la cause populaire et à prodiguer des conseils aux hommes de pouvoir. Les lettres enseignent la politique de leur temps, elles dressent un cadre des partis politiques, des candidats, des nécessités du pays. À une femme de les illustrer dans un ton amical, presque maternel. Elle punit, elle exhorte, elle écoute, elle conseille ses interlocuteurs. Elle veut expliquer les principes humanistes et montrer à l'assemblée, aux dirigeants et au peuple leurs défauts pour proposer des solutions et assurer un avenir favorable à la société.

Elle critique les hommes du pouvoir pour s'être détachés du peuple qui les a élus :

Temps perdu, vanités étalées, faiblesse, intrigue, turbulence sans passion, vacillité qui se contredit à toute heure, tel est jusqu'ici le tableau que présentent les délibérations de l'Assemblée. Le grand souffle de février n'a pas pénétré cette enceinte. Défiante du pouvoir qu'il a créé, défiante du peuple auquel elle doit l'existence, défiante même de cette garde nationale qu'elle caresse, mais dont suspecte aujourd'hui la tiédeur, demain le zèle, la Constituante contribue pour sa large part à prolonger le malaise d'un état précaire dont il faut sortir à tout prix¹.

Le gouvernement provisoire ne se présente pas aux masses comme un défenseur de la liberté : lors des premiers frémissements de révolte au mois de mai il ferme les ateliers nationaux et traite les insurgés de « forcenés armée pour le massacre et le pillage ; de nouveaux barbares, sous les coups desquels la famille, la religion, la patrie, la civilisation tout entière était menacée de périr² ». En effet, la classe bourgeoise craint que « ses deux principes essentiels : la famille et la propriété³ » ne soient menacés par l'avènement des idéales communistes. Marie d'Agoult, dans sa lettre du 25 septembre, rassure ses lecteurs en expliquant que le « laboureur » est attaché à ses propriétés et à ses enfants aussi bien que les classes dirigeantes. Elle écoute la voix populaire et fait connaître au pouvoir les sentiments « des masses » afin de lui montrer les défauts à corriger :

Les campagnes sont mécontentes. L'impôt des 45 c. et la crainte du partage des terres qui s'est emparée de l'imagination des paysans ont soulevé contre la République une colère peu réfléchie, mais d'autant plus opiniâtre. Généralement taciturne, le paysan goûte peu les assemblées délibérantes : la

¹ *Ibid.*, p. 225 (« Physionomie de l'Assemblée nationale »).

² Daniel Stern, *Histoire de la Révolution*, éd. cit., p. 486.

³ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit. p. 355 (« À propos des dernières élections »).

liberté de la presse, dont il n'use jamais, n'a pour lui aucun charme : ce qu'il veut avant tout, c'est un pouvoir fort qui lui garantisse la jouissance et la transmission de sa propriété. Or, ses notions politiques ne lui permettent pas de concevoir le pouvoir autrement que sous la forme personnelle ou monarchique¹.

Elle soutient directement la cause populaire : dans la lettre « Les Suppliantes » adressée au général Cavaignac elle s'engage contre l'enfermement des insurgés des juin et retient préférable leur déportation en Algérie. Elle essaie de convaincre le général, président de l'Assemblée, que les révoltés ont été les victimes « des instigateurs de complots et des fauteurs de guerre civile² ». Ils ont commis un « épouvantable suicide³ » qui était leur réponse à la misère, à l'ignorance, aux espérances inassouvies. Par ses mots, elle espère susciter un sentiment de magnanimité en Cavaignac, accomplissant ainsi son rôle moral : « Faire accorder les inspirations du cœur avec les conseils de la raison, c'est le secret des grandes vies, c'est le devoir des hommes d'état ; c'est, nous le savons, général, le vœu le plus fervent de votre belle âme. [...] aujourd'hui, suppliantes invisibles [...] sentent retomber sur leur cœur en effroi leur prière découragée... entendez-les, exaucez-les ! Au nom d'un Dieu qui connut l'exil, au nom de la patrie sauvée, ne repoussez pas de son sein les Suppliantes⁴ ».

De l'autre côté, elle renseigne les masses populaires. Dans la lettre « Au peuple électeur », elle leur présente tous les candidats à la présidence, avec leurs valeurs et leurs défauts. Elle les met en garde contre leurs sentiments : le peuple ne doit pas se laisser persuader par « les fauteurs de guerres civiles ». Il faut faire attention à ne pas s'éloigner de la cause républicaine. Le « malentendu fatal qui s'est élevé entre le gouvernement et le peuple « abaisse, [...] amoindrit cette grande cause » au risque de les rendre « des instruments de partis », « les ambitieux, les brouillons, les fauteurs de guerre civile, se servent de vous pour prolonger nos troubles intérieurs [...] et vous vous prêtez, sans le savoir à leurs vues égoïstes par cette absence d'esprit politique que je vous signale comme le plus sérieux obstacle au succès de vos vœux légitimes⁵ ». Elle les incite à méditer, à s'élever au-dessus des passions, des préférences et des antipathies : « ne [prenez] conseils que de la raison et de l'honneur. N'[oubliez] pas que [vous allez] écrire une page ineffaçable de notre histoire. Songeons que [vous avez] le monde pour témoin et la postérité pour juge⁶ ».

¹ *Ibid.*, p. 383 (« Au peuple-électeur »).

² *Ibid.*, p. 320 (« Les suppliantes. Au général Cavaignac », *Le Courrier Français*, 18 septembre 1848).

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 322.

⁵ *Ibid.*, p. 320.

⁶ *Ibid.*, p. 386 (« Au peuple électeur »).

En leur expliquant la contemporanéité des faits et leurs conséquences, Marie d'Agoult espère influencer l'avenir. Ses lettres sont projetées dans l'avenir et vers le résultat des élections. « Ces lettres [...] écrites sous l'inspiration vive des événements, dans un milieu ardemment républicain, respirent un enthousiasme et une ferveur d'espérance qui semblent à cette heure (sous l'empire) presque incroyables. Le langage a parfois une sorte d'accent mystique que ne m'expliquerais plus moi-même, si je ne me reportais au temps où je le parlais avec tant d'autres¹ ». Dans le chapitre précédent, nous avons vu que la matière de l'actualité est interdite aux femmes. Marie d'Agoult respecte cette interdiction et instruit ses lecteurs en leur montrant les effets que leurs actions pourraient avoir dans le futur : elle fait des prévisions assumant ainsi un rôle de Cassandre². Cassandre est, selon la mythologie grecque, une prophétesse capable de prévoir l'avenir. Ce don lui avait été donné par Apollon qui, à la suite du refus de cette femme de l'aimer, lui lance une malédiction qui fait que ses prédictions seront exactes mais inécoutées. Parmi les prédictions de Cassandre, rappelons celles qui concernent l'arrivée d'Hélène à Troie et le subterfuge du fameux cheval et la défaite de Troie. Dans les lettres de la comtesse, au fur et à mesure que les faits politiques deviennent défavorables à l'instauration de son idée de république, nous pouvons lire des prévisions de plus en plus funestes. Elle joue ainsi les cassandre, expression qui dans la langue française sert à désigner ceux qui font des prédictions pessimistes, souvent considérées comme exagérées. Cette identification dans la figure de Cassandre se fait, selon l'analyse de Marie-Ève Thérenty, en trois moments³. Tout d'abord, Marie d'Agoult recourt à une voix lyrique et prophétique. Dans la cinquième lettre, consacrée à la description des journées de juin, elle utilise un langage apocalyptique et funeste :

Il est des minutes horribles où mes yeux, obscurcis par le doute, aperçoivent, comme à travers un voile de deuil, un avenir fatal. Je vois alors le monde européen se débattre dans une convulsive agonie ; il me semble lire, en caractères sanglants, au front de notre génération condamnée, le sombre arrêt d'un inflexible destin. [...] Dans le silence de mon âme consternée, je crois ouïr un bruissement sinistre... Ange exterminateur, est-ce toi qui plane

¹ Note de la comtesse d'Agoult citée par Marie Octave Monod, *Daniel Stern Comtesse d'Agoult, op. cit.*, p. 43.

² Dans ses *Mémoires*, la comtesse rappelle la prédisposition aux prévisions qu'elle dit avoir reçu en don dès sa naissance : « Selon ce qui m'a été rapporté, je suis née à Francfort-sur-le-Main, vers le milieu de la nuit du 30 au 31 décembre de l'année 1805. Il règne en Allemagne une superstition touchant ses Enfants de minuit, *Mitternachtskinder*, comme on les appelle. On les croit d'une nature mystérieuse, plus familiers que d'autres avec les esprits, plus visités des songes et des apparitions. J'ignore sur quoi s'est fondée cette imagination germanique, mais [...] je n'ai lieu, en ce qui me touche, ni de railler ni de rejeter entièrement la croyance populaire qui m'apparente aux esprits. Que le lecteur en soit juge : maintes fois, dans le cours d'une existence très éprouvée, je me suis vue avertie en des songes étranges, symboliques en quelque sorte, dont le souvenir me poursuivait sans que j'y puisse rien comprendre, et qui s'appliquaient ensuite, les plus exactement du monde, aux événements, aux situations, aux dispositions nouvelles et imprévues de ma vie et de mon âme » (Marie d'Agoult, *Mémoires*, éd. cit., p. 46-47).

³ Marie-Ève Thérenty, *Femmes de presse, femmes de lettres, op. cit.*, p. 100-101.

au-dessus de nos têtes ? [...] La vague appréhension d'une calamité épouvantable plane dans l'air¹.

Ensuite, dans la lettre concernant le mouvement révolutionnaire en Allemagne, elle convoque explicitement la figure de la prophétesse.

Vous voulez connaître ma pensée sur le mouvement révolutionnaire en Allemagne ? C'est une prophétie que vous me demandez, car vous parler du moment présent de la crise serait vous peindre le chaos ; l'avenir seul, et un avenir encore éloigné, je le crains, verra surgir un monde organisé du sein de cette lutte convulsive des forces aveugles. Eh bien donc, va pour la prophétie ! Comme on ne lapide plus en Israël ni les vrais, ni les faux prophètes, je ne vois d'autre inconvénient à vous communiquer mes *visions* que de vous les entendre traiter des chimères, chose à laquelle je suis accoutumé de longue date par mes amis politiques, dont le sourire incrédule a raillé constamment depuis plusieurs années ma voix de Cassandre toutes les fois que je me hasardais à parler d'une révolution prochaine, terrible et sanglante dans l'État germanique²!

Enfin, dans la dernière lettre, dédiée aux femmes françaises, elle fait tomber le masque viril et dévoile son identité de femme. Il n'est pas anodin qu'elle ne se dévoile qu'à la fin de son « œuvre », mais il ne faut pas penser que cette révélation dérive de son engagement ou d'une proximité avec le destinataire. Il nous semble plutôt qu'elle espère avoir réussi sa tâche de « faiseuse de mœurs » et que, si elle avait continué à cacher sa voix de femme, elle aurait étouffé ses ambitions de femme intellectuelle et engagée. « Je m'aperçois, en terminant cette lettre adressée aux femmes, que j'ai laissé tomber le masque viril. Je ne le reprends pas. Il me semble qu'il étoufferait ma voix et qu'il dénaturerait mon accent de suppliante³ ». Le résultat des élections sera pour elle une identification encore plus complète avec Cassandre. Marie d'Agoult est une prophétesse, dont les prévisions, le témoignage et le journalisme prêchent dans le désert.

Marie d'Agoult croit fortement dans le progrès, progrès qui, pour elle, se rendra possible à l'instauration de la République. Elle se propose d'accompagner la société vers les élections de décembre : elle se pose en tant que médiatrice entre les hommes de pouvoir et la « masse » d'électeurs. Elle présente les partis politiques, les candidats, les droits et les devoirs des électeurs, les éléments qui permettront à l'égalité de triompher. Cela expliquerait « l'incomplétude » de ses lettres. En effet, celles-ci s'interrompent sans que la comtesse dise son opinion sur le résultat des élections. Nous le savons, elle est en fortement déçue. En élisant « le prétendant confus de Strasbourg et de Boulogne, le promeneur d'aigle, le traîneur de sabre

¹ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit. p. 250-251 (« Les quatre fatales journées »).

² « Du mouvement révolutionnaire en Allemagne. À M. Hermann de Courteilles », *Le Courrier Français*, 17 novembre 1848.

³ Daniel Stern, *Esquisses morales et politiques*, éd. cit., p. 397 (« Amnistie aux femmes françaises »).

impérial, [...] le neveu obscur d'un grand homme », la société choisit un « vain simulacre de choses mortes » qui est « ce qu'il y a de plus inconciliable avec la liberté et l'égalité¹ ». La faute est pourtant attribuée aux classes dirigeantes : « L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, cette résurrection du pouvoir impérial par l'évocation populaire, n'a pas d'autre sens. Le 10 décembre a, comme le 24 février, relativement aux classes inférieures, le caractère d'une émancipation légale venue par la faute des classes dirigeantes avant l'émancipation intellectuelle, et qui tourne, à cause de cela même, contre la liberté² ». Le progrès recule et, avec lui, l'amélioration du statut des classes opprimées et des femmes.

Dans l'*Histoire de la Révolution*, Marie d'Agoult présente le résultat des élections comme l'affirmation de la volonté populaire. L'homme du peuple est engagé pour la première fois en politique et ce droit ne lui sera jamais plus enlevé : « Déjà le peuple est convoqué ; son droit est reconnu. Quel que soit le nom qu'il fasse sortir de l'urne, personne désormais n'imagine qu'il serait possible de contester son choix. Le voici maître de ses destinées³ ». L'année 1848 marque le début du pouvoir populaire, mais le peuple n'est pourtant pas prêt à cette tâche : il est trop jeune et sans instruction. L'élection de Bonaparte est certainement une erreur et la comtesse prévoit le moment où le peuple revendiquera ces droits. D'autre part, le coup d'état qui conduit à la proclamation du Second Empire est vue par la comtesse comme le châtiement de la bourgeoisie : « Les classes supérieures ont voulu la liberté pour elles seules ; le peuple à son tour veut l'égalité à son profit. Pour n'avoir pas accompli par la liberté leur tâche civilisatrice en élevant jusqu'à elles les masses incultes, les classes dirigeantes vont se voir arrêtées dans le développement de leurs prospérités ; elles vont être privées de tout mouvement⁴ ». La bourgeoisie n'as pas accordé la liberté au peuple, elle en est punie par la privation de sa propre liberté : « La fin rapide d'un gouvernement qui emporta dans sa chute le dernier simulacre de pouvoir resté encore à la bourgeoisie républicaine⁵ ».

¹ *Ibid.*, p. 242 (« À propos du Prince Louis Bonaparte. À M. P.-J. Proudhon », *Le Courrier Français*, 19 juin 1848).

² Daniel Stern, *Histoire de la Révolution*, éd. cit., p. 519.

³ *Ibid.*, p. 517.

⁴ *Ibid.*, pp. 518-519.

⁵ *Ibid.*, p. 479.

Conclusion

Le XIX^e siècle est inauguré par la publication en 1800 de l'essai de Madame de Staël, *De la littérature*. Dans le chapitre consacré aux « femmes qui cultivent les lettres », l'écrivaine de Coppet brosse un portrait de la femme auteur. Elle ne revendique pas une égalité parfaite entre hommes et femmes parce qu'elle pense qu'il existe une différence entre les sexes. Cette différence ne doit pourtant pas empêcher les femmes de faire de la littérature. La femme peut faire de la littérature en tant que femme, en respectant sa nature féminine et sans devoir se « viriliser ».

Il nous semble que Marie d'Agoult et son œuvre exemplifient le portrait de la femme intellectuelle proposé par Madame de Staël. La société demande aux femmes d'éviter de songer à des tâches discordantes avec leur nature et de respecter les lois de la morale imposée à leur sexe. Dans son œuvre et dans sa vie, Marie d'Agoult essaie de concilier sa nature de femme aristocrate avec sa volonté d'être une écrivaine républicaine et libérale. Sa tâche est d'autant plus difficile parce qu'elle ne se contente pas d'écrire dans des genres « permis » aux femmes, mais elle écrit de politique dans la presse. En écrivant les *Lettres Républicaines*, la comtesse accomplit son rôle de « faiseuse de mœurs ». Influencée par Madame de Staël, Marie d'Agoult conçoit la femme comme la responsable de la révolution morale de la société. D'après son opinion, la révolution de 1848 n'a pas eu le dénouement espéré parce que, manquant l'apport moral des femmes, les sentiments d'égalité et de liberté n'ont pas réussi à pénétrer dans la société. La comtesse d'Agoult propose une image du sexe féminin qui s'oppose à celle revendiquée par ses contemporaines. Elle ne revendique pas une égalité entre les sexes, elle ne refuse pas sa nature de femme. Elle fait de son « être femme » un point de force de son analyse politique et sociale. Toutes les lettres faisant partie du recueil sont signées par son pseudonyme littéraire Daniel Stern. Cependant, à la fin de la dernière lettre elle dévoile son identité de femme. Les lettres avaient eu un grand retentissement à leur époque : renonçant au masque viril, elle légitime, la première, un journalisme politique au féminin.

Par l'analyse d'un discours politique fait par une femme dans la presse, nous avons voulu souligner le rôle que le sexe féminin a joué dans l'histoire. À notre avis, il faut analyser une œuvre au prisme du genre, mais sans que le genre soit un préjudice ou une limite. L'écriture féminine peut offrir un point de vue original en représentant un enrichissement de la culture générale. Il faudrait donc, peut-être, réévaluer la place accordée aux femmes dans l'histoire et dans l'histoire littéraire. Or, nous ne voulons pas affirmer par-là que toutes les femmes auteurs doivent rentrer dans le canon littéraire mais qu'il faudrait au moins reconnaître leur présence dans ce panorama. Dans ce mémoire consacré à la redécouverte de Marie d'Agoult nous avons voulu participer à cette volonté de « lutter contre l'*oublio*ir (le mot est de Césaire pour les Noirs)

dans lequel les femmes sont rejetées depuis des siècles¹ ». Marie d'Agoult était l'une des figures les plus présentes dans la société de son temps et pourtant elle a été oubliée par l'histoire littéraire. En outre, elle a marqué une étape fondamentale dans l'histoire du journalisme. La figure de Cassandre qu'elle théorise grâce aux *Lettres Républicaines* sera, en effet, une référence à suivre pour d'autres publicistes comme Juliette Adam et Caroline Rémy, alias Séverine², ou encore Geneviève Tabouis.

Dans notre mémoire, nous nous sommes concentrés essentiellement sur la position sociale de Marie d'Agoult en tant que femme et sur le rôle qu'elle pense être propre à son sexe. Pourtant, son œuvre ne s'arrête pas là : dans ses écrits elle a la capacité de « peindre une société et [de] la penser, [de] reconstruire l'état psychologique d'une génération et [de] le critiquer³ ». L'intérêt d'une œuvre littéraire réside aussi dans sa possibilité de transmettre une culture. Les œuvres de la comtesse par leur caractère historique, toujours à la poursuite du vrai, répondent à ce besoin intrinsèque à l'homme de mémoire et de témoignage.

¹ Titiou Lecoq, *Les grandes oubliées*, op. cit., p.7.

² « Qui disait vrai ? Vos trémolos ou mes assertions ? [...] Mais c'est la sorte de Cassandre de n'être jamais écoutée... ». Séverine, « Cassandriana », *L'Écho de Paris*, 7 février 1896.

³ Marie d'Agoult, *Premières années*, ed. Martine Reid, Paris, Gallimard, « Femmes de lettres », 2009, p. 10.

Bibliographie

Sources primaires

Œuvres de Marie d'Agoult

AGOULT, Marie d', *Carnets. Janvier-Novembre 1848*, document inédit conservé à la Bibliothèque Nationale de France sous le cote NAF 14352.

- *Mémoires, souvenirs et journaux de la comtesse d'Agoult*, éd. Charles Dupêchez, Paris, Mercure de France, 2007.
- *Nélida* (1846), Paris, Calman-Lévy, 2010.

STERN, Daniel, *Esquisses morales et politiques*, Paris, Pagnerre, 1849.

- *Essai sur la liberté, considérée comme principe et fin de l'activité humaine*, Paris, Lévy, 1863.
- *Histoire de la Révolution de 1848 (1850-1853)*, Paris, Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, 1869.
- *Esquisses morales : pensée, réflexion, maximes. Suivies des poésies de Daniel Stern*, ed. Louis de Ronchaud, Paris, Calman – Lévy éditeur, 1880.

Autres sources

BARBEY D'AUREVILLY, Jules, *Les Œuvres et les Hommes, tome V : Les Bas-bleus* (1878), Genève, Slatkine Reprints, 1968.

DAUBIÉ, Julie, *La Femme pauvre au XIX^e siècle*, Paris, Guillaumin, 1866.

FLAUBERT, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues* (1913), éd. Claudine Gothot-Mersh, Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », 2017.

GENLIS, Stéphanie-Félicité de, *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres et comme auteurs ; ou précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811.

NIBOYET, Eugénie, *Le vrai livre des femmes*, Dentu, Paris, 1863.

RIMBAUD, Arthur, *Œuvres complètes*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation (Nouvelle édition revue avec le plus grand soin d'après les meilleures textes)* (1762), Paris, Garnier frères, 1924.

SALM, Constance de, *Œuvres complètes de madame la princesse Constance de Salm*, Paris, Firmin Didot, 1842, t. I.

SAND, George *Correspondance*, éd. Georges Lubin, Paris, Garnier, 1970, t. VII.

SOULIÉ, Frédéric, *Physiologie du bas-bleu*, Paris, Aubert-Lavigne, 1841.

STAËL, Germaine de, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800), éd. Axel Blaeschke Paris, Classiques Garnier, 1998.

SURVILLE [DE BALZAC], Laure de, *Lettres à une amie de province* (1831-1837), éd. A. Chancerel, J.N. Faure Biguet, Paris, Plon, 1932.

ULLIAC-TREMADEURE, Sophie, *Souvenirs d'une vieille femme*, Paris, E. Millet, 1861.

Sources secondaires

ADLER, Laure, *À l'aube du féminisme : les premières journalistes (1830-1850)*, Paris, Payot, 1979.

ALBERT, Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1970.

AMBRIERE, Madeleine, *Précis de littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.

APRILE, Sylvie « La République au salon : vie et mort d'une forme de sociabilité politique (1865-1885) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°3, Juillet-septembre 1991, pp. 473-487.

BEECHER, Jonathan, *Writers and revolution. Intellectuals and the French revolution of 1848*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021.

BELLANGER, Claude (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses Universitaires de France, t. II, 1969.

BELLET, Roger, *La femme au XIX^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1979.

BERROCOSA, Soledad Soria, « Invisibles, oubliées, émancipées : les femmes journalistes avant l'heure », *Féminismo/s*, n° 34, décembre 2019.

BERTRAND-JENNINGS, Chantal, *Un autre mal du siècle. Le romantisme des romancières 1800-1846*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005.

BOLSTER, Richard, *Marie d'Agoult. The rebel countess*, New Haven, Yale University Press, 2000.

CASTLETON, Edward, TOUBOUL, Hervé (dir.), *Regards sur 1848*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015.

CHARLE, Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

COLOMBO, Laura, *Marie d'Agoult. Autoritratto di un'intellettuale romantica*, Reggio Emilia, Diabasis, 1997.

DIAZ, Brigitte, « « L'enfance au féminin » : le récit d'enfance et ses modèles dans des autobiographies de femmes au XIX^e », dans Anne Chevalier, Carole Dornier (dir.), *Le récit d'enfance et ses modèles*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2003, p. 161-176.

DIAZ, José-Luis, « Le Magasin des Muses », *Le Magasin du XIX^e siècle*, n° 1, « La femme-auteur », 2011, p. 45-52.

HAMON, Bernard, « George Sand et la presse : la pratique de la lettre ouverte », *Les Amis de George Sand*, Nouvelle série n° 29, 2007, pp. 63-80.

HOOCK-DEMARLE, Marie-Claire « Expressions. De l'écriture de soi à l'écriture pour les autres », dans Geneviève Fraisse et Michel Perrot (dir.), *Histoire des femmes. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 161-167.

KALIFA, Dominique, REGNIER, Philippe, THERENTY, Marie-Ève, VAILLANT, Alain (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011.

KITCHIN, Johanna, « La littérature et les femmes selon l'ouvrage *De la littérature* de Madame de Staël », dans Etienne Hoffman, *Benjamin Constant, Madame de Staël et le groupe de Coppet*, Actes du deuxième congrès de Lausanne et du troisième colloque de Coppet, 15-19 juillet 1980, Oxford, The Voltaire Foundation, 1982, pp. 401-425.

KNIBIEHLER, Yvonne, « Les médecins et la « nature féminine » au temps du Code civil », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, n° 4, 1976, p. 824-845.

La France parlementaire (1834-1851). Œuvres oratoires et écrits politiques, par Alphonse de Lamartine, précédés d'une étude sur la vie et les œuvres de Lamartine, par Louis Ulbach, Paris, Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, t. V, 1865.

LECOQ, Titou, *Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes*, Paris, L'Iconoclaste, 2021.

LOTTMAN, Herbert, *L'écrivain engagé et ses ambivalences : de Chateaubriand à Malraux*, Paris, Jacob, 2003.

MICHEL, Arlette, BECKER, Colette, BURY, Mariane, BERTHIER, Patrick MILLET, Dominique, *Littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

MONOD, Marie Octave, *Daniel Stern Comtesse d'Agoult : De la Restauration à la III^{ème} République*, Paris, Librairie Plon, 1937.

PLANTÉ, Christine, « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3, « Multiple histoire littéraire », 2003, p. 655-668.

- *La Petite sœur de Balzac. Essais sur la femme auteur*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2015.

REID, Martine (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, Paris, Gallimard, t. II, 2020.

ROSSI, Henri, *Mémoires aristocratiques féminins 1789-1848*, Paris, Honoré Champion, 1998.

SLAMA, Béatrice « Femmes écrivaines », dans Jean-Paul Aron, *Misérable et glorieuse la femme du XIX^e siècle*, Paris, Foyard, 1980, p. 213-243.

STEPHENS, Sonya (dir.), *A history of Women's writing in France*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

THERENTY, Marie-Ève, « Pour une histoire littéraire de la presse au XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3, 2003, p. 625-635.

- « Femmes, journalisme et pensée sous la Monarchie de Juillet », dans Sylvie Triaire, Christine Planté, Alain Vaillant (dir.), *Féminin/Masculin : écritures et représentations. Corpus collectifs*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2003, p. 93-112.
- *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.
- *George Sand journaliste*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011.
- *Femmes de presse, femmes de lettres. De Delphine de Girardin à Florence Aubenas*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

VANDEN ABEELE, Sophie, « La nouvelle Ève ou « l'esprit de liberté » féminin dans la fiction romanesque de Marie d'Agoult (1842-1847) », *Tangence*, n° 94, automne 2010.

VERMEYLEN, Pierre, *Les idées politiques et sociales de George Sand*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1984.

VIENNOT, Éliane (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

VIER, Jacques, *La comtesse d'Agoult et son temps*, Paris, Armand Colin, t. III, 1961.

WOOLF, Virginia, *Una stanza tutta per sé*, Roma, Newton Compton editori, 2021. 8

Articles parus dans la presse du temps

« La Penthésilée moderne », *Le Charivari*, 21 août 1848.

Jeanne Déroin, « Pétition des femmes au gouvernement et au peuple français », *L'Opinion des femmes*, avril 1849

Comte d'Haussonville, « Madame Ackermann », *Revue des deux mondes*, 15 novembre 1891.

Jeanne-Victoire, « Apostolat des femmes. Appel aux femmes », *La Femme libre*, 1 janvier 1832.

Paul Gaschon de Molènes, « Simples essais d'histoire littéraire. I. Les femmes poètes », *Revue des Deux Mondes*, 4^e série, vol. 31, 1842.

Mémoire

PUNTARELLO, Elisa « *La plus sublime de toutes les poésies* ». *La République de Février dans l'éloquence quarante-huitarde d'Alphonse de Lamartine*, Mémoire de master, sous la dir. de Olivier Serge Bivort, Università Ca' Foscari di Venezia, 2018/2019.

Sitographie

« De Flaubert à Hugo, les écrivains face aux événements de 1848 », Entretien entre Michel Winock et Marina Bellot le 1^{er} mars 2018. Disponible sur Retronews : <https://www.retronews.fr/echo-de-presse/2018/03/01/de-flaubert-hugo-les-ecrivains-face-aux-evenements-de-1848>. Page consultée le 20 février 2022.

BEL, Hervé, « Les ensablés, quelques idées sur l'oubli en littérature », *Les univers du livre. Actualité*, 2 janvier 2014. En ligne : <https://actualitte.com/article/37115/ensables/les-ensables-quelques-idees-sur-l-oubli-en-litterature>. Page consultée le 20 février 2022.

CARENCO, Céline, « Liszt, Franz : Lettres d'un bachelier ès musique (1837-1841) », Notice du Dictionnaire des écrits de compositeurs, Dicteco [en ligne] <https://dicteco.humanum.fr/article/2484>. Page consultée le 20 février 2022.

DROIXHE, Daniel *Liège-Paris 1848. Littérature, féminisme et Révolution*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, 2003. En ligne : <https://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/droixhe080303.pdf>. Page consultée le 20 février 2022.

DUFOUR, Delphine, « Les postures médiatiques de Daniel Stern (1805-1876) : déploiement et rayonnement d'une personnalité dans et par la presse », *Postures*, n° 15, « En territoire féministe : regards et relectures », 2012, p. 41-53. En ligne : <http://revuepostures.com/fr/articles/dufour-15>. Page consultée le 20 février 2022.

TOURET, Michèle, « Où sont-elles ? Que font-elles ? La place des femmes dans l'histoire littéraire. Un point de vue de vingtiémiste », *Fabula-LhT*, n°7, « Y a-t-il une histoire littéraire des femmes ? », Audrey Lasserre (dir.), Avril 2010. URL : <http://www.fabula.org/lht/7/touret.html>. Page consultée le 20 février 2022.

ZASLAVSKY, Floriane, « Littérature féminine, la fin de l'âge de la discrétion », *Le Temps*, 9 mars 2019. En ligne : <https://www.letemps.ch/lifestyle/litterature-feminine-fin-lage-discretion>. Page consultée le 20 février 2022.

Table des matières

Introduction	4
Chapitre I. Être écrivaine au XIX^e siècle	7
I.I <i>On ne naît pas femme, on le devient</i>	7
I.II <i>La femme-auteur au XIX^e siècle</i>	12
I.III <i>Les oubliées de l'histoire littéraire</i>	19
Chapitre II. Marie d'Agoult et la création d'une légitimité	23
II.I <i>Biographie</i>	23
II.II <i>Marie d'Agoult, l'exception et l'ordinaire</i>	25
II.III <i>L'arrivée à l'écriture</i>	29
Chapitre III. Marie d'Agoult et la presse	34
III.I <i>La presse française</i>	34
III.II <i>Les femmes et la presse</i>	37
III.III <i>Marie d'Agoult et la presse</i>	40
Chapitre IV. Les Lettres Républicaines	43
IV.I <i>Présentation des Lettres Républicaines</i>	45
IV.II <i>Les hommes font les lois ; les femmes font les mœurs</i>	49
IV.III <i>Une voix inécoutée</i>	57
Conclusion	66
Bibliographie	68
Sitographie	73

